FONDÉ LE 1er JUIN 1860



LE CANADA FRANÇAIS

STEREO plus ÉLECTRONIQUE
MAISON ETHIER
Face à l'ancien collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

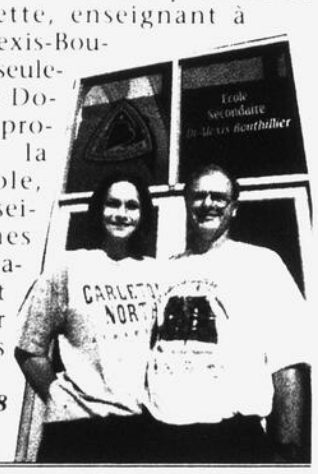
140e ANNÉE N° 14 • LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1999 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 92 PAGES • www.canadafrancais.com

ÉDUCATION

Passion héréditaire pour les Choquette

Un beau rêve se réalise pour Robert Choquette, enseignant à l'école Dr-Alexis-Bouthillier. Non seulement sa fille Dominique est professeure à la même école, mais elle enseigne les mêmes matières et manifeste autant d'intérêt pour les activités parascolaires.

• Page A-18



VITICULTURE

De grands crus en perspective

En cours depuis le 31 août dernier, les vendanges hâtives se poursuivent dans la région. Celles-ci donneront, dit-on, de très grands crus en raison du temps exceptionnellement chaud et sec que nous avons connu depuis le début de l'été.

• Page A-3



9 brûlés dans une fête de famille

ISABELLE SIMARD

À Saint-Luc, dimanche dernier, sur la rue Bélair, une fête familiale regroupant une cinquantaine de personnes a tourné au cauchemar, alors que neuf personnes se trouvant à proximité d'un foyer extérieur ont subi des blessures graves à la suite d'une explosion.

Le kérosène serait à l'origine de l'accident survenu dans la cour arrière de la résidence de Claudette et Donald Simoneau. Ce dernier repose toujours aux soins intensifs à l'unité des Grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il est maintenu inconscient en raison de la sévérité de ses brûlures.

Les autres blessés ont été brûlés au visage, au cou, aux épaules, au thorax, aux jambes ou au dos. Deux d'entre eux devront subir des greffes.

• Page A-4



Le secours des victimes a été orchestré en un temps record.

CONSOMMATION

La Mecque de la bière se trouve à Saint-Jean

C'est à Saint-Jean, plus précisément à l'Épicerie des Halles Saint-Jean, que se trouve la Mecque de la bière au Québec. On y trouve 187 sortes de bière, dont une quarantaine de produits d'importation et 80 produits québécois.

• Page A-7



Iberville et L'Acadie aux urnes le 7 novembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est maintenant officiel: les électeurs des municipalités d'Iberville et de L'Acadie iront aux urnes le dimanche 7 novembre. Le dossier de fusion continuera toutefois de cheminer malgré un «silence référendaire» que s'imposeront les autres acteurs de ce projet.

• Page A-8



Jean Rioux



Christiane Marcoux

Matériaux à bas prix brûle entièrement

Un incendie a complètement rasé les installations de la compagnie Matériaux à bas prix situé au 22, boulevard Croisetière Nord, à Saint-Athanase, durant la nuit de samedi à dimanche. Les pertes sont importantes.

• Page A-5



$1.19
14
6 21074 70323 1
Jusqu'au 30 septembre
1,9% à l'achat*
jusqu'à 48 mois
GM
GRAND AM
228$.. /mois
LOCATION 36 MOIS
RONDEAU
180, rue Moreau, Saint-Luc
359-9990

Pour la rentrée, c'est...

GRATUIT!

Et aucun paiement ni intérêt avant le printemps 2000!**

ORGANISEUR ÉLECTRONIQUE
Avec tout achat!*
ROYAL de Olivetti 48K
• Affichage 3 lignes • Agenda
• Memos • Alarme • Calculatrice
• Carnet d'adresses/téléphone
• Conversion métrique
• Français, anglais, espagnol
Valeur de 49$

Micor
celeron
PROCESSEUR
366 MHz

Prêt pour l'an 2000 Y2k Ready

MONITEUR 15" INCLUS

valeur ultime, technologie demain, experience incroyable.

intel inside

Microsoft Windows98

- Intel Celeron Processeur 366 MHz
- Mémoire : 64 Mo
- Lecteur DC : 40x
- Disque rigide : 4.3 Go
- Fax/modem : 56k V.90
- Moniteur Micor 15"
- Haut-parleurs KOSS HDM 200
- Carte de son compatible Sound Blaster
- Carte vidéo AGP 4 Mo
- Antivirus inclus, 1 barre de protection RCA
- Clavier, souris et tapis à souris

Accès illimité - 1 mois GRATUIT*
internet Vidéotron
Avec abonnement
*Là ou le service est disponible

Microsoft Works Suite 99
Works Suite
Plusieurs logiciels dont:
Word 97, Works, Picture it! 99
Atlas Mondial Encarta 99, Money 99

Micor celeron II 366 MHz

GRATUIT!

1388$

Écran 12.1"

Satellite

AMD K6 3DNOW!

Microsoft Windows98

- Memoire : 32 Mo
- Disque rigide : 4.3 Go
- 256k antememoire (cache)
- Lecteur DC : 24x • Fax/modem : 56k V.90
- Carte graphique 2 Mo SGRAM
- Carte de son 16 bits
- Batterie "Lithium ion"

GRATUIT!

1988$

12.1" actif

Satellite celeron

intel inside

Microsoft Windows98

- Mémoire : 64 Mo • Disque rigide : 6.4 Go
- DC : 24x • Fax/modem : 56k V.90
- Carte graphique 2.5 Mo SGRAM
- Batterie "Lithium ion"
- Carte de son 16 bits

GRATUIT!

2788$

LEXMARK™

Imprimante couleur à jet d'encre

- 1200 x 1200 ppp
- 4 ppm
- Logiciel Lexmark "Colorfine"

* Après remise postale de 50$ du fabricant

GRATUIT!

98$*

*Sur produits sélectionnés. **Sur produits sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes payables en magasin. Aucun interet si le montant de votre achat est payé en entier le 12 avril 2000. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité.

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

391, du Séminaire Nord, St-Jean

Toujours branché sur l'électronique et l'informatique

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Nuageux avec éclaircies. Risque d'un orage le matin. 40% probabilités d'averses.	Ciel variable.	Nuageux avec possibilité d'averses de pluie, 30% probabilités d'averses.
Maximum: 24°C	Minimum: 17°C Maximum: 25°C	Minimum: 15°C Maximum: 25°C

ACTUALITÉ

CENTRE DE RÉNOVATION LANDRY
unijobi
Mélamine promotionnelle
4 pi x 8 pi (5/8 po) à 16,99$
Mélamine «Goodmine»
4 pi x 8 pi (5/8 po) 24,95$
835, rue Saint-Jacques
(ancien local du Palais de la Rénovation)
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2555
048876-9c13-9

Des vendanges hâtives et de grands crus en perspective



GILLES LÉVESQUE

Avec l'été exceptionnel qui tire malheureusement à sa fin, personne ne sera surpris d'apprendre que les vendanges ont commencé quinze jours plus tôt que d'habitude dans la région. Et tel que prévu, cet été marqué par de très faibles précipitations devrait se traduire par des vins d'une qualité exceptionnelle.

À Saint-Athanase, le 31 août dernier, les cueilleurs à l'emploi du Vignoble Dietrich-Jooss récoltaient déjà les premières grappes de raisins bleus arrivés à maturité. Mme Christiane Jooss doit remonter à 1991 pour se rappeler d'une cueillette aussi hâtive. Pour des fins de comparaison, celle de l'an dernier s'était mise en branle le 7 septembre.

«C'est quelque chose d'exceptionnel, précise-t-elle. En temps normal, nous devons patienter jusqu'à la mi-septembre avant d'entreprendre les vendanges. Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi nous sommes si en avance cette année. On ne s'en plaint pas, croyez-moi.»

Contrairement à bien d'autres productions, la vigne offre une très bonne résistance à la sécheresse. Les racines de cette plante ont la particularité de s'allonger dans le sol par temps sec. Et plus elles creusent pour trouver de l'eau, plus elles font connaissance avec de la matière nutritive propice à l'élaboration de bons vins. La matière et les arômes s'en trouvent rehaussés.

«On s'attend effectivement à produire des vins de très bonne qualité. Le millésime 1998 était exceptionnel et on s'attend à faire mieux encore cette année. La quantité sera inférieure à celle obtenue l'an dernier, mais je vous dirais que les rendements sont au-delà de nos attentes. Après avoir obtenu une récolte aussi abondante en 1998, une année record soit dit en passant, on s'attendait à une année moindre cette année», explique Mme Jooss.



Au Vignoble Dietrich-Jooss, à Saint-Alexandre, les vendanges sont en cours depuis le 31 août dernier.

Photo: Jacques Paul

ENCORE QUELQUES SEMAINES

Hier, mardi, le Vignoble Dietrich-Jooss amorçait la récolte des raisins verts en priorisant une cueillette sélective. Seuls les raisins arrivés à maturité étaient cueillis.

«On fera un deuxième passage dans les semaines à venir. Normalement, les travaux devraient être complétés d'ici la fin du mois de septembre, peut-être même avant si le temps chaud perdure. On connaît définitivement l'une, sinon notre meilleure année depuis que nous sommes en production», conclut celle qui exploite le Vignoble Dietrich-Jooss en compagnie de son conjoint, Victor Dietrich. ■



Bientôt une requête en démolition?

Le dossier de l'immeuble désaffecté du 93-95 rue Richelieu est ouvert depuis 1995 à la Ville de Saint-Jean. La Ville s'apprête à confier un mandat à une firme d'experts afin de faire analyser l'état structural de ce bâtiment délabré qui ressemble à une coquille vide depuis l'incendie qui l'a ravagé le 15 avril 1998. Si les conclusions des experts de la Ville prouvent clairement que le bâtiment est dangereux, vétuste et dévalorisé à plus de 50% de sa valeur, la Ville pourrait alors déposer devant les tribunaux une requête en démolition. ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*

FAITS DIVERS
L'hôtel de ville d'Iberville victime d'un cambriolage
Page A-15

MUNICIPAL
Massacre à la scie, rue Saint-Laurent!
Page A-6

SPORTS
Les Géants frappent le mur du AAA
Page A-30



CAHIER B · *Économie*

AGRICULTURE
Déshydratation du purin de porc: relance du Groupe DEC
Page B-1

MAIN-D'OEUVRE
Le Coffre repart avec de nouveaux programmes
Page B-3

AFFAIRES
Jeunes Promoteurs: un coup de pouce aux jeunes entrepreneurs
Page B-9



CAHIER C · *Week-end*

MUSIQUE
Le nouveau chef du Cercle philharmonique
Page C-3

SPECTACLE
Claude Blanchard nous rendra visite cet automne
Page C-4

CINÉMA
Cannabis 101: touchant et sympathique
Page C-11



CONNAISSEZ-VOUS
LE CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION DE MAISON ÉTHIER?
MEUBLES DE TOUTES CATÉGORIES (INCLUANT DU HAUT DE GAMME) ET ÉLECTOMÉNAGERS
RÉDUCTION POUVANT ALLER JUSQU'AU PRIX COÛTANT
Ce sont des fins de ligne, des surplus de manufacturier, des liquidations de faillite, des reprises de finances, des produits légèrement endommagés, des articles dépareillés.
MAISON ETHIER Plus
CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION
(À côté du mini-golf) 845, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu (450)346-6129
007262-9c14-m

NEUF PERSONNES BRÛLÉES GRAVEMENT

Une fête familiale tourne au cauchemar à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Une fête familiale réunissant une cinquantaine de personnes sur la rue Bélair à Saint-Luc a tourné au cauchemar dimanche soir. Neuf personnes qui se trouvaient à proximité d'un foyer extérieur ont subi des brûlures graves à la suite d'une explosion.

Donald et Claudette Simoneau avaient invité leurs familles respectives à venir passer quelques jours à leur résidence située au 24, rue Bélair à l'occasion de la fête du Travail. Cette réunion familiale est devenue une tradition pour les deux familles qui résident dans différentes régions du Québec, notamment à Sherbrooke, Disraéli, Mégantic, Sainte-Julie et l'Île Perreault. Deux d'entre elles demeurent à New York.

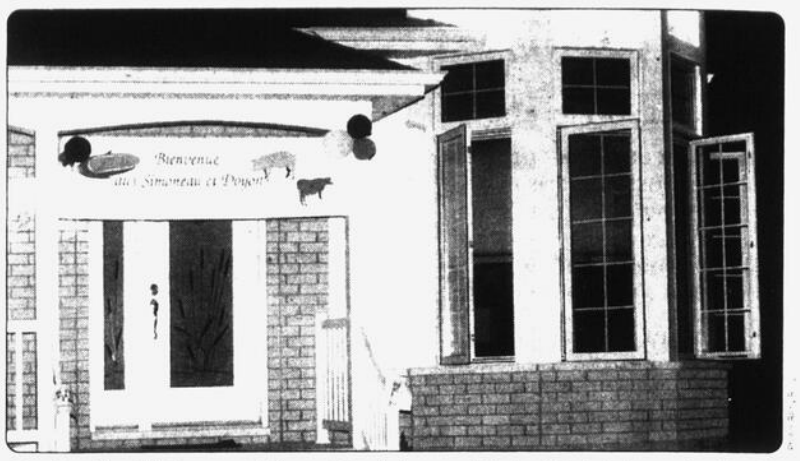
Le rassemblement avait également pour but de souligner le 50e anniversaire de Donald. Samedi, le couple Simoneau avait préparé un méchoui et le lendemain, une épluchette de blé d'Inde. Ils étaient bien loin de se douter qu'un terrible accident se produirait le même jour.



C'est autour de ce foyer extérieur en acier que s'est produit l'accident.

Rejointe au téléphone en début de matinée mardi, Claudette Simoneau se remettait à peine du drame qui secoue sa famille. Son mari, Donald, repose toujours aux soins intensifs à l'unité des Grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il est maintenu inconscient en raison de la sévérité de ses brûlures.

Le kérosène serait à l'origine de l'accident survenu dans la cour arrière de la résidence. «Mon mari a allumé le feu avec du kérosène. Il fait cela régulièrement. Il y avait entre 25 et 30 personnes placées en rond autour du foyer en train de faire un jeu. Mon mari tenait le gallon de kérosène dans sa main. Le contenant était fermé. Lorsqu'il a allumé le feu, à cause de la vapeur, les flammes se sont rendues jusqu'au contenant, qui a explosé», raconte Mme Simoneau.



La fête familiale organisée au 24, de la rue Bélair à Saint-Luc, réunissait les familles de Claudette et Donald Simoneau.



Certains ont subi des blessures graves, d'autres mineures. Les ambulanciers ont vite répondu à l'appel et conduit les blessés à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Neuf personnes ont subi des brûlures. Les uns ont été brûlés au visage, les autres au cou, aux épaules, au thorax, aux jambes ou au dos. Deux d'entre eux ont été blessés grièvement et devront subir des greffes.

«Mon neveu de 12 ans, Jimmy Simoneau, a été brûlé à l'arrière du cou, du dos, des bras et des jambes. Ses brûlures se situent entre le deuxième degré profond et le troisième degré. Il a d'abord été hospitalisé à l'hôpital du Haut-Richelieu, puis transféré à Sainte-Justine. Il souffre énormément. Les médecins disent qu'il en a pour six à huit semaines», précise Claudette Simoneau.

Son époux Donald est dans un piteux état. «Il est aux soins intensifs et devra subir plusieurs opérations. Il y a toujours des dangers d'infection. Hier soir, ses reins ne fonctionnaient pas bien. Apparemment, ses yeux n'ont pas été touchés. Pour l'instant, sa tête est deux fois la grosseur normale», explique-t- elle.

MOMENT DIFFICILE

Infirmière de profession, Claudette Simoneau est coordonnatrice de nuit à l'hôpital du Haut-Richelieu. Son conjoint est routier. Il possède sa propre compagnie de transport.

«Je suis habituée de voir des personnes accidentées et même si ce sont des étrangers, cela me fait toujours quelque chose. Là, c'est différent. Il s'agit de mon mari et de mes proches. C'est vraiment difficile à supporter», dit-elle, tristement.

Au moment de l'accident, Mme Simoneau se trouvait tout près du garage de sa résidence où une tente avait été aménagée. C'était pendant l'heure du repas et elle s'affairait à servir ses invités.

«Des proches venaient juste de me dire que c'était le plus beau party qu'ils n'avaient jamais eu. Je veux que les gens sachent qu'il s'agit vraiment d'un accident. Mon mari n'était pas du tout réchauffé. Tout le monde s'amusait, mais personne n'était soûl», tient à spécifier Mme Simoneau.

Claudette et Donald s'apprêtent à célébrer leur 29e anniversaire de mariage le 12 septembre prochain. «Pour l'instant, je suis chez moi avec ma mère et nos trois filles, Julie, Anne-Josée et Claudia. Les proches qui venaient de l'extérieur sont partis. Ceux et celles qui ont subi des blessures ont été brûlés au 2e degré. Leurs brûlures ont nécessité des pansements», souligne-t-elle.

«Hier soir, alors que nous étions à l'hôpital, on se disait mes filles et moi: *voyons, on va finir par se réveiller*. Cela ressemble vraiment à un cauchemar», termine Mme Simoneau. ■

Les secours orchestrés en un temps record

ISABELLE SIMARD

L'accident survenu sur la rue Bélair à Saint-Luc a semé l'émoi dans le voisinage. De nombreux curieux se sont approchés des lieux pour assister aux opérations d'urgence où un nombre impressionnant d'intervenants ont été mis à contribution.



Quelques pompiers affairés autour du lieu de l'explosion pour mieux comprendre les circonstances de l'accident.

Quelques pompiers s'affairaient autour du lieu de l'explosion pour mieux comprendre les circonstances de l'accident. D'autres sapeurs pansaient les plaies des victimes en attendant l'arrivée des ambulanciers. Des policiers discutaient avec les témoins et réconfortaient les proches des victimes.

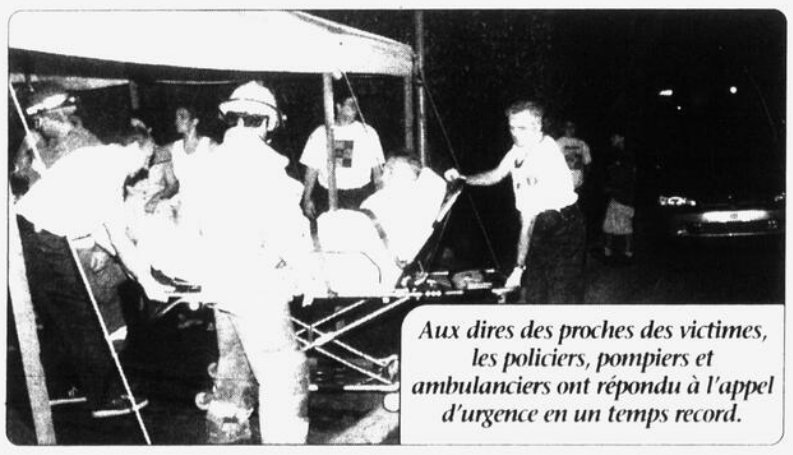
«Policiers, pompiers et ambulanciers ont répondu à l'appel d'urgence avec une rapidité «impressionnante», constate Claudette Simoneau. Cette dernière tient également à souligner la qualité du service dispensé par le personnel de l'hôpital du Haut-Richelieu.

«On a tendance à critiquer le milieu de la santé. Pourtant, nous avons obtenu un service exceptionnel et rapide. Je tenais à le mentionner», ajoute-t-elle.

Les pompiers et les policiers ont reçu l'appel d'urgence à 20h10. «A notre arrivée sur les lieux, quelques proches des victimes étaient paniqués. Il y avait beaucoup de curieux sur les lieux. Tout le monde voulait aider. L'incendie était terminé. Nous avons agi comme premiers répondants», explique le lieutenant Jean Ostiguy.



Des sapeurs ont agi comme premiers répondants en réconfortant les victimes et en pansant leurs blessures.



Aux dires des proches des victimes, les policiers, pompiers et ambulanciers ont répondu à l'appel d'urgence en un temps record.

Cinq policiers de Saint-Luc et deux policiers du Service de police du Haut-Richelieu ont été dépêchés chez les Simoneau. Ils ont réconforté les victimes jusqu'à l'arrivée des techniciens ambulanciers.

«Le travail des pompiers, des policiers et des ambulanciers s'est déroulé très rapidement. Les blessés ont vite été transportés à l'hôpital», commente Denis Richer, le directeur du service de police de Saint-Luc.

M. Richer rappelle à la population qu'il est extrêmement dangereux d'utiliser tout type d'accélérant. «Nous demandons à la population de ne pas utiliser de produits inflammables pour allumer un feu», ajoute-t-il. ■

Président-éditeur
Robert Paradis
Directeur général
Rémi Bouchard
Rédacteur en chef
Gilles Lesage
Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier
Vice-présidents
Maryse Racicot-Gagnon
Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Secrétaire
Louise Aby Dubois
Caricaturiste
Eric Bissonnette
Photographes
Jacques Paul
Rémy Boily

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323
Siège social
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC
J3B 6X1 Télécopieur (450) 347-4539

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Hebdos Select
Secrétariat
Gabrielle Agarla
directrice
Marjorie Langevin
Bernard Paradis
directeur
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Eric Moreau
Michel Turgeon
Donat Serres
Sylvain Legault
Jean-François Bertrand
Manon Lavigne
Nancy Leclerc
Francis Benoit
Natacha Gaudet
Sylvie Wuxts
Télémarketing
Celine Veilleux
Annonces classées
Danielle Robidoux
Diane Boyer
Francine Dubé
Contrôleur
Roger Leblanc
Comptabilité
Suzette Amyot
Impression
Imprimerie Québecor St-Jean
Préimpression
Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu
Contremaître
Stéphane Guilbeau
Distribution
Les Messageries Saint-Jean inc
Filmographie
Quadfec Couleurs
Contremaître
Rose-Andrée Lemonde
Thomas Gagnon
directeur
Encartage
Poly-Encarts inc
Claude Brodeur
directeur

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par AIBC. Poste publication – convention: 103357. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou du texte, en tout ou en partie, de façon intégrale ou légèrement modifiée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (CSN).

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61
6 mois: $33.31 3 mois: $17.16 Par carte, abonnement 12 mois: $125.00 6 mois: $65.00
(prix taxes incluses)

2168J4

Un feu rase les installations de *Matériaux à bas prix*

Isabelle Simard

Un incendie a complètement rasé les installations de la compagnie *Matériaux à bas prix* située au 222, boulevard Croisetière Nord à Saint-Athanase durant la nuit de samedi à dimanche.

C'est un passant qui aurait alerté les pompiers d'Iberville vers 3h45. Il aurait d'ailleurs frappé aux portes de deux ou trois résidences avant de pouvoir enfin loger son appel d'urgence.



Le feu a pris d'assaut les installations de la compagnie Matériaux à bas prix située au 222, boulevard Croisetière Nord à Saint-Athanase.

«Dès que nous avons quitté la caserne, nous avons aperçu une lueur dans le ciel. À notre arrivée, la moitié du bâtiment était en flammes», relate Claude Proulx, chef de la caserne d'Iberville.

L'entrepôt de bois avait reçu au cours des derniers jours une livraison de Masonite. «L'entrepôt était plein. Il y avait une grande quantité d'accélérant, entre autres de la peinture, du créosote et de la colle. Le feu s'est propagé à la grandeur du bâtiment, sur une superficie de 60 X 200 pieds carrés», indique M. Proulx.



Seuls les matériaux se trouvant à l'extérieur du bâtiment ont été épargnés par les flammes.

Les pompiers ont fait appel à leurs confrères des villes voisines pour combattre l'incendie. Des sapeurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Alexandre et Richelieu sont allés leur prêter main-forte. Au total, une quarantaine de pompiers ont participé à l'opération. D'après le chef des pompiers d'Iberville, la chaleur était très intense.

«Des pompiers ont dû se rendre dans le champ de maïs situé à proximité pour éviter que le feu se propage à cet endroit. Il y avait peu de vent, mais beaucoup de tisons», précise-t-il.

Les pompiers connaissent l'endroit où a débuté l'incendie dans le bâtiment, mais ils ne peuvent déterminer la cause. L'enquête a été confiée au Service de police du Haut-Richelieu. Aucun indice ne peut encore prouver s'il s'agit oui ou non d'un incendie criminel.

Les sapeurs d'Iberville ont pu retourner à la caserne vers 13h30. «La bâtisse est une perte totale. Les pertes frisent certainement les 500 000 $», estime Claude Proulx. Seuls les matériaux se trouvant à l'extérieur du bâtiment ont été épargnés par les flammes. ■

Des pompiers se perdent sur le Mont-Saint-Grégoire

Isabelle Simard

Six pompiers d'Iberville qui se trouvaient sur le Mont Saint-Grégoire dimanche soir pour éteindre un feu se sont perdus en forêt.

«Nous étions au restaurant en train de souper après une journée très chargée lorsque nous avons reçu un appel à l'effet qu'un feu faisait rage sur le Mont Saint-Grégoire», relate Claude Proulx, directeur de la caserne des pompiers d'Iberville.

Six sapeurs munis de gallons d'eau, de pelles et de balais ont atteint l'endroit où un feu de camp avait été allumé par des campeurs. «Ils ont éteint le feu et c'est en voulant redescendre qu'ils se sont perdus», raconte le chef Proulx.


À leur retour au pied de la montagne, les pompiers étaient exténués...

Heureusement, les pompiers étaient munis d'un radio émetteur leur permettant de communiquer avec leurs collègues qui se trouvaient au pied de la montagne.

«C'était à la tombée du jour et ils ne voyaient plus rien. Nous avons encerclé la montagne et, au bout d'une heure et demie, ils nous ont enfin rejoints», termine M. Proulx. ■

Au palais de justice

Deux ans de prison pour Montpetit

Louise Bédard

Une peine de deux ans de prison a été imposée à Christian Montpetit, 20 ans, pour sa participation à un hold-up perpétré chez Vidéologue, au 989, boulevard du Séminaire Nord, en février dernier.

Trois individus avaient fait irruption. Un des malfaiteurs armé d'une carabine tronçonnée avait braqué son arme au canon tronçonné sur le jeune employé pendant que ses deux complices fouillaient derrière le comptoir pour s'emparer de l'argent de la caisse.

Les trois individus portaient une cagoule. Ils avaient pris la fuite avec leur magot mais leur véhicule avait été intercepté par les policiers de Saint-Luc quelques minutes plus tard.

Réal Ayotte, 36 ans de Longueuil, était un des complices. Criminalisé, il avait écopé d'une peine de quatre ans de pénitencier.

Dans le cas de Montpetit, Me Robert Proulx de la défense, a fait valoir qu'il n'avait pas d'antécédent judiciaire et avait une participation moindre au crime. À la peine de prison est assortie une ordonnance de probation de trois ans.

Peine plus sévère

Un homme intercepté au volant de son auto alors qu'il avait les facultés affaiblies par l'alcool, le 4 juillet dernier, a écopé lundi d'une peine plus sévère à la suite de l'entrée en application trois jours auparavant des changements apportés au Code criminel.

L'automobiliste avait déjà été condamné pour un délit semblable en 1991 et avait été condamné alors à 300 $ d'amende. La couronne a usé de sa discrétion. Prenant en considération les années écoulées depuis l'infraction précédente, le ministère public n'a pas déposé l'avis de récidive qui aurait conduit automatiquement l'individu en prison pour quatorze jours.

Cependant compte tenu des peines plus sévères maintenant prévues à la loi, c'est une amende de 800 $ que devra payer l'accusé. C'est le minimum prévu par la loi dans son cas. De plus il lui est interdit de conduire partout au Canada non pas pour six mois mais pour une période d'un d'an.

De plus le juge Claude Provost de la Cour du Québec n'a pas manqué de rappeler à l'accusé les dangers de conduire en état d'ébriété et de mettre en danger la vie des autres.

Par ailleurs depuis l'an dernier, les policiers saisissent sur-le-champ, pour une période de quinze jours, le permis d'un individu arrêté avec les facultés affaiblies. Dans le cas de récidive, le permis est saisi pour trente jours et retourné à la SAAQ (Société d'assurance automobile du Québec).

Madison coupable

Pierre Madison, 26 ans de Saint-Jean, a reconnu sa culpabilité à l'accusation de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic. Il avait été intercepté au volant de son auto, en décembre dernier. Les policiers de la GRC avaient trouvé sur lui 50 quarts de gramme de cocaïne.

La poursuite et la défense ne s'entendent pas sur la peine à suggérer au juge pour sanctionner le délit. Ils feront des représentations le 29 septembre prochain devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec.

Une peine avec sursis

Alexandre Fortin, 19 ans, un des jeunes hommes impliqués dans un vol qualifié commis alors qu'un complice était armé de poivre de Cayenne, dans un commerce de Saint-Jean, le 18 décembre dernier, pourra purger sa peine de neuf mois de détention dans la communauté. Il écope de la même sentence qu'un complice condamné à la fin du mois dernier.

Le juge lui impose aussi un couvre-feu l'obligeant à être à sa résidence de 18h à 6h, au cours des trois premiers mois de la peine puis de 22h à 6h, au cours des trois mois suivants. ■

Conditionnement physique • Entraînement cardiovasculaire • Aérobie et step • Diète-exercices • Redressement de la posture
Comment avoir du plaisir avec son corps?
tout compris... compris?
NOUVEAU Cardio Tae-Boxé Aérobie et Step
Début: 13 septembre 99 Faites vite!
*Basé sur un abonnement annuel. Offre d'une durée limitée. Taxes et frais d'adhésion en sus. Voir détails sur place.
Équipe qualifiée et dévouée
Programme diète et exercices
Programme d'entraînement privé
Programme informatisé reconnu par la C.S.S.T.
LE CLUB multi-santé
TONIX LA SANTÉ À VOTRE MESURE
Reconnu par la C.S.S.T.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
921, boul. du Séminaire Nord (devant l'hôpital)
(450) 359-4838
AUSSI À MONTRÉAL ET GREENFIELD PARK
Programme d'entraînement supervisé
Kung Fu • Bronzage • Aquaforme • Conditionnement physique • Entraînement cardiovasculaire • Aérobie et step • Diète-exercices

ELLE SOUFFRE DE MAUX DE DENTS DEPUIS SIX MOIS

Émilie Nadeau-Hébert, l'une des 2000 malades en attente d'une chirurgie

GILLES LÉVESQUE

Émilie Nadeau-Hébert, 13 ans, est sur la liste des 2000 malades en attente d'une chirurgie à l'hôpital du Haut-Richelieu. Cette jeune fille de L'Acadie souffrant de déficience intellectuelle et dont l'état de santé commande des soins particuliers attend depuis maintenant six mois un appel qui ne vient pas. Ses maux de dents, eux, n'attendent pas. L'infection grandie au même rythme que l'impatience de la jeune fille.

Sa mère, Marilyn, est également à bout de patience. C'est d'ailleurs en désespoir de cause qu'elle a communiqué à nos bureaux pour sensibiliser la population à l'importance d'agir pour que la liste d'attente pour les chirurgies soit ramenée à des proportions plus humaines.

«Ce n'est pas en se taisant qu'on fera bouger les choses, commente-t-elle. Des gens qui se retrouvent dans des situations comme celle de ma fille, il y en a plusieurs. Ce n'est pas normal qu'il faille attendre si longtemps pour se faire soigner. Si on ne fait rien, la situation va continuer de s'aggraver.»

Le cas d'Émilie est d'autant plus pathétique que cette jeune fille, malgré son handicap, met tous les efforts nécessaires pour s'intégrer à la société. Inscrite à l'école Marchand, en secondaire I, elle poursuit un dur et long apprentissage qui requiert énormément de volonté de sa part.

«L'insertion sociale d'un enfant handicapé n'est pas chose facile. Je suis très encouragée des progrès manifestés par ma fille, mais là j'ai peur qu'elle doive bientôt s'absenter de l'école en raison de ses maux de dents. Elle commence à faire de l'infection et éprouve de plus en plus de difficulté à faire face à la douleur qui l'affecte. Je comprends difficilement qu'on soigne les animaux sans attendre et qu'il faille attendre si longtemps dans le cas des enfants malades», lance Mme Nadeau.

SOINS PARTICULIERS

Pour faire une histoire courte, précisons qu'Émilie a besoin d'être endormie pour subir des soins dentaires. Pour avoir passé trois ans de sa vie à l'hôpital, elle a peur des dentistes. Selon sa mère, le fait qu'elle soit asthmatique et qu'elle ait un souffle au coeur impliquent des risques que les cliniques privées ne veulent pas prendre. Elle fait aussi état de veines fuyantes et de la forte résistance qu'affiche Émilie sur la chaise d'un dentiste.

Pour toutes ces raisons, elle doit être traitée sous anesthésie à l'hôpital. Ce fut notamment le cas l'an dernier après trois mois d'attente, mais cette année, c'est plus de six mois qui se sont écoulés depuis l'apparition de maux résultants de dents de bébé qui refusent de tomber.



Mme Marylin Nadeau en compagnie de sa fille, Émilie.

(Photo Jacques Paul)

«Mon dentiste a fait les démarches nécessaires auprès de l'hôpital du Haut-Richelieu, mais rien ne bouge. Sa secrétaire me demande d'attendre qu'une salle d'opération soit disponible. J'ai attendu, mais là, j'avoue que je trouve difficile d'entendre ma fille se plaindre de maux de dents à tous les jours depuis six mois. L'infection s'est mise là-dedans. C'est inhumain. Je souhaite de tout mon coeur que votre article va permettre de faire avancer les choses», conclut Mme Nadeau. ■



Et tombent les arbres...

Le paysage du Centre des oeuvres, dans le Vieux-Saint-Jean, a été dégarni de quelques très vieux arbres. Selon les critères du programme de reboisement d'après-verglas de la Ville de Saint-Jean, ces arbres étaient condamnés à une mort certaine à court terme, irrémédiablement abîmés par le Grand Verglas de janvier 1998. Les bûcherons les ont éliminés la semaine dernière, juste avant l'automne. Et tombent les arbres. ■



Massacre à la scie, rue Saint-Laurent!

GILLES LÉVESQUE

Dans le quartier Saint-Gérard, un massacre à la scie orchestré par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait rage la semaine dernière. Des dizaines et des dizaines d'arbres ont été coupés de façon cavalière sous les yeux horrifiés de résidents qui ne s'expliquent toujours pas cet abattage en règle d'arbres qui leur semblaient pourtant en bon état.

Si vous voulez voir un bel exemple de ce massacre à la scie, allez voir la section de la rue Saint-Laurent délimitée par la rue d'Auteuil et le parc Raymond-Lefebvre.

Avant le passage des auteurs de ce massacre, 14 arbres d'une vingtaine d'années faisaient la beauté de cette rue. Aujourd'hui, et allez vérifier sur place si vous en doutez, il n'en reste plus que trois. Onze arbres ont ainsi disparu, le temps d'une heure ou deux, alors qu'il a fallu tant d'années pour les voir grandir.

«Monsieur, je rageais lorsqu'ils sont venus couper ces arbres. On pensait qu'ils étaient pour les élaguer, mais non, ils les ont coupés. Pourtant, on les trouvait sains, nous, ces arbres. Ça n'a pas de bon sens», commente une résidente de cette rue qui avait encore la rage au coeur, lundi.



Ces résidents de la rue Saint-Laurent n'en reviennent toujours pas.

(Photo Jacques Paul)

Préférant conserver l'anonymat pour des raisons qu'elle nous a expliquées, cette dame, de même que des voisins, sont allés poser des questions aux responsables de ces travaux qui continuent de susciter la controverse. On leur a entre autres expliqué que ces arbres étaient morts (?) et que la Ville avait reçu une subvention importante pour abattre les arbres marqués d'un X.

«Je leur ai répondu qu'indirectement, c'était moi et mes voisins qui payaient pour ça. Or, moi je pense qu'on aurait pu les élaguer au lieu de les couper. Les gens de mon quartier ne sont pas de bonne humeur», commente notre interlocutrice.

Selon nos informations, le conseiller Germain Granger aurait d'ailleurs reçu bien des appels de citoyens en colère. Certains se sont même rendus chez lui pour lui dire leur façon de penser.

Des résidents se demandent par ailleurs ce qu'on a fait de tous ces arbres supposément malades qu'on a déclarés cliniquement morts! On pourra sans doute en faire suffisamment de bois de chauffage pour chauffer des centaines de résidences pendant plusieurs semaines cet hiver. Qui en profitera? Le gouvernement, la Ville ou les émondeurs? ■



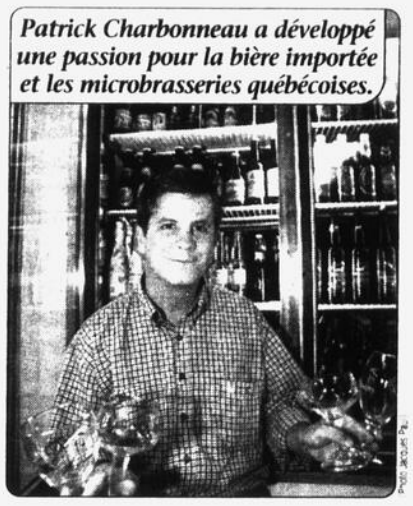
La Mecque de la bière se trouve à Saint-Jean

ISABELLE SIMARD

Les uns l'appellent la Régie des bières, les autres La Mecque de la bière... Au Québec, l'endroit par excellence pour se procurer de la bière importée se trouve aux Halles de Saint-Jean. Le propriétaire de l'Épicerie des Halles, Patrick Charbonneau, a développé une passion pour cette boisson universelle brassée aux quatre coins du monde. Les amateurs de bière affluent à son magasin pour se procurer les nouveaux produits importés au Québec.

«Cela fait seulement un an que les marchés d'alimentation ont accès à la bière importée. Les produits d'importation qui sont offerts à la Société des alcools du Québec ne peuvent être vendus dans les épiceries et, à l'inverse, toutes les bières importées que nous vendons en magasin ne peuvent se retrouver sur les tablettes de la SAQ», explique Patrick Charbonneau.

Le jeune commerçant de 28 ans est propriétaire de son propre magasin depuis cinq ans. Il a grandi dans le domaine de l'alimentation. Son père, Claude Charbonneau, est un homme bien connu dans la région, plus particulièrement dans la municipalité de Mont-Saint-Grégoire où il a opéré son marché d'alimentation durant de nombreuses années.



Patrick Charbonneau a développé une passion pour la bière importée et les microbrasseries québécoises.

Patrick a commencé vers l'âge de 8 ans à travailler à ce commerce. Il est le seul parmi sept enfants à avoir suivi les traces du père. Son frère Robert manifeste lui aussi un intérêt marqué pour la bière. Il est directeur des ventes pour un importateur de bières québécois.

«À 23 ans, lorsque je suis devenu propriétaire, je me suis mis à vendre de la bière de microbrasseries québécoises, en commençant par ma préférée, la Belle Gueule», raconte-t-il.

Patrick a fait du marché de la bière, sa spécialité. Il offre au total 187 sortes de bière, dont une quarantaine de produits d'importation et 80 produits québécois. «Je parle ici de sortes de bière, non pas de formats», tient-il à préciser.

Ses produits québécois sont répartis parmi 11 microbrasseries, dont la Brasserie McAuslan, les Brasseurs du Nord, Unibroue, les Bières de la Nouvelle-France, la Brasserie Cheval Blanc, Les Brasseurs GMT, les Brasseurs de l'Anse, la Ferme brasserie Schoune, la Brasserie Aux 4-Temps, la Barberie, et la Broue Chope.

«Certaines bières proviennent d'autres provinces canadiennes, dont la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Depuis un an, nous avons accès à d'autres marchés, notamment aux traditionnelles bières belges, aux bières allemandes, hollandaises, françaises, irlandaises et mexicaines», mentionne-t- il.

«Un grand nombre d'importateurs ont quitté la Société des alcools pour aller chercher un plus grand volume en épicerie. Ils profitent de l'engouement que les microbrasseries ont suscité dans le milieu», enchaîne-t-il.



Le commerçant offre non seulement la bière, mais tous les produits connexes, dont une quantité impressionnante de verres.

UNE PASSION CONTAGIEUSE...

Sa passion est contagieuse. Patrick Charbonneau a transmis son intérêt pour la bière à ses employés de même qu'à sa clientèle.

«Tous mes employés sont devenus à leur tour des amateurs de bière. Ils sont avec moi depuis le tout début. Lorsqu'une nouvelle bière fait son entrée sur le marché québécois, elle arrive souvent chez moi bien avant tout le monde. Sans vouloir me vanter, mon commerce est devenu l'escale inévitable dans le monde de la bière», dit-il, en ne manquant pas d'ajouter que le marché Atwater offre lui aussi une grande quantité de bières importées.

Patrick Charbonneau a goûté à chacune des bières qu'il offre à son magasin. Il ne manque d'ailleurs pas de lire les fiches techniques et toute la documentation qu'il peut dénicher sur un nouveau produit. Il discute avec des maîtres brasseurs, écoute attentivement l'appréciation du client.

«De plus en plus de gens ont passé de la quantité à la qualité. Ils ont envie de découvrir de nouveaux produits, d'essayer autre chose que la bière à laquelle ils sont habitués», ajoute-t-il.

PRODUITS CONNEXES

Le jeune commerçant offre non seulement la bière, mais tous les produits qui y sont rattachés, dont une quantité impressionnante de verres, d'emballages-cadeaux, de sous-verres et de t-shirts.

Les amateurs de bière affluent à son magasin. «Les clients viennent d'aussi loin que Cowansville, Laval, Montréal. J'ai accueilli des gens de Gaspé et de Sept-Îles qui avaient entendu parler de mon magasin. J'ai un couple de clients de Montréal qui vient chaque dimanche matin», soulève-t-il.

Et pour faire découvrir la bière aux Johannais, Patrick Charbonneau organise un festival de la bière à tous les ans, durant le mois de juillet. Une vingtaine de brasseries y sont représentées et la dégustation est gratuite. «C'est bar open pendant trois jours et les visiteurs peuvent goûter à environ 150 sortes de bière», termine-t-il. ■

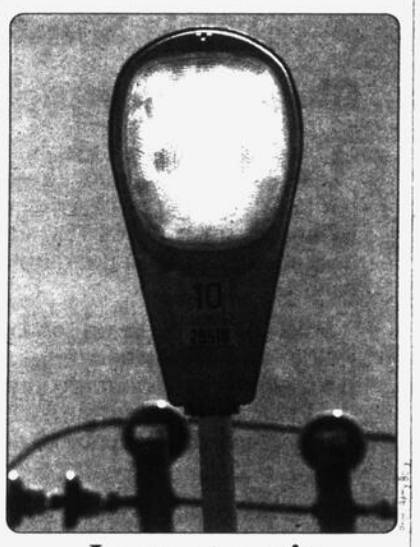


On retrouve à son magasin 187 sortes de bière, dont une quarantaine de produits d'importation et 80 produits québécois.



Ménage de fin d'été!

Plusieurs citoyens ont profité de la longue et très chaude fin de semaine de la fête du Travail pour faire leur ménage d'automne. Des ventes de débarras ont pullulé dans tous les quartiers de Saint-Jean. Aucun permis n'était nécessaire pour faire une vente de garage en ce week-end tout comme c'est aussi le cas au printemps, à la fête de Dollard. ■



Jour et nuit

Un citoyen du quartier Notre-Dame-de-Lourdes nous a signalé que le lampadaire portant les numéros 10 et 20518, sur le chemin des Carrières, face à l'entreprise «Les Armoires Pilac», reste allumé jour et nuit depuis les vacances de la construction. Peut-être y mesure-t-on la durée de vie de l'ampoule? ■



LE SAVIEZ-VOUS?



FUJIFILM 269$
FOTONEX 310 IX
Compact autofocus offrant les avantages du systeme APS dont le chargement facile changement de film à mi-rouleau et les trois formats de photo et doté d'un zoom 3x Possède aussi Auto Flash Multi-Programme avec réduction de yeux rouges et retardateur Comprend film, pile et étui



FUJIFILM 379$
FOTONEX 400 IX
Compact autofocus offrant les avantages du systeme APS et doté d'un zoom 4x Possede aussi Auto Flash Multi-Programme avec reduction des yeux rouges et retardateur Comprend film, pile et étui

lord photo
669 Séminaire N. 348-7569
047205-9c14 m

Cours d'anglais
PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE
• méthode éprouvée depuis **28 ans**
• durée du cours: 135 heures
• groupes homogènes de 4 à 9 personnes
• immersion en milieu anglophone
• nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
• Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'AUTOMNE: Inscriptions immédiates du 8 septembre au 15 septembre 1999
Tél.: 346-4359 Nombre d'inscription limité

École de conversation anglaise Welch
St-Jean sur Richelieu
1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu
049878-9c14 m

Les citoyens d'Iberville et de L'Acadie iront voter le dimanche 7 novembre

L'échéancier de la fusion légèrement modifié

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les électeurs des municipalités d'Iberville et de L'Acadie iront aux urnes le dimanche 7 novembre. Le dossier de fusion continuera toutefois de cheminer malgré un «silence référendaire» que s'imposeront les deux députés de Saint-Jean et d'Iberville ainsi que les élus de Saint-Jean, de Saint-Luc et de Saint-Athanase pendant la campagne électorale.

Réunis hier (mardi) matin au bureau du député de Saint-Jean et parrain de l'agonisant projet de loi 194, Roger Paquin, les représentants des cinq municipalités de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase ont convenu de reporter au 10 novembre, après l'élection, le dépôt des études préliminaires de fusion.

Menées par le Groupe Roche, les études de fusion devaient être déposées le 18 octobre, précise le député Paquin.

Depuis l'échec de son projet de loi 194, unilatéralement amendé et transformé par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, M. Paquin a vainement tenté de faire annuler les élections d'Iberville et de L'Acadie.

Il demandait aux municipalités de s'engager dans un processus d'adoption d'un règlement autorisant la présentation d'une demande commune de fusion incluant une clause référendaire. La clause Mont-Saint-Hilaire avait été évoquée il y a deux semaines.

M. Paquin a même fait approuver, la semaine dernière, un texte par le cabinet de Mme Harel, qui se lisait comme suit: «*Après un large débat public, la demande commune de regroupement fera l'objet de référendums consultatifs dans les municipalités d'Iberville, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc, de L'Acadie et de Saint-Athanase, qui se tiendront le 9 avril 2000 conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.*»



Le député de Saint-Jean, Roger Paquin, explique que le calendrier de fusion n'est pas sérieusement bousculé par la tenue des élections du 7 novembre à Iberville et à L'Acadie.

À l'exception des deux municipalités en élections le 7 novembre, Iberville et L'Acadie, les représentants de Saint-Jean, de Saint-Luc et de Saint-Athanase ont refusé de s'engager dans un processus qui, à leurs yeux, ne leur offrait pas les mêmes garanties que le projet de loi 194, première version.

CALENDRIER DE LA FUSION

Même si des élections auront lieu le dimanche 7 novembre, le député Roger Paquin ne craint pas pour la suite des choses.

Tout au plus, estime-t-il, le calendrier de la fusion pourrait être légèrement décalé quant à l'adoption par les cinq municipalités d'un protocole d'entente sur la fusion.

L'adoption de ce protocole était prévue en décembre mais pourrait être reportée en janvier. On sait que les cinq conseils municipaux ont décidé par résolution de s'engager dans le processus de la fusion jusqu'au référendum afin de vider, une fois pour toutes, la question de l'intérêt de ce projet pour leurs citoyens et pour le Haut-Richelieu.

La date du 9 avril 2000 demeure inchangée pour la tenue des référendums sur la fusion dans chacune des cinq municipalités. L'échéancier prévoit la création de la «nouvelle ville» le 24 juin 2000 et la première élection générale de la nouvelle ville de 17 septembre 2000.

«On va essayer de gagner les référendums dans les cinq municipalités», déclare M. Paquin, confiant de pouvoir trouver les arguments nécessaires pour rallier à son projet les citoyens de toutes les municipalités.

Le député Paquin est le conférencier invité de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu ce midi (mercredi). Il profitera de cette dernière tribune pour vanter les mérites de la fusion avant que ne soit déclenchée vendredi, avec l'ouverture de la période des mises en candidature, la campagne électorale à Iberville et à L'Acadie. ■

Pour Smereka, les taxes seraient l'enjeu de la fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

À la lecture de la littérature municipale, tout indique que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, veut faire de l'impact sur le compte de taxes le principal enjeu du projet de la fusion avec Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie.

«La fusion, un moyen de faire baisser les taxes?» «La nouvelle ville aura-t-elle des services de qualité et un niveau de taxation raisonnable?» «Mon compte de taxes augmentera-t-il?»

Voilà trois titres qui accompagnent l'information diffusée vendredi par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en marge de la diffusion des premiers résultats du sondage réalisé pour la Ville par la Maison Objectif.

«Les gens sont pour la fusion parce qu'ils croient que la fusion serait un moyen de faire baisser les taxes», déclare le maire dans un communiqué, sans faire référence à aucun des autres avantages que pourrait procurer un regroupement municipal.

«Pour le moment, insiste le maire, on ne peut pas confirmer si les taxes baisseront dans la grande ville.»

Il signale que les études de fusion sont présentement en cours et qu'elles permettront notamment de connaître l'impact d'une fusion sur le compte de taxes.

S'il a tardé à rendre publics les résultats du sondage de la Maison Objectif, réalisé à la fin du printemps, le maire se fait cette fois-ci champion de la transparence et de la célérité pour les études de fusion.

«Les résultats de ces études ne sont pas encore disponibles mais dès qu'ils le seront, l'administration municipale les rendra publics. (...) Le maire insiste donc pour que les études soient complétées et rendues publiques le plus rapidement possible», lit-on dans les publications officielles de la Ville de Saint-Jean.

L'ÉTUDE DE 1997 DES AFFAIRES MUNICIPALES

Rappelons qu'une étude préliminaire de fusion réalisée en 1997 par le ministère des Affaires municipales prévoyait, dans le cadre d'une fusion de Saint-Jean, de Saint-Luc et d'Iberville, que la charge fiscale d'une résidence unifamiliale moyenne diminuerait de 4 $ à Saint-Jean et de 95 $ à Iberville tandis qu'elle augmenterait de 43 $ à Saint-Luc.

Ce sont là les seuls chiffres qui n'ont jamais filtré des études de fusion. Les trois villes de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville n'ont jamais voulu rendre publiques leurs études de fusion sous prétexte qu'elles sont toujours incomplètes. ■

L'appui des Johannais à la fusion se maintient à 65% depuis octobre

Sondages Objectif et Sondagem

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Tout comme l'ont manifesté les Ibervillois, sondés en avril par la firme Léger et Léger, deux Johannais sur trois (64,7%) sont favorables à la fusion des municipalités.

Voilà ce qu'indique un sondage réalisé «à la fin du printemps» par la Maison Objectif pour le compte de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et rendu public vendredi dernier.

Le sondage de la Maison Objectif nous révèle que 64,7% des Johannais sont favorables à la fusion contre seulement 14,4% des répondants qui y sont opposés.

Après répartition proportionnelle des indécis, l'appui à la fusion grimpe à 74,1% alors que 23,9% des répondants se prononcent contre le regroupement.

APPUI CONSTANT DEPUIS OCTOBRE 1998

Ces chiffres démontrent que l'appui des Johannais à la fusion est constant depuis octobre 1998.

Un sondage Sondagem-LE CANADA FRANÇAIS nous apprenait alors que le projet de fusion obtenait la faveur de 64,3% des citoyens de Saint-Jean. Seulement 11,6% des gens y étaient défavorables.

En avril, du côté d'Iberville, la Maison Léger et Léger révélait que 66,1% des Ibervillois sont favorables à la fusion contre à peine 17% qui y sont défavorables.

SMEREKA SE DÉCIDE

Entre les mains du maire Myroslaw Smereka depuis le début juillet, les résultats fragmentaires du sondage de la Maison Objectif n'ont finalement été dévoilés que vendredi dernier.

Le maire a émis un court communiqué de presse de quinze lignes, référant les médias au directeur général de la Ville, Roger Theriault.

Sous prétexte que le sondage Objectif contient des «éléments stratégiques» dont il lui fallait évaluer la pertinence, le maire s'était donné jusqu'à la fin de l'été pour rendre publics les résultats de l'enquête d'opinion relatifs à la fusion.

Seulement trois questions de ce sondage de la Maison Objectif toucheraient le regroupement municipal. Selon Anne Potvin de la division des Affaires publiques, le sondage comprenait 34 questions.

Le mandat confié par le conseil municipal, au coût de 17 500 $, était la réalisation d'un «programme de recherche sur l'opinion publique johannaise en vue du positionnement de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu auprès de divers niveaux décisionnels des affaires, du public et des gouvernements». Ce mandat avait été octroyé à la firme «Générations Perrault» qui avait retenu, en sous-traitance, les services de la Maison Objectif.

Rappelons par ailleurs qu'il y a deux ans et demi, en janvier 1997, un sondage de la Maison Objectif-LE CANADA FRANÇAIS situait à 74,9% l'appui des Johannais à la fusion comparativement à 64,1% à Iberville et à 61,5% à Saint-Luc.

AVANTAGES D'UNE FUSION

Aux Johannais à qui l'on a demandé quel serait le principal avantage de faire une fusion, c'est la suggestion de réponse «coupures dans l'administration» qui est arrivée en tête de liste (24,5% des répondants).

Au chapitre des avantages à la fusion vient ensuite la catégorie ambiguë «économie ou plus de services» (20,2%) et le développement économique (14,2%).

À noter que 12,7% des répondants croient qu'il n'y a aucun avantage à la fusion pour Saint-Jean, 22,6% des gens n'ont pas d'opinion et 5,8% y voient d'autres avantages non identifiés par les données du sondage.

À Iberville, la diminution des coûts des services municipaux (40,1%) et la relance économique (37,9%) avaient dominé la colonne des arguments favorables à la fusion dans le sondage Léger et Léger.

ET LES TAXES?

La Ville de Saint-Jean a aussi demandé à la Maison Objectif d'évaluer les perceptions des citoyens quant à l'impact d'une fusion sur leur compte de taxes.

La moitié des répondants (49,4%) croient que la fusion diminuerait les taxes.

Quelque 30,1% des répondants ne croient pas que la fusion aurait un impact sur le compte de taxes alors que seulement 9,3% des gens prévoient une hausse de taxes.

Un Johannais sur dix (11,2%) n'a pas d'opinion quant à l'impact éventuel de la fusion sur le compte de taxes. ■

Un terrain de l'aéroport contaminé au cadmium

Information dissimulée aux citoyens avant les élections

Marc-Olivier Trépanier

Un terrain de l'aéroport de Saint-Jean, situé à l'est du hangar numéro 2, près de l'entrée du boulevard Gouin, est contaminé au cadmium. Cette contamination est connue des autorités municipales de Saint-Jean-sur-Richelieu depuis septembre 1998 mais a été volontairement dissimulée aux citoyens, à la demande de la Ville, lors des élections municipales de novembre dernier

Des documents de Transports Canada, obtenus par le Comité des riverains de l'aéroport en vertu de la loi fédérale d'accès à l'information, révèlent en effet qu'une rencontre sur la question environnementale devait avoir lieu le 26 octobre 1998 entre les intervenants municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi qu'une firme d'experts-conseils afin de présenter les conclusions des travaux additionnels réalisés et de présenter la stratégie de Transports Canada pour la réhabilitation du terrain contaminé au cadmium.

«Cette rencontre, peut-on lire dans une note d'information de Transports Canada datée du 4 novembre 1998, a été annulée à la demande de la Ville compte tenu des élections municipales qui avaient lieu et des risques d'un impact médiatique qu'aurait eu le dossier de l'aéroport peu de temps avant les élections municipales; l'acquisition de l'aéroport faisant partie du programme électoral.»

Les analyses de sols et d'eaux souterraines effectuées dans le secteur du bâtiment no 2 de l'aéroport ont démontré que le volume des sols affectés par cette contamination s'élève à environ 100 mètres cubes, précisent les documents du gouvernent fédéral.

Le 3 février 1999, dans une lettre ou projet de lettre adressée au directeur général de la Ville, Roger Theriault, le directeur régional de Transports Canada, Sylvain Lessard, précisait que Transports Canada allait élaborer et réaliser un projet de décontamination de ce secteur à l'été 1999, au coût estimé de 374 000 $, «compte tenu de la nature matière dangereuse du contaminant».

M. Lessard expliquait dans ce même document que la contamination «provient des activités de production de pièces aéronautiques d'une entreprise privée, sous-locataire de la Ville au début des années 1980.»

Cette contamination au cadmium est la seule découverte par Transports Canada et aucun impact sur la qualité des eaux souterraine n'a été décelé par ses experts, précise le directeur régional.

La surface contaminée au cadmium ne représenterait que 0.1% de toute la surface de l'aéroport.

Qui est responsable et qui paiera?

Transports Canada ne s'estime pas responsable de cette contamination. «Comme la Ville était locataire et gestionnaire de l'aéroport en vertu du bail no QRA 587 signé le 1er novembre 1977 et de plus assumait ce rôle depuis 1953, nous croyons que la Ville et le sous-locataire sont conjointement responsables de cette contamination et qu'ils doivent en assumer les coûts, du moins en partie», ajoute M. Lessard en évoquant la possibilité que la contribution de la Ville soit «à tout le moins» équivalente à la subvention de 50 000 $ que Transports Canada lui aurait versé lors de la cession.



Le député Claude Bachand exige que Transports Canada procède le plus rapidement possible aux travaux de réhabilitation du terrain contaminé au cadmium à l'entrée de l'aéroport, à l'est du bâtiment no 2.

Transports Canada et la Ville demanderaient ensuite, conjointement, le remboursement des sommes engagées par le sous-locataire de l'aéroport.

Bachand écrit à Collenette

Les travaux de contamination ne sont pas encore effectués et le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, faisait parvenir hier (mardi) une lettre au ministre des Transports, David Collenette, lui demandant de procéder le plus rapidement possible à la décontamination des terrains de l'aéroport.

«Un des points litigieux, dans lequel vous avez une responsabilité directe, concerne la contamination au cadmium de certaines sections du terrain de l'aéroport. Je m'explique difficilement pourquoi vous n'avez pas procédé à la décontamination des lieux», écrit le député au ministre des Transports.

Riverains inquiets

Du côté du Comité des riverains de l'aéroport, les porte-parole, Yves Saint-Mleux et Pierre Dupuis, se questionnent fortement sur la qualité de la gestion environnementale de Transports Canada.

Ils affirment ne pas avoir les assurances nécessaires sur l'état environnemental de l'aéroport et ils se reposent sur Environnement Québec pour approfondir les analyses sur le site de l'aéroport.

Ils déplorent l'attitude de la Ville «qui veut acquérir l'aéroport à tout prix pour nourrir ses illusions de développement économique, sans se soucier des coûts qu'auraient à assumer les contribuables.»

Paquin et le plan d'affaires

Pour sa part, le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Roger Paquin, déclare que le ministère des Affaires municipales attendait toujours de recevoir la nouvelle version du plan d'affaires de la Ville pour le développement de l'aéroport. Québec exigerait aussi une nouvelle consultation publique.

Le nouveau plan d'affaires n'a été acheminé que la semaine dernière à Transports Québec par la Ville, nous a indiqué le directeur général, Roger Theriault.

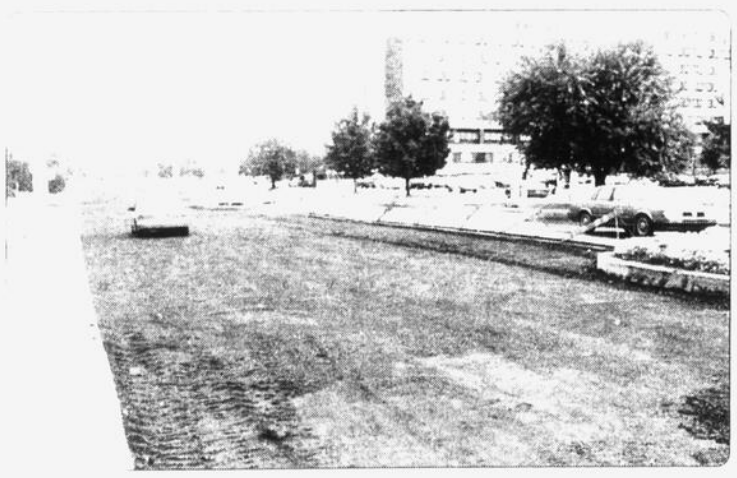
La cession de l'aéroport de Transports Canada à la Ville, rappelons-le, ne peut se faire sans l'accord du gouvernement du Québec. ■

Nouveau chantier sur Séminaire

Les automobilistes prendront note qu'un nouveau chantier s'ouvre ce matin (mercredi) sur le boulevard du Séminaire, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard Gouin.

La circulation sera déviée sur la travée Est du boulevard du Seminaire alors que l'entrepreneur P. Baillargeon Ltée procédera à la réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures de trottoirs sur la travée Ouest. La même procédure s'appliquera ensuite pour la réfection de la travée Ouest.

De l'ordre de 330 000 $, les travaux se poursuivront jusqu'au 1er octobre. ■



Chantier terminé vendredi!

Bonne nouvelle pour les automobilistes qui empruntent la rue Pierre-Caisse, entre les boulevards du Seminaire et de Normandie. En principe, à moins que le mauvais temps ne se mette de la partie, c'est vendredi que les travaux de pavage se termineront sur cette importante artère du quartier Normandie. ■

Vous voulez *vendre* votre propriété?

L'efficacité a un nom...

347-7766

– Évaluation gratuite –

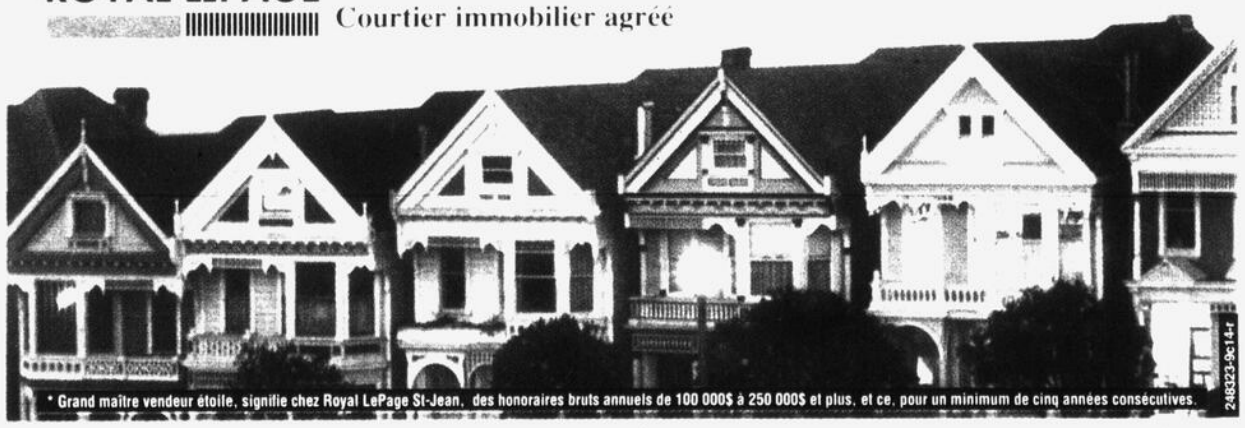
Richard Boire

«grand maître vendeur»* ÉTOILE



ROYAL LEPAGE ST-JEAN

Courtier immobilier agréé



* Grand maître vendeur étoile, signifie chez Royal LePage St-Jean, des honoraires bruts annuels de 100 000$ à 250 000$ et plus, et ce, pour un minimum de cinq années consécutives.

248223-9c14-r

JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME

Delisle voit affirmé le droit d'association et à la représentation des membres de la GRC

LOUISE BÉDARD

Gaétan Delisle, le président de l'Association des membres de la police montée du Québec, n'est pas découragé au lendemain de la décision de la Cour suprême rejetant sa requête en vue de faire déclarer inopérantes, les dispositions de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique qui excluent de la définition de «fonctionnaire» les membres de la GRC les soustrayant notamment au droit à la représentation syndicale.

Dans une décision partagée, 5 contre 2, le plus haut tribunal du pays affirme que le droit d'association des policiers est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés sans toutefois que les membres de la GRC ne soient admis au régime particulier de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

Il n'y a pas de violation de la Charte lorsque certains groupes de travailleurs sont exclus d'un régime législatif particulier, statue la cour. En ce sens les policiers de la GRC ne sont pas les seuls dans cette situation, on n'a qu'à penser aux membres des forces armées, aux juges et aux cadres supérieurs de la fonction publique, souligne la cour.

L'étude plus approfondie du jugement réconforte M. Delisle qui y voit la confirmation, en vertu de la Chartre canadienne des droits, du droit des policiers de la GRC à former librement une association de travailleurs qui ne soit pas contrôlée par la direction du corps de police, et à l'exercice collectif des droits légitimes que ses membres pourraient faire valoir individuellement, y compris la représentation de leurs intérêts. Il se réjouit que le jugement établit que la Chartre protège les membres de la GRC contre les interférences et les représailles de la direction visant à nuire à la formation d'une association.

La direction de la GRC ne peut pas refuser de reconnaître le droit d'un employé d'être représenté par une association d'employés dans ses rapports légitimes avec l'employeur. M. Delisle conclut que la décision ouvre ainsi la porte à la représentation collective.

Mais rien n'oblige la GRC à mettre en place des mécanismes de négociation des conditions de travail ou d'arbitrage de griefs, précise le juge Michel Bastarache qui a rédigé le jugement pour la majorité. La GRC peut aussi très bien fixer toutes les conditions de travail de ses membres sans violer la Charte. Mais les mécanismes mis en place doivent être ouverts à une association indépendante de travailleur dans la mesure où ils le sont aux membres de la GRC individuellement.



Gaétan Delisle a mené au nom de l'Association des membres de la police montée du Québec une longue bataille juridique qui l'a mené jusqu'en Cour suprême.

Gaétan Delisle admet que la reconnaissance d'un droit à la syndicalisation aurait accéléré les choses. Contrairement à un syndicat, c'est sur une base volontaire que les policiers pourront continuer à adhérer à leur association et à y verser leur cotisation. La Cour suprême signale que le «message de solidarité» que le requérant désire exprimer par une association existe indépendamment de toute forme de reconnaissance officielle. Ce message est le même qu'il soit exprimé par une association reconnue par le régime de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique ou pas. Même si l'exclusion des membres de la GRC de ce régime a pour effet de rendre la transmission de ce message moins efficace, leurs droits ne sont pas violés pour autant, tranche le tribunal de dernière instance.

Mais ce que la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique n'accordent pas aux policiers de la GRC, la Charte leur garantit, plaide M. Delisle.

Ainsi loin d'être paralysé par le jugement, Gaétan Delisle, résident de Saint-Blaise qui est allé aussi devant les tribunaux pour faire valoir avec succès son droit de faire de la politique tout en étant membre de la GRC, est un homme de nature énergique et tenace. Il envisage déjà la prochaine étape: faire connaître la décision aux membres de l'Association, leur expliquer, les informer que l'association peut les représenter et aller contre l'unique impression que la Cour suprême a rejeté la requête en syndicalisme de membres de la GRC et que tout est fini. Au commissaire de la GRC, il demandera que le cadre juridique de l'organisation soit ajusté en fonction des conclusions du jugement. Toute règle interne de la GRC qui irait contre la liberté d'association pourrait être contestée en invoquant la Charte. ■

Une longue bataille judiciaire

Dans un communiqué publié en réaction au jugement, le commissaire de la GRC, Philip Murray, déclarait jeudi dernier: «Maintenant que la Cour suprême a rejeté la contestation, nous pouvons poursuivre nos activités normales, en sachant que cette question est enfin réglée. Je crois que les mécanismes que nous avons mis en place, pour procurer aux membres de la GRC des conditions d'emploi et des protections individuelles, sont justes, raisonnables et équitables. Le système a été conçu pour solliciter la contribution des membres et pour leur garantir un climat de relations employeur-employé efficaces».

Le grand patron de la GRC fait ici référence au *Programme des représentants divisionnaires en relations fonctionnelles* (RDRF) mis sur pied par la direction du corps de police, il y a 25 ans. Dans un autre communiqué émanant du comité exécutif national du RDRF, on peut lire que le comité exécutif se réjouit de la décision de la Cour suprême exemptant les membres de la GRC de la syndicalisation. Le porte-parole, le sergent d'état-major, Reg Trowell, indique que 10% des quelque 17 000 membres ont appuyé activement l'appel en Cour suprême. «Les autres n'avaient aucun désir d'être syndiqués», ajoute-t-il.

Gaétan Delisle siège lui-même à titre de représentant divisionnaire au programme RDRF, ayant été choisi depuis 1977 par les policiers de la division C (de Québec) pour les représenter. Il rappelle que ce comité a été formé sur l'initiative du patron et ne saurait être considéré comme une association pouvant représenter de façon indépendante les employés.

Au Canada presque tous les policiers sont syndiqués et négocient collectivement leurs conditions de travail. La GRC fait exception. Le gouvernement a toujours fait valoir qu'elle constituait un corps de police exceptionnel en raison des fonctions qu'elle exerce. Historiquement le gouvernement craignait qu'en adhérant à une association, les gendarmes soient placés en conflit de loyauté.

LA DIVISION C

Les 10% de membres auxquels fait référence le communiqué émanant du comité exécutif national du RDRF, ce sont des policiers de la GRC en poste au Québec (la division C). L'Association des membres de la police montée du Québec représente plus de 84% des membres, précise M. Delisle. C'est de cette association qu'origine dès 1986 le recours devant les tribunaux après des démarches pour obtenir une accréditation syndicale devant la Commission canadienne des relations de travail qui avait conclu au vide juridique.

Gaétan Delisle qui compte trente ans de service au sein de la GRC a contesté la constitutionnalité des mesures législatives soustrayant les membres de la GRC à l'application de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

Il a allégué que ces mesures législatives, l'exclusion des membres de la GRC de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique, empêchaient la formation d'une association d'employés indépendante et portaient atteinte à la liberté d'expression. Il a soutenu que cette exclusion renforçait la politique de longue date du gouvernement fédéral qui serait d'empêcher ou d'entraver la formation d'associations de membres de la GRC. Il a présenté sa requête en 1987 devant la Cour supérieure qui l'a rejetée en novembre 1989. L'appel subséquent devant la Cour d'appel du Québec a aussi été rejeté en janvier 1997. Puis c'est devant la Cour suprême que la cause a été portée.

Les démarches de M. Delisle lui ont valu bien des problèmes. Selon les consignes du commissaire de la GRC, toute activité syndicale est interdite aux participants du programme RDRF. En fin des années 1980, la direction de la GRC a tenté de l'expulser en raison de ses activités avec les membres de la division C. Mais l'expulsion a été empêchée au moyen d'une injonction de la Cour fédérale. En 1994, M. Delisle et deux autres participants du programme ont fait l'objet de procédures disciplinaires. On leur reprochait d'avoir assisté à l'assemblée inaugurale de l'Association de la division E en Colombie-Britannique et d'avoir pris part à un débat où la négociation collective était discutée comme objectif à long terme.

Ainsi ce n'est que progressivement qu'ont été constituées des associations en Ontario en 1990 et en Colombie-Britannique en 1994. Dans les autres provinces, de telles associations n'existent toujours pas. ■

Cime doit fermer ses sentiers sur la montagne

GILLES BÉRUBÉ

Le Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire est contraint de fermer ses sentiers sur la montagne dix-huit ans après son ouverture.

Pour plusieurs résidents du Haut-Richelieu, la visite à la montagne est un peu un pèlerinage annuel, particulièrement en automne. Pendant des décennies, c'est principalement à partir de l'ancienne piste de ski qu'ils entreprenaient leur excursion. Après avoir été acquise par la famille Gingras, propriétaire de l'Érablière La Gouderelle, la piste n'était plus accessible. Les visiteurs ont commencé à utiliser les sentiers d'érablières pour amorcer leur ascension de la montagne.

En 1981, CIME a ouvert ses portes grâce à la collaboration de l'Érablière Vasseur. Au fil des ans, l'organisme a étendu les sentiers et multiplié les activités de sensibilisation et d'interprétation, canalisant ainsi la clientèle de la montagne. Après quelques années, CIME a pu acquérir un lot, à flanc de montagne. D'abord marginale, toute une activité agro-touristique est bientôt venue se greffer à celle des sentiers de nature de la montagne.

Il y a quelques années, un litige est survenu avec l'Érablière Vasseur à propos de l'accès à la montagne et du partage des revenus de stationnement. L'affaire s'est retrouvée devant les tribunaux, mais elle n'a jamais connu son aboutissement. L'entreprise a changé de mains. Dans l'entente initiale, une clause prévoyait que si la propriété était vendue, CIME devrait négocier un nouvel accord avec l'acheteur. Les négociations n'ont pu conduire à une entente avec le nouveau propriétaire de l'érablière. Ce dernier possède le terrain où se trouvent le stationnement et les sentiers immédiats qui l'entourent.

Au cours des prochaines semaines, CIME démantèlera l'infrastructure (escaliers, marches belvédères, rampes) qu'il a construit au fil des ans dans la partie basse de la montagne pour la réinstaller sur son terrain. Avec regret, l'organisme doit aviser le public que les sentiers de randonnée situés sur son terrain, dans la partie haute du mont Saint-Grégoire, sont fermés au grand public, du moins pour cette année. CIME tient à préciser qu'il n'est plus associé de quelque manière que ce soit à la gestion d'aucun sentier dans la partie basse de la montagne.

L'organisme entend prendre toutes les mesures possibles afin de permettre de nouveau l'accès à sa propriété. Il possède en effet un accès à partir du chemin du Sous-Bois. Il s'agit cependant d'un chemin étroit qui ne permet pas d'aménager une aire de stationnement. Dès qu'il aura pu installer une infrastructure sécuritaire dans la montagne et trouver l'espace de stationnement nécessaire, il compte rouvrir ses sentiers au grand public. ■

Perreault affirme que seul François Buisson a falsifié les chiffres du sondage Sondagem

Marc-Olivier Trépanier

S'il y a une décision que l'ex-candidat à la mairie de Saint-Jean, Gilles Perreault, doit regretter amèrement, c'est bien d'avoir retenu les services de François Buisson à titre d'organisateur en chef.

Mercredi dernier, la lecture du *Canada Français* l'a tout simplement fait bouillir quand il a pris connaissance des déclarations de son organisateur déchu dont il ne cesse de s'étonner de l'élasticité de la morale politique.

«François Buisson cherche à faire partager une responsabilité qui est entièrement et uniquement la sienne: le montage et la falsification d'un document de la firme de sondage Sondagem», affirme Gilles Perreault.

Son ancien organisateur déclarait la semaine dernière que «les gens qui connaissent la politique savent très bien que je n'étais pas tout seul là-dedans. Si c'était à refaire, je ne prendrais pas tout le blâme sur mes épaules comme je l'ai fait à titre de directeur de campagne».



Gilles Perreault affirme que c'est de son propre chef et à l'insu de son organisation électorale que François Buisson a falsifié un document de la firme Sondagem.

Mensonger

Tout cela est complètement mensonger, rétorque avec force le directeur du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

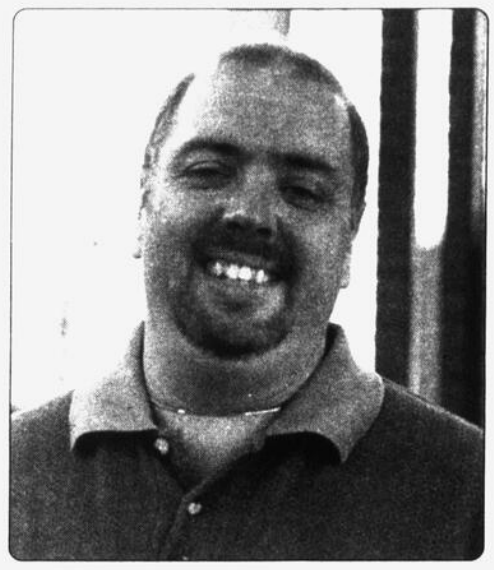
«Jamais, insiste-t-il, aucun membre responsable de l'organisation n'a été à aucun moment informé de cette intention (de falsifier le sondage), n'a participé, de près ou de loin, à sa réalisation ou ne l'a approuvée.»

M. Perreault ajoute que même devant une preuve aussi évidente de falsification des documents des sondages que celle qui avait été reproduite dans *Le Canada Français*, François Buisson avait persisté à «minimiser la gravité de son geste éminemment personnel et secret».

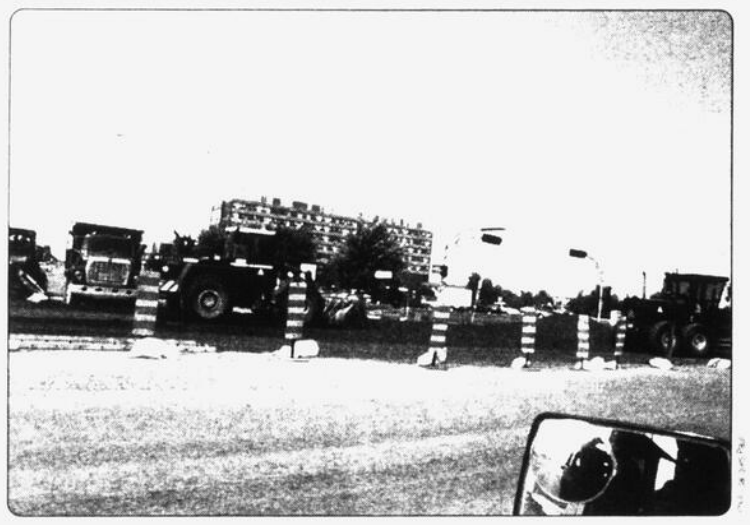
Il signale que son organisateur en chef avait même la conviction pour le moins étonnante que son geste était «acceptable» en campagne électorale.

«Nous n'avions pas eu d'autre choix que de le remercier de ses services. Le geste qu'il a posé était moralement inacceptable pour toute l'organisation électorale. Les gens n'étaient pas contents de lui», déclare M. Perreault.

Enfin, l'ex-candidat à la mairie, qui s'était retiré de la course après ces événements malheureux, souhaite vivement que le dossier soit fermé une fois pour toutes et que M. Buisson assume entièrement la responsabilité du geste qu'il a posé de son propre chef. ■



Les déclarations de François Buisson ont de nouveau fait des vagues.



Au moins jusqu'au 10 septembre

Les travaux de pavage de la rue Pierre-Caisse, entre les boulevards du Séminaire et de Normandie, se poursuivront au moins jusqu'au 10 septembre. Le chantier, qui devait à l'origine être terminé le 3 septembre, accuserait de nouveaux retards. C'était la dernière chose que souhaitait la Ville de Saint-Jean sur cette artère majeure, sur laquelle se trouvent notamment l'hôpital et la polyvalente. ■



Pavage au centre-ville

La rue Saint-Jacques a été temporairement fermée en raison de travaux de pavage sur la rue Richelieu, entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Charles. Quant à la section de Richelieu comprise entre les rues Saint-Georges et Saint-Jacques, qui ressemble à une vraie planche à laver, elle devrait être repavée l'été prochain. Patience, ni Rome ni Saint-Jean n'ont été construites en un jour! ■



Encan des carrières: la Ville a payé 3390 $ pour le nettoyage

Facture refilée aux propriétaires du terrain

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le nettoyage du site de l'immeuble de l'Encan des carrières, au 817 rue Des Carrières, a coûté quelque 3390 $ à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cet immeuble avait été incendié durant le Grand Verglas et le terrain n'avait pas été nettoyés, au grand dam des citoyens du quartier Notre-Dame-de-Lourdes (NDL) qui s'en étaient plaints à leur conseiller municipal, Germain Poissant.

Après des tentatives infructueuses auprès des propriétaires, la Ville avait intenté un recours judiciaire d'injonction qui a été entendu le 8 juillet en Cour supérieure par le juge Roland Tremblay.

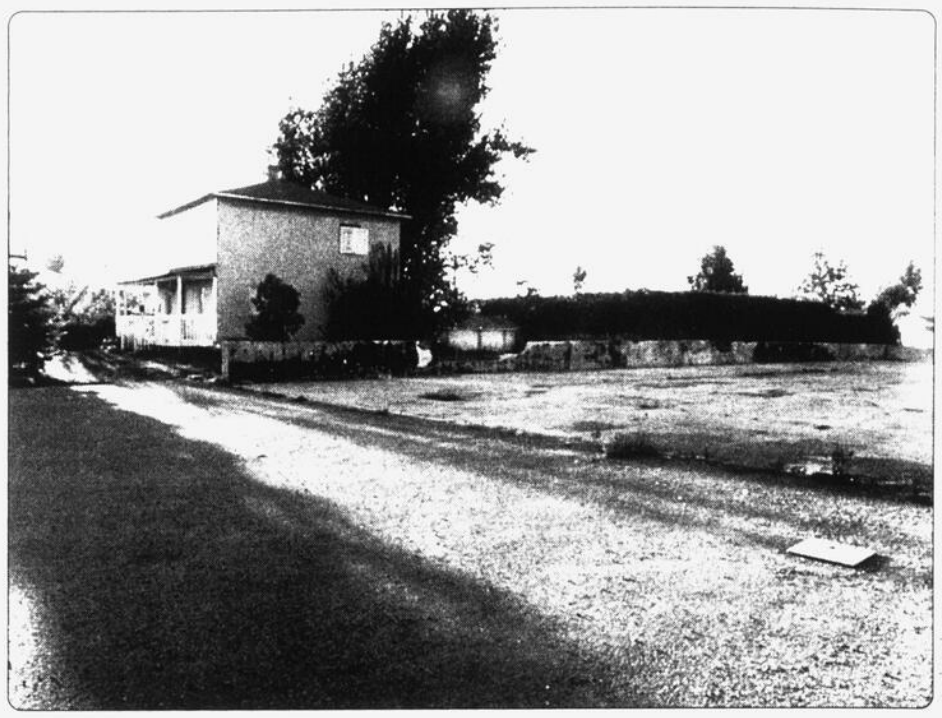
Ce dernier avait ordonné aux propriétaires le nettoyage des lieux et autorisé la Ville à procéder, aux frais des propriétaires, au nettoyage du site et à l'enlèvement des débris, rebus et restes incendiés.

Les travaux ont été exécutés une semaine plus tard, le 18 juillet, par *B. Fregeau et Fils Inc.*, un entrepreneur dont les services ont été retenus par l'hôtel de ville.

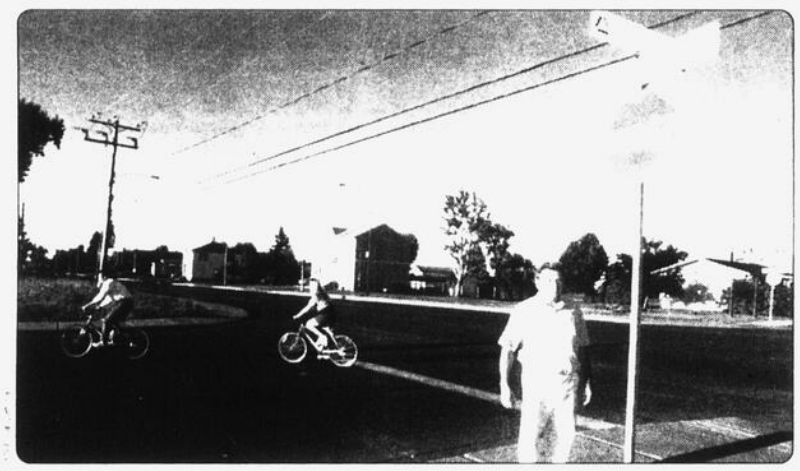
Le greffier adjoint, Me Louis Hébert, explique que le coût des travaux ainsi que les frais afférents seront facturés aux propriétaires de l'immeuble, fort probablement sous la forme d'un compte assimilable à une taxe municipale.

Ce nouveau compte viendra ainsi s'ajouter au compte de taxes dont les arrérages s'élevaient à 11 915,37 $ en date du 3 septembre.

La superficie du terrain est de 1737 mètres carrés. ▪



Le nettoyage du terrain de l'Encan des carrières a coûté près de 4000 $ à la Ville de Saint-Jean.



Poissant presse Paquin d'agir vite

Maintenant que Transports Québec reconnaît que l'installation d'un feu de circulation est justifiée à l'intersection du chemin du Grand-Bernier et de la rue Saint-Jacques, le conseiller de NDL, Germain Poissant, presse le député Roger Paquin d'intervenir rapidement auprès de son gouvernement pour la mise en place des feux de circulation. «Pour les citoyens de mon quartier, c'est une importante question de sécurité», commente M. Poissant. ▪

Le conseiller Poissant peste contre les gros blocs de béton

Futur espace vert du «Parc Johannais»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pas plus que les résidents du secteur, le conseiller de NDL, Germain Poissant, n'a pas du tout apprécié de voir apparaître une série de gros blocs de béton sur le terrain situé à l'intersection des rues Claude et Turcotte, dans l'ancien Parc Johannais.

Je ne sais pas qui, à la Ville, a décidé d'installer ces blocs de béton sur ce terrain mais je trouve que ça n'a pas de bon sens pour l'environnement des citoyens. C'est inacceptable et, fiez-vous sur moi, ça va disparaître de là », peste le conseiller Poissant.

Le conseiller veut que soient entrepris le plus rapidement possible les travaux d'enlèvement du revêtement de pierre et le gazonnement du terrain. Le stationnement des automobiles devrait être encore permis pour un an sur la rue Claude, en bordure de la nouvelle zone gazonnée.

Ces propos seront sûrement bien accueillis de la part du porte-parole des citoyens du secteur, André Harvey, qui a communiqué avec le journal pour dénoncer l'installation de ces blocs de ciment, une véritable horreur au beau milieu de leur zone résidentielle.

Propriété de la Ville et zoné «espace vert», ce terrain du Parc Johannais, un site de maisons mobiles, est depuis 1992 utilisé comme parc de stationnement par la compagnie Flamingo.

À l'époque, cette dernière a eu de l'administration municipale une permission verbale d'utiliser ce terrain pour combler ses besoins de stationnement pour ses employés.



Les citoyens Jean-Paul Gélineau et André Harvey dénoncent l'installation de blocs de béton par la Ville au beau milieu de leur secteur résidentiel.

Depuis le printemps, les citoyens du secteur dénoncent l'aménagement de ce stationnement «illégal» et réclament l'espace vert prévu à la réglementation municipale.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir le 30 août au conseiller Germain Poissant, le directeur général de la Ville, Roger Theriault, résumait ainsi les travaux à venir:

«Nous entreprendrons ces jours-ci des travaux pour récupérer le revêtement qui aurait pu être contaminé par des abat-poussière du côté de la rue Turcotte pour y aménager un espace vert. La partie du terrain donnant sur la rue Claude sera utilisée comme stationnement pour une période d'un an pendant que la compagnie Flamingo planifie de faire des changements dans son aménagement pour régler le manque de stationnement.» ▪

Un goût d'automne

Du 30 août au 12 septembre



Admirez les nouveautés automnales des marchands à la cour centrale.

Les 10, 11 et 12 septembre, présentez les preuves de vos achats à l'hôtesse à la cour centrale et courez la chance de gagner une garde-robe d'une valeur de 500$ en certificats-cadeaux.

Chaque tranche de 25$ vous donne droit à un bulletin de participation.

Bulletins de participation disponibles chez les marchands et à la cour centrale.
Détails et règlements disponibles au bureau d'administration.
Le(la) gagnant(e) devra répondre correctement à la question mathématique sur le bulletin de participation.
Tirage dimanche le 12 septembre 1999 à 15h00 à la cour centrale.

CARREFOUR RICHELIEU

Plus de 120 magasins et services
Renseignements: (450) 348-6169
Sortie 9 de l'autoroute 35, Saint-Jean-sur-Richelieu

Zellers SEARS superC

0439858 9c:14 mf

Quelles sont les priorités de la rentrée pour les conseillers de Saint-Jean?

Budget, gel des taxes, Balmet, centre-ville, etc.

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

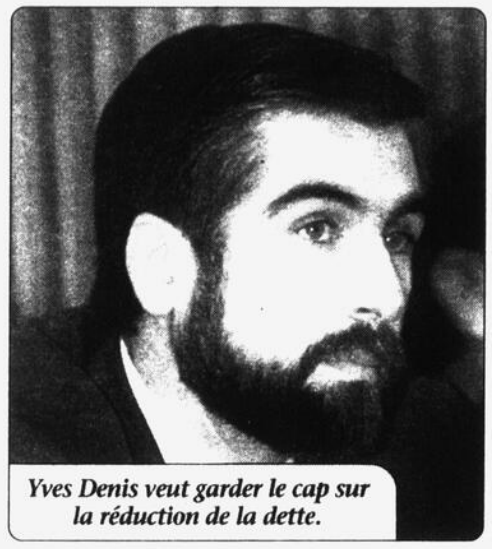
En cette période de rentrée, nous avons demandé aux conseillers municipaux de Saint-Jean d'identifier trois priorités à leur agenda.

La conseillère du quartier Saint-Eugène, June Galipeau, se dit très soucieuse de l'amélioration de l'efficacité des services municipaux. Elle souhaite aussi un changement de culture d'entreprise à l'hôtel de ville, dans une relation tournée vers les besoins du client-citoyen.

Mme Galipeau estime qu'il est temps qu'aboutisse le dossier du choix de la gare pour la halte cyclo-touristique. Dans son quartier, elle entend faire avancer le dossier de l'amélioration des parcs et du réseau routier. À la grandeur de la ville, elle demande plus de vigilance du contrôle routier des véhicules lourds.

Le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, entend pour sa part garder le cap sur la réduction de la dette, notamment par la limitation des emprunts pour dépenses d'immobilisations à 1,5 million par année. Dans un secteur où les refoulements d'égouts sont nombreux, il souligne qu'il faut prioriser les travaux correctifs aux endroits où les refoulements sont les plus fréquents, par le biais d'interventions les moins coûteuses possible. Président du Festival de montgolfières, M. Denis veut enfin mieux utiliser cet outil de promotion comme moteur de développement économique.

Dans Normandie Ouest, Bernard Langlois place le budget en tête de liste. «Le budget englobe tout», dit celui qui prêche en faveur de la réduction de la dette, du maintien du niveau des services municipaux et du gel, si possible, du compte de taxes malgré le fait que la facture de 1,9 million de Québec risque de revenir dans le budget 2000. M. Langlois croit que Saint-Jean doit intensifier la surveillance routière en apportant une attention particulière à la protection des piétons.



Yves Denis veut garder le cap sur la réduction de la dette.

Pour le conseiller de NDA, Yvan Berthelot, la démolition de la Balmet, un dossier qui traîne depuis trop longtemps, doit aboutir cet automne. D'autre part, il se dit préoccupé par le maintien, voire le gel du compte de taxes, d'avis qu'une meilleure gestion municipale permettrait facilement de dégager 10% de marge de manoeuvre dans tous les services municipaux. M. Berthelot croit que la Ville doit mettre le cap sur le développement économique et la création d'emplois, ce qui devrait être facilité par l'important dossier de la fusion, une priorité incontournable à ses yeux.

Le conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier, garde pour sa part le cap sur la revitalisation du centre-ville. L'adoption d'un budget sans hausse de taxes et la poursuite du dossier de la fusion sont au premier plan de son agenda d'automne.

L'augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque Adélard-Berger afin de la rendre plus accessible, notamment en été, de même que le gel du compte de taxes et la diminution de la dette font partie des priorités de la rentrée de la conseillère de Normandie Est, Michelle Power. Dans son quartier, cette dernière verra à ce que soit complété l'aménagement du parc Davignon et à faire cheminer le dossier de l'aménagement du parc Beauchamp, le long de la rivière Richelieu.

Le conseiller de NDL, Germain Poissant, est très clair. Il est hors de question qu'il vote cette année en faveur d'une augmentation du compte de taxes. «Pour moi, il n'y aura pas d'augmentation de taxes en 2000», dit-il. La réduction de la dette et la relance économique lui apparaissent des priorités incontournables pour la Ville de Saint-Jean. Dans son quartier, il poursuivra son action pour la réalisation de l'espace vert et des travaux sur les rues Claude et Turcotte; l'asphaltage du Haut-Saint-Jacques; l'installation d'un feu de circulation au coin de Saint-Jacques et Grand-Bernier; la correction des problèmes aux feux de circulation de l'intersection de la rue Saint-Jacques et du boulevard Industriel.



Germain Granger est le seul conseiller qui n'a pas trouvé le temps de rappeler au journal.

Appelé à deux reprises à son domicile, le conseiller de Saint-Gérard, Germain Granger, était une fois au golf et une autre au café. Il n'a pas retourné nos appels ni ceux laissés en d'autre temps sur sa pagette. On peut présumer, dans son cas, que le dézonage du terrain d'Amoco, face à Sports Maska-CCM, sera l'une de ses préoccupations automnales.

Saint-Jean doit trouver 1,3 million $ pour 2000

Pour ne pas augmenter les taxes

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Alors que l'administration publique johannaise et les membres du conseil municipal se préparent tranquillement à plonger dans les préparatifs budgétaires d'automne, un premier message vient d'être envoyé par le directeur général de la Ville, Roger Theriault.

Lors du caucus du 30 août, il a indiqué au conseil municipal qu'il faudra trouver 1,3 million $ du côté des revenus ou des dépenses afin d'adopter un budget sans augmentation de taxes en 2000.

Si les politiciens devaient aller chercher tout cet argent du côté de la taxe foncière générale, les contribuables johannais pourraient avoir droit à une hausse de 8 cents du taux de taxe foncière, soit l'équivalent de 72 $ pour un bungalow évalué à 90 000 $.

À la Trésorerie, on explique que ce chiffre de 1,3 million de dollars est très préliminaire et que les analyses préparatoires à l'étude du budget, notamment l'évolution du service de la dette, ne sont pas encore complétées.



Roger Theriault

Le 30 juin dernier, le trésorier, Michel Dussault, avait laissé voir, dans son rapport trimestriel, que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu marche sur un fil de fer avec son budget de 49 157 921 $ pour 1999.Il prévoyait que l'exercice financier devrait se terminer avec un maigre surplus de 8500 $ le 31 décembre prochain.

Dans ses brefs commentaires, le trésorier insistait auprès des élus sur la nécessité de gérer serré d'ici la fin de l'année afin de ne pas avoir de mauvaises surprises.

«Si ce n'était des économies (160 032 $) réalisées au niveau du service de la dette, nous serions dans une situation pour le moins précaire», avait-il écrit. ■

Pensée de la semaine

Les bonheurs sont comme le gibier.
Quand on les vise de trop loin, on les manque.
Alphonse Karr

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

047493-9c14-m

SÉPARATION - DIVORCE
Pour vous entendre sur le règlement de vos conflits



MÉDIATION FAMILIALE
GRATUITE
POUR COUPLE (MARIÉ OU NON) AVEC ENFANT(S) À CHARGE (PROJET DE LOI 65)
Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
347-8220
242282-9c49-r

CENTRE D'ARTS MARTIAUX
BUDOKAN
COURS DE KICK-BOXING
hommes, femmes et enfants
Inscrivez-vous maintenant: 348-2836
427, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
248869-9c14-mr

MARIEVILLE

Le FIL en assemblée

Le Fonds d'investissement local au Coeur de la Montérégie tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 22 septembre à 19 heures au centre administratif de la MRC de Rouville, situé au 500, rue Desjardins à Marieville. Lors de cette assemblée, le président du FIL, Rosaire Houle, présentera le bilan de l'année 1998-1999. Il y aura aussi élection pour deux postes d'administrateurs représentant le milieu des affaires. La mission du Fonds d'investissement local est d'assurer aux entreprises du Coeur de la Montérégie du financement complémentaire, essentiel au démarrage d'entreprises, à la poursuite des opérations, à l'expansion ou à la modernisation dans le but de stimuler la création d'emplois dans la MRC de Rouville. Le FIL est un fonds provenant du milieu. Plusieurs partenaires y ont investi: MRC de Rouville, Secrétariat au développement des régions, Centre d'aide aux entreprises de la Haute-Yamaska ainsi que les Caisses populaires d'Ange-Gardien, Marieville, Rougemont, Saint-Césaire et Saint-Paul-d'Abbotsford.

BEDFORD

Départ du chanoine Gaston Giguère

En fonction depuis seulement trois ans comme curé des six paroisses de l'Unité pastorale des Frontières, le chanoine Gaston Giguère, quittera la région le 1er octobre prochain pour une nouvelle nomination. En effet, Mgr François Lapierre, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, vient de le nommer curé de trois paroisses de la ville de Saint-Hyacinthe; Cathédrale, Christ-Roi et Sainte-Eugénie. Les paroissiens des six paroisses sont invités à lui exprimer leur reconnaissance lors d'une fête qui aura lieu le samedi 18 septembre prochain à compter de 16 heures. La célébration eucharistique à l'église Saint-Damien sera suivie d'un souper au Centre communautaire Georges-Perron de Bedford.

Puis, les communautés de l'unité pastorale accueilleront un successeur au curé actuel en la personne de l'abbé André Vincent. M. Vincent connait très bien la région, puisque dans les années soixante-dix, il a déjà été curé de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc de Stanbridge-East, qui, comme on le sait, a été fermée en novembre 1998. L'abbé Vincent est âgé de 52 ans. Il est très dynamique et possède de nombreuses qualités pastorales. Il arrive dans le milieu après avoir été vicaire général du diocèse pendant 11 ans.

VENISE-EN QUÉBEC

Avis de recherche

La municipalité de Venise-en-Québec est présentement à la recherche de photos, anecdotes ou toute autre documentation pouvant aider à la préparation d'un livre sur l'historique de Venise en prévision de l'an 2000 qui marquera le 50e anniversaire de fondation de la municipalité. Les intéressés sont priés de téléphoner à l'Hôtel de ville au 244-5838 ou par la poste au 237, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec, à l'attention de Mme Diane Bégin. Les documents prêtés seront remis dès que le travail sera terminé.

LACOLLE

Médicaments

Le Centre d'action bénévole de Lacolle et Saint-Bernard organise, en collaboration avec le CLSC Vallée des Forts, la FADOQ et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, une série de six rencontres sur la sensibilisation et l'information sur les médicaments. Pour inscription à la session d'automne: 246-2016.

SHERRINGTON

Éducation environnementale

Une trentaine d'enseignants venant des quatre coins du Québec, dont Francine Giroux de Sherrington et qui enseigne à l'école Des Moussaillons à Saint-Philippe-de-La Prairie, ont participé au 11e séminaire de la Fondation Riou-Delorme qui avait pour thème cette année: «L'environnement du 21e siècle: faut changer d'air». Ce séminaire intensif d'une semaine qui s'est déroulé au début du mois d'août à Longueuil, a permis aux participants d'explorer des problématiques environnementales aussi majeures que celles des changements climatiques et de la gestion de l'eau. De plus, les participants ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances des enjeux environnementaux en compagnie de spécialistes issus du milieu de la recherche, des gouvernements, de groupes environnementaux et des industries. Le programme comprenait des conférences, des discussions, des visites d'industries et de laboratoires de recherche universitaire.

HENRYVILLE

Centre d'entraide régional

Le Centre d'entraide régional d'Henryville (CERH) est à la recherche de bénévoles pour son comptoir familial. Les bénévoles effectueront le triage des vêtements, laveront la vaisselle et les jouets. Certaines personnes auront à se présenter au CERH (situé au 109, rue Saint-Jean-Baptiste), d'autres pourront faire le travail à leur domicile. Le Centre rappelle que ses heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, et de 13 heures à 16 heures. Quant au Comptoir familial, ce dernier est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, et de 13 heures à 15h30. Pour information: Hélène Landry au 299-1117.

FARNHAM

Fusion

Près de 400 personnes ont assisté à la soirée d'information publique sur le projet de regroupement des municipalités de Farnham et de Rainville le 31 août dernier à l'auditorium de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand. La mairesse de Farnham, Lyse Lafrance-Charlebois, le maire de Rainville, Josef Husler ainsi que Pierre Larochelle, de la direction des opérations régionales du ministère des Affaires municipales du Québec, ont tour à tour pris la parole pour expliquer le projet de fusion. Après avoir dressé un bref historique de Farnham, la mairesse a vanté les avantages d'un mariage entre les deux parties.



La mairesse de Farnham, Lyse Lafrance-Charlebois et le maire de Rainville, Josef Husler, ont expliqué les démarches menées depuis quatre ans qui ont abouti à un projet de regroupement.

De son côté, le maire de Rainville a rappelé les démarches et les réflexions des deux conseils au fil des quatre dernières années. Une entente de principe qu'il a qualifiée d'acceptable pour les deux parties. Dans le document distribué aux citoyens lors de la soirée, on y précise les conditions qui seraient retenues dans l'entente commune. Le nom de la nouvelle municipalité serait «Ville de Farnham». Le regroupement entrerait en vigueur le 1er janvier 2000 et la première élection générale aurait lieu le 7 mai 2000. Durant cette période, le conseil municipal sera composé de tous les membres des deux conseils actuels. Pour la première élection générale, la moitié des sièges seraient en élection alors que pour la deuxième, la nouvelle ville serait divisée en districts électoraux. Après l'adoption du règlement de regroupement par les deux conseils municipaux, la demande commune sera transmise à la MRC de Brome-Missisquoi et à la Commission de toponymie pour consultation. Une période de trente jours permettra aux propriétaires, locataires et personnes domiciliées de faire valoir leur avis au projet en s'adressant par écrit au ministère des Affaires municipales. Les gens pourront également signer le registre le 27 septembre prochain. Le gouvernement rendra par la suite sa décision puis publiera le décret dans la Gazette officielle du Québec. Puisque les municipalités se sont entendues sur un projet de regroupement avant le 15 septembre, elles bénéficieront du Programme d'aide financière au regroupement municipal. La subvention de 809 900 $ (ce qui correspond à 100 $ par citoyen) sera répartie de la façon suivante, soit 76,5 % à Farnham et 23,5 % à Rainville. ■

Le bureau de poste de Saint-Luc déménage

Le bureau de poste situé au 363, boulevard Saint-Luc déménagera prochainement au 310, boulevard Saint-Luc dans le nouveau Centre professionnel et d'affaires.

En plus d'être spacieux et plus moderne, le nouvel emplacement possédera un vaste espace de stationnement pour la clientèle. Cette décision de Postes Canada de réaménager les locaux du bureau de poste a pour but de mieux servir la population de Saint-Luc.

Le bureau de poste actuel ne rencontrait pas les exigences de Postes Canada en matière de service à clientèle et aurait nécessité des travaux de rénovation trop importants. ■



Un peu de civisme, S.V.P.

La piste cyclable entre Iberville et Farnham est trop souvent l'objet d'actes de vandalisme, particulièrement sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire et de Saint-Athanase. Des bancs, des tables et des toilettes ont été brisés. Des pièces de bois ont été utilisées pour faire des feux. Des poubelles ont été vidées de leur contenu. Le maire de Mont-Saint-Grégoire, M. André Barrière, s'est chargé lui-même de réparer les dégâts, la semaine dernière. Il a pourtant autre chose à faire de ses soirées. Les responsables n'ont guère d'autre choix que de faire preuve de patience et de réparer. Ceux qui surprennent les vandales peuvent toujours appeler les policiers, mais l'idéal serait que tous et chacun fasse preuve de civisme. ■

Cinq vins du Haut-Richelieu sur la table du président de la France!

Un cadeau de Bachand au président Chirac

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il y a une chose que l'on ne pourra jamais reprocher au député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, c'est de manquer de culot dans l'exercice de ses fonctions.

Jeudi dernier à Québec, le député de Saint-Jean s'est moqué de toutes les règles du protocole pour aller remettre en mains propres, au président de la République française, Jacques Chirac, un panier rempli de cinq bouteilles de vin du Haut-Richelieu.

«Le président Chirac m'a paru être très touché par ce cadeau. Il m'a promis de goûter au vin de chez nous», raconte-t-il, fier d'avoir réussi à approcher le numéro un de la France lors d'une réception au Château Frontenac.

Avant de quitter pour participer au Sommet de la francophonie à Moncton, le président français accueillait quelque 300 personnes à Québec dans le cadre d'une réception offerte en l'honneur de la Communauté française au Québec, dans la Salle de Bal du Château Frontenac.

Le député Bachand, qui cultive depuis quelques années les relations avec les consulats lors du Festival de montgolfières, y avait été invité par la consule générale de France à Montréal, madame Françoise Le Bihan.



Le président Jacques Chirac a promis au député Claude Bachand de goûter les vins du Haut-Richelieu.

Sans préavis, M. Bachand s'est approché du président français au cours de la réception. En deux minutes, il a eu le temps d'échanger quelques mots avec le président de la France, d'être présenté à son épouse, Bernadette, et de lui remettre le panier contenant les meilleures bouteilles des vignobles Morou (Napierville), Dietrich-Jooss (Iberville), Des Pins (Sabrevois), Angell (Saint-Bernard-de-Lacolle) et Le Royer-St-Pierre (Napierville).

Il a également remis au président français une lettre dans laquelle on peut notamment lire ce qui suit:

«Nos nations sont nées dans un même lieu. Cette terre, la France, constitue le berceau de nos plus fécondes inspirations. De par notre descendance et nos liens culturels et linguistiques communs, plusieurs enjeux unissent encore nos destinées. Pour souligner cette collaboration étroite et pour vous remercier de votre visite, je vous prie d'accepter ce présent. Ces produits du terroir québécois s'inspirent à bien des égards du terroir français. Leur provenance n'est pas sans rappeler nos racines et l'importance que constitue pour nous l'appartenance aux valeurs que partagent la terre du Québec et de la France.»

L'hôtel de ville d'Iberville victime d'un cambriolage

LOUISE BÉDARD

L'hôtel de ville d'Iberville ainsi que les bureaux de la Commission des loisirs et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation logés dans le même édifice ont été victimes de cambriolage dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

Les voleurs ont réussi à forcer la lourde porte de fer de la voûte de l'hôtel de ville sans toutefois mettre la main sur une somme importante d'argent. Un dépôt d'argent est effectué chaque jour. Les pertes sont plutôt dues aux dommages qui ont été causés par les voleurs.

Les traces d'infraction laissent croire que les malfaiteurs se sont introduits par la porte donnant accès aux bureaux du ministère de l'Agriculture, sur la 1re Rue. Ils y ont volé cinq ordinateurs. De là un corridor permet l'accès aux bureaux de la Commission des loisirs qui a été départi d'un ordinateur.

Puis les voleurs se sont rendus à l'hôtel de ville. Ils se sont attaqués à la porte de la voûte dont les murs sont en béton. Cette voûte mesure environ 20' X 30' et renferme non seulement la caisse mais aussi les archives de la ville. C'est à l'aide d'un pied de micro et de tournevis que les cambrioleurs ont réussi à ouvrir la porte. Ils ont causé des dommages très importants au cadrage de la voûte, à la porte et au mécanisme de fermeture avec combinaison qui devront être remplacés. Les voleurs ont dû déployer beaucoup d'énergie pour arriver à ouvrir la porte métallique.

La ville prévoit une dépense de l'ordre de 10 000 à 15 000 $. Rien d'autres n'a été volé dans les bureaux de l'hôtel de ville.

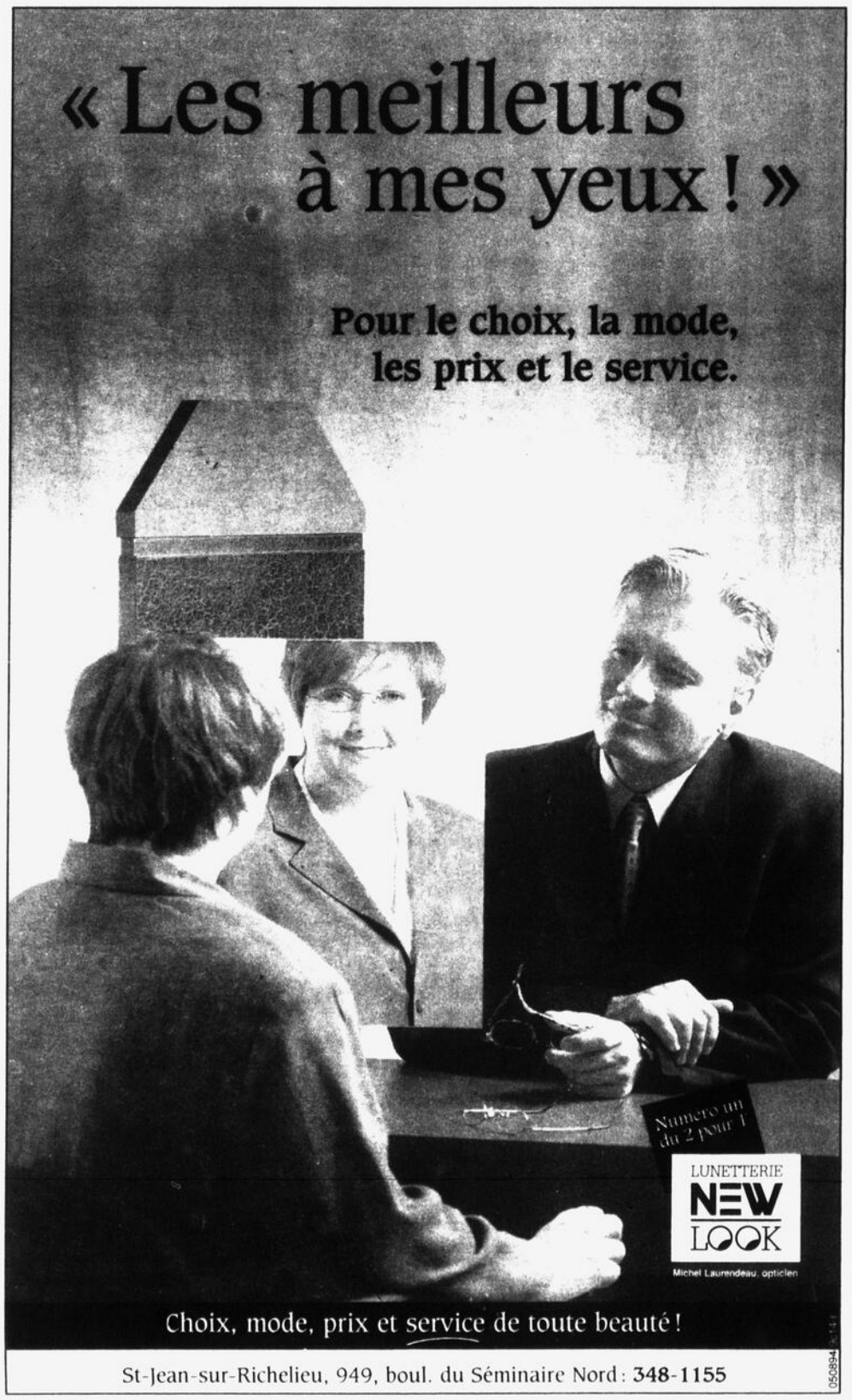
Les voleurs ont tenté sans succès de s'introduire dans les bureaux du directeur général et du greffier. Par ailleurs une porte munie d'une barre-panique ouvrant à l'extérieur du côté de la piste cyclable a été forcée et la porte de la Commission des loisirs a été laissée ouverte.



Les voleurs sont entrés dans la pièce qui sert de voûte. C'est là que les archives sont entreposées.

La ville a des assurances. Ce qu'elle n'a pas, c'est un système d'alarme. Nul doute que cet incident saura convaincre le conseil municipal d'approuver le budget nécessaire à son installation.

Jeudi avant-midi les policiers ont examiné les lieux et tenté de relever des empreintes digitales afin d'amorcer leur enquête. ■



DÉTECTIVE PRIVÉ
PROTEC-CRIME DU QUÉBEC
(450) 358-5228
Sans frais : 1-800-649-0539
SERVICE 24 HEURES

Dr Frédéric St-Jean
CHIROPRATICIEN

Vous souffrez de:
- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation

N'ATTENDEZ PLUS! CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE *SUR RENDEZ-VOUS*
Reçus disponibles pour assurances
1050, boul. du Séminaire Nord, bureau 240
(près de l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-3232

Gestion des déchets: les citoyens de Mont- Saint-Grégoire veulent savoir quand la MRC élaborera son plan d'action

GILLES BÉRUBÉ

L'Association pour une gestion écologique des déchets dans le Haut-Richelieu (AGED) demande à la MRC quand elle entend entreprendre l'élaboration de son plan d'action sur la gestion des résidus. L'association a formulé la question lors de la dernière séance de la MRC même si pour le moment, rien n'oblige la MRC à réaliser un tel exercice.

L'an dernier, le ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, a dévoilé la politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles. Cette politique prévoit que chaque MRC sera tenue de préparer un plan d'action sur la gestion des déchets sur son territoire. Il y a quelques semaines, le ministre a déposé l'*Avant-projet de loi sur la qualité de l'Environnement et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets*. Cette proposition doit être étudiée en commission parlementaire cet automne et être suivie d'un projet de loi devant être adopté avant la fin de 1999.

À la suite du dépôt de la politique gouvernementale, la MRC a répété le message qu'en ce qui la concerne, elle a déjà une politique de gestion des déchets. Toute la démarche conduisant à la création, puis à l'exploitation de Compo-Haut-Richelieu constitue son plan d'action. À l'époque, l'orientation gouvernementale n'était pas précisée dans un texte législatif.

À la lecture de l'avant-projet de loi, on voit mal comment la MRC pourra échapper à cet exercice dans le cas, bien sûr, où l'Assemblée nationale finit par adopter la loi. Le projet décrit de façon précise tous les éléments que le plan doit couvrir sans compter toute la procédure de consultation publique. On parle d'un document beaucoup plus élaboré que ce que la MRC a pu produire au moment de lancer Compo-Haut-Richelieu avec son associé, le Groupe Matrec.

QUESTIONS

À la dernière séance de la MRC, les représentants de l'AGED, formée principalement de citoyens de Mont-Saint-Grégoire, ont remis une liste écrite de questions au conseil des maires, comme elle le fait maintenant presque à tous les mois. En préambule, l'association rappelle certains des objectifs du plan d'action gouvernemental, notamment ceux de prévenir et réduire en quantité la production de déchets, de promouvoir la récupération et la valorisation des déchets pour réduire l'enfouissement et d'assurer une gestion sécuritaire des installations d'élimination.

Elle souligne que, selon l'avant-projet de loi, toutes les MRC devront établir, avant le 1er janvier 2002, un plan de gestion des matières valorisables et des autres déchets qui s'appliquera à l'ensemble de son territoire. Ce plan devra entre autres faire l'inventaire des matières à valoriser ou à éliminer et préciser les orientations et les objectifs de valorisation et d'élimination. Il devra également recenser les installations existantes et définir les nouvelles installations nécessaires. Enfin, il devra inclure une démarche favorisant la participation de la population et établir un calendrier de mise en oeuvre.

CONSULTATION

L'Association met en évidence tout le processus de consultation publique prévu à l'avant-projet de loi, sans oublier les dispositions qui permettront à la MRC d'adopter un règlement pour limiter ou interdire l'enfouissement de déchets provenant de l'extérieur de son territoire.

Rappelons que Compo-Haut-Richelieu projette de réouvrir le site d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase pour y éliminer quelque 300 000 tonnes par année. Les citoyens estiment que ce projet aura des effets majeurs, permanents et irréversibles. En conséquence, ils demandent à la MRC si elle a l'intention d'entreprendre sans délai la procédure de préparation de son plan.

L'Association veut savoir si la MRC a l'intention, pour préparer ce plan, de retenir les services de consultants reconnus dans le domaine. Si tel est le cas, elle demande si la MRC fera appel à Compo-Haut-Richelieu ou au Groupe Matrec ou si elle consultera une firme indépendante des deux sociétés. L'Association demande enfin si l'implantation d'un site d'enfouissement se fera avant ou après l'approbation de son plan d'action par le ministre de l'Environnement. ■

SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

Les jeunes du Haut-Richelieu attendus au Campus du Fort Saint-Jean, le 22 septembre

GILLES BÉRUBÉ

Dans la foulée du Sommet du Québec et de la Jeunesse, qui se tiendra en février 2000, les jeunes de tout le Québec sont conviés à participer aux étapes préparatoires. Dans le Haut-Richelieu, la rencontre locale du Forum jeunesse de la MRC du Haut-Richelieu se déroulera le mercredi 22 septembre, de 19 heures à 22 heures, au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean.



Martine Roy et Francis Kelly, de Virage Carrefour jeunesse-emploi.

Dans son *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, le gouvernement du Québec a prévu la création, dans chacune des régions administratives du Québec, d'un Forum jeunesse régional. Ce forum est rattaché au conseil régional de développement (CRD). Ces forums placent les jeunes au coeur du processus décisionnel régional.

En vue du Sommet du Québec et de la jeunesse, les forums régionaux tiendront chacun leur colloque. En Montérégie, la Société montérégienne de développement, qui est le CRD de la région, a mandaté les Carrefours jeunesse-emploi pour tenir la consultation dans chacune des MRC. Dans le Haut-Richelieu, la rencontre locale se tiendra le mercredi 22 septembre. En plus du Haut-Richelieu, Virage Carrefour jeunesse-emploi s'occupera aussi d'organiser la rencontre locale de la MRC de Rouville.

La rencontre vise les jeunes de 15 à 29 ans. Ces derniers sont invités à venir discuter des enjeux et les problèmes locaux auxquels les jeunes sont confrontés et à identifier des solutions possibles. L'objectif est de dégager les grandes priorités des jeunes de la région du Haut-Richelieu. Par la suite, il faudra des volontaires pour aller défendre ces idées lors du colloque régional de la Montérégie, qui se déroulera le samedi 13 novembre, à l'hôtel Radisson, de Longueuil. Ce qui se dégagera du forum de la Montérégie sera apporté au Sommet du Québec et de la jeunesse, en février prochain. Le premier ministre Lucien Bouchard présidera lui-même ce sommet.

La rencontre du 22 septembre doit se tenir en trois heures. Les porte-parole de Virage Carrefour jeunesse-emploi, Martine Roy et Francis Kelly, conviennent que c'est court. Pour réaliser l'exercice, les animateurs feront appel à des techniques théâtrales pour lancer la discussion. La formule, qui sera la même dans toutes les MRC de la Montérégie, a été testée à Saint-Hyacinthe.

Il semble qu'elle permette de cerner rapidement les enjeux, les préoccupations et la vision des jeunes et de faire jaillir les idées. Les thèmes évoqués s'articulent autour de trois grands axes, l'éducation, le mieux-être et l'emploi. Ils permettent d'aborder des sujets comme la participation à la vie sociale, les loisirs, le travail, l'éducation, l'environnement, les communications interpersonnelles.

Notons que cette rencontre vise à regrouper principalement les individus qui ne sont pas associés à des groupes organismes. En effet, les différents mouvements de jeunes ont été invités à tenir leur propre consultation à l'intérieur de leur organisation et à en acheminer les résultats directement au Sommet.

Les jeunes qui sont intéressés à participer à la rencontre du 22 septembre sont invités à s'inscrire à l'avance en appelant au 347-4717.

Notons que dans la MRC de Rouville, la rencontre locale se déroulera le 21 septembre, à l'hôtel de ville de Marieville. Pour la MRC des Jardins-de-Napierville, la date prévue est le 18 septembre, à Napierville, alors que dans Brome-Missisquoi, la rencontre se tiendra le 24 septembre, à Cowansville. ■

Le chef libéral en tournée à Saint-Jean le 30 septembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, effectuera une tournée dans le comté de Saint-Jean le jeudi 30 septembre prochain.

Le président de l'Association libérale, Denis Barrette, souligne que le programme de la visite du chef n'est pas encore finalisé.

COCKTAIL-BÉNÉFICE À 200 $

Une chose est cependant acquise, c'est que M. Charest participera à un cocktail-bénéfice à 200 $ le couvert.

Cet événement se déroulera au restaurant «Les Frères Moreau» de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une centaine de militants et sympathisants sont attendus à cette activité au cours de laquelle le chef prendra la parole.

La députée de La Pinière et présidente du caucus libéral de la Montérégie, Fatima Houda-Pepin, sera au nombre des parlementaires libéraux présents au cocktail-bénéfice.

La dernière visite du chef dans la région a eu lieu au début d'août alors que s'est tenu au Campus du Fort Saint-Jean le congrès annuel de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.



Jean Charest participera à un cocktail-bénéfice à 200 $ le couvert.

L'Association libérale du comté de Saint-Jean compte 839 membres en règle. ■

OUVERT 7 JOURS

Metamorphose

Ouvert jusqu'à 21 h
Du lundi au vendredi



Un nouveau LOOK pour l'automne

NOS SPÉCIAUX

Tous les dimanches, lundis, mardis et mercredis

- Permanente -
tout compris
39,95$*

* Léger supplément pour cheveux longs

- Mèches -
20$*

- Teinture -
14$*

Bienvenue aux messieurs!

Coiffeuse avec expérience demandée

943, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

348-9911

ÉDUCATION

L'enseignement, une passion héréditaire pour Robert et Dominique Choquette



ISABELLE SIMARD

Un beau rêve se réalise pour Robert Choquette, enseignant à l'école secondaire Dr-Alexis-Bouthillier. Non seulement sa fille Dominique est professeure à la même école, mais elle enseigne les mêmes matières et manifestent autant d'intérêt pour les activités parascolaires. La passion pour l'enseignement serait-elle héréditaire?

Il semble que oui, a-t-on constaté à l'issue d'une rencontre avec les deux enseignants jeudi après-midi. Lorsqu'ils parlent de leur profession, une étincelle brille dans leurs yeux. «Il n'y a pas de plus beau métier au monde. Vraiment, il n'y a rien de mieux», estime Robert Choquette.

Trente années se sont écoulées depuis ses débuts dans le métier et Robert, que tout le monde surnomme amicalement Chuck, a toujours le feu sacré du métier. Il éprouve le même plaisir à enseigner aux élèves de 1re et 2e secondaire. Surtout, ne lui demandez pas ce qu'il compte faire à la retraite. Il n'en a aucune espèce d'idée. Il aura bien assez de temps pour y réfléchir lorsque le moment sera venu.

À 54 ans, Robert Choquette cumule 27 années de pratique à l'école Bouthillier. Il a enseigné les mathématiques au début de sa carrière, pour ensuite se consacrer entièrement à l'éducation physique.

Sa fille Dominique, 25 ans, enseigne les mathématiques et l'éducation physique à la même école. Le duo Choquette est fort populaire à l'école Bouthillier. À peine quelques jours ont suffi aux étudiants pour découvrir que le père et la fille enseignaient sous le même toit.

UN PREMIER EMPLOI

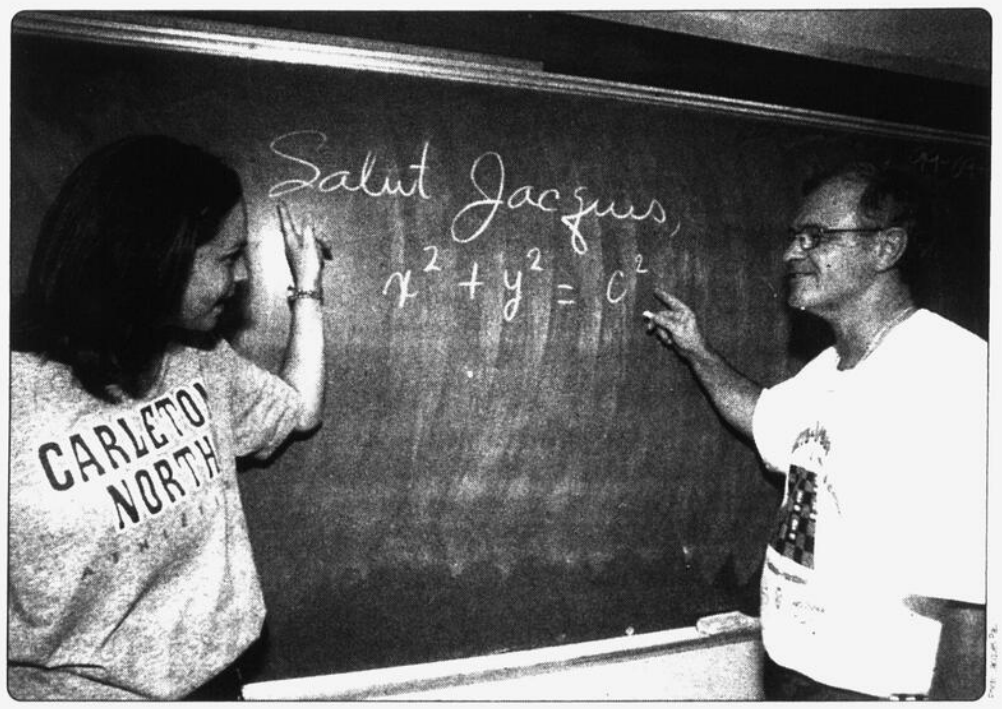
Il y a quatre ans, Robert et Dominique sont rentrés bras dessus, bras dessous à l'école secondaire Dr-Alexis-Bouthillier. Il s'agissait d'un premier emploi pour la jeune enseignante.

«J'ai été le dernier à le savoir. Dominique est venue passer une entrevue à Bouthillier sans même m'en glisser un mot. J'ignorais tout de ses démarches. J'étais vraiment heureux d'apprendre qu'elle enseignerait à la même école», raconte M. Choquette.

Tout comme son père, Dominique s'est engagée dans une multitude d'activités parascolaires. Entraîneuse pour l'équipe de hand-ball, elle a organisé un voyage à Paris l'an dernier.

«Je la regarde aller et je ne fais rien pour l'encourager à s'impliquer. Tout se fait naturellement. Elle me ressemble beaucoup», d'ajouter M. Choquette.

«Je sais que mon père m'observe à l'occasion lorsque je donne mes cours et cela ne me dérange pas. Je l'ai déjà eu comme professeur pendant deux ans et il ne m'a jamais fait sentir que j'avais quelque chose à prouver», réplique Dominique.



Robert Choquette et sa fille Dominique enseignent tous les deux à l'école Dr-Alexis-Bouthillier. Ce n'est pas tout, ils enseignent tous les deux la même matière...

UNE FAMILLE DE PROFS...

À la maison, lorsque la famille Choquette se réunit, devinez de quoi on parle? D'enseignement, bien entendu...

«Mon chum est professeur lui aussi. Un jour, nous avons décidé de présenter mon père à sa mère. Les deux étaient célibataires. Ça a cliqué et ils sont ensemble depuis ce temps. Le plus drôle dans toute cela, c'est que la mère de mon chum était elle aussi enseignante avant de prendre sa retraite», explique Dominique, en riant.

Les réunions de famille donnent lieu à de longues conversations sur la profession. «Tellement que ça finit par agacer ma soeur Marie-Claude, qui étudie en droit. Elle nous ramène à l'ordre», reprend Dominique.

UNE QUESTION INÉVITABLE

La question était inévitable. Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils si différents de ce qu'ils étaient il y a 30 ans?

«Les jeunes ont moins le goût de faire de l'éducation physique. Dès qu'il y a un effort à faire, ils deviennent vite démotivés», commente le père.

«D'une année à l'autre, je remarque qu'au moins deux ou trois jeunes se déclarent asthmatiques dès le début de l'année scolaire pour éviter de faire de l'exercice», ajoute la fille.

Les cours d'éducation physique sont dispensés à raison de trois heures par tranche de neuf jours. «Ce n'est pas beaucoup, d'autant plus que les cours ne durent qu'une heure. Avant, le cours d'éducation physique durait une heure et demie», indique M. Choquette.

Les deux enseignants s'entendent pour dire que l'intérêt de l'élève pour la matière est grandement lié à l'enseignant. «Il faut les prendre avec humour et ne pas trop se prendre au sérieux. Durant les cours d'éducation physique, je leur permets même de m'appeler Dom. Par contre, cela est différent en classe de mathématiques. Au fond, il faut que l'élève sente que tu l'aimes et que tu t'intéresses à lui», soutient Dominique.

«C'est tout à fait cela. C'est vraiment ce que je pense moi aussi. Je ne me suis jamais ennuyé depuis que j'ai commencé à enseigner. J'adore ce que je fais et les élèves le ressentent. Je ne me gêne pas pour aller dîner avec eux le midi. Au début de l'année, ils se demandent pourquoi je suis là, après, ils veulent tous dîner avec moi», soulève M. Choquette, qui n'est pas peu fier d'avoir transmis sa passion pour l'enseignement à sa fille Dominique.

«C'est plus qu'ordinaire. C'est un rêve qui se poursuit», termine-t-il, les yeux rougis par l'émotion. ■

PERSONNEL PROFESSIONNEL DU CÉGEP

Des tracts pour faire valoir les revendications syndicales

LOUISE BÉDARD

Après les employés de soutien et les enseignants membres de la CSN, c'est au tour du personnel professionnel du collégial de faire valoir leurs revendications en matière de conditions de travail. Au cégep de Saint-Jean, les professionnels dont le syndicat est affilié à la CEQ distribuent depuis une semaine un tract dans l'institution.

Les professionnels non enseignants sont conseillers pédagogiques, conseillers en orientation, aides pédagogiques individuels, psychologues, bibliothécaire, attachés d'administration, animateurs de pastorale, etc. Mais leur nombre est en décroissance. Ils ne sont plus que dix travaillant à temps plein au cégep de Saint-Jean.

Une de leurs revendications importantes concerne le rétablissement du nombre de postes qu'il y avait avant les compressions budgétaires et à l'établissement d'un plancher d'emploi.

Ils réclament aussi que les services soient dispensés par du personnel professionnel dûment formé pour les rendre. Les syndiqués s'élèvent contre le fait que du personnel enseignant, cadre, de soutien, contractuel non syndiqué effectuent trop souvent la tâche des professionnels.

Par ailleurs, ils demandent le remplacement de toute personne absente pour une longue période. Ils veulent que cette obligation soit inscrite dans la prochaine convention collective.

Liés au même problème de la réduction de leur nombre, les professionnels revendiquent la réduction de la précarité d'emploi qui touche surtout les jeunes et les femmes. Selon la CEQ, 42% des professionnels dans les collèges ont un statut précaire, c'est-à-dire sans sécurité d'emploi.

De plus les syndiqués réclament une participation réelle des professionnels aux décisions qui touchent leurs secteurs d'activités. Enfin une des demandes syndicales a trait au respect des droits du personnel en cas de fusion, de régionalisation et de décentralisation d'un collège.

Les représentants des professionnels des collèges membres de la CEQ se réunissent en conseil fédéral demain (jeudi) pour faire le point sur l'état des négociations avec la partie patronale et discuter du plan d'action de cet automne. ■

Un voyage en Europe en 2001

ISABELLE SIMARD

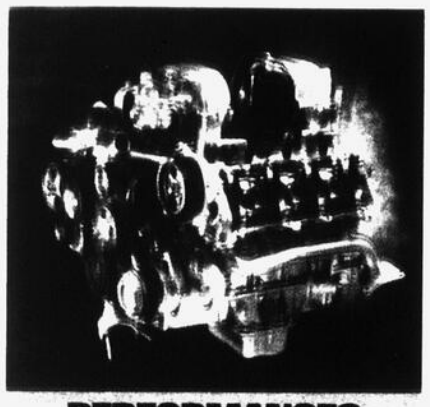
On dit que les voyages forment la jeunesse... Le moins qu'on puisse dire, c'est que Robert et Dominique Choquette appliquent ce dicton avec rigueur. Cette année, la jeune enseignante a décidé d'organiser un voyage en Europe pour l'équipe de hand-ball de l'école Dr-A-Bouthillier.

Le père compte plusieurs voyages étudiants à son actif, notamment en Hollande, à Washington et en Italie. L'an dernier, lorsque sa fille lui a annoncé qu'elle organisait un voyage à Paris, il lui a gentiment offert son aide.

Cette année, l'idée de promouvoir un voyage en Europe auprès des élèves qui font partie de l'équipe de hand-ball ou des jeunes musiciens de l'harmonie vient de Dominique. Rien de moins que 90 élèves devraient prendre part à ce voyage qui aura lieu en 2001. Le choix des destinations n'a toutefois pas encore été arrêté.

«Chaque élève doit recueillir un montant de 1200 $. Ils ont deux ans pour atteindre cet objectif. Des activités auront lieu au cours des deux prochaines années pour financer ce voyage», précise l'organisatrice. ■

Le dernier-né des pick-up
TOYOTA TUNDRA



PERFORMANCES DU TUNDRA
Le moteur V8 de 4,7 L à 32 soupapes et double arbre à cames en tête Toyota est le plus sophistiqué sur ce secteur du marché.

en montre chez le concessionnaire le plus «hot» en ville

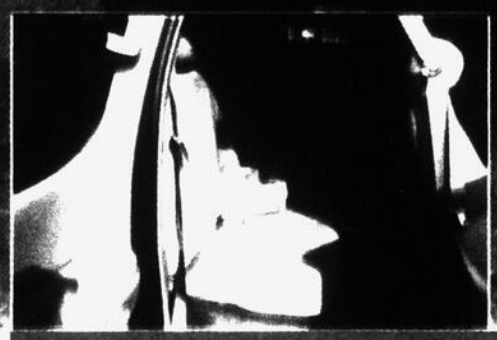




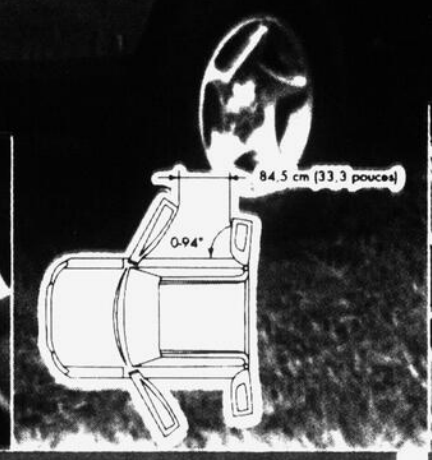
Tableau de bord de style ergonomique relaxant et agréable

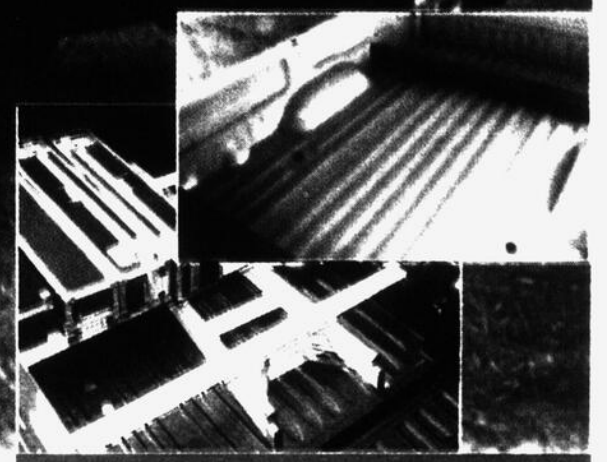


Disponible en version 2 portes ou 4 portes



Large angle d'ouverture dégageant bien l'accès - 84,5 cm (33,3 pouces)

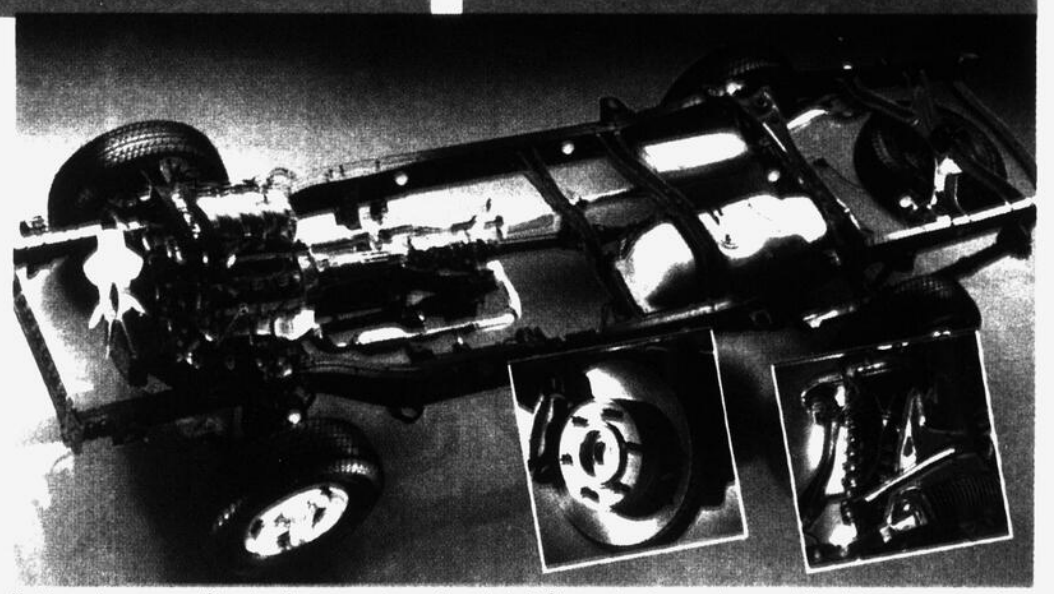


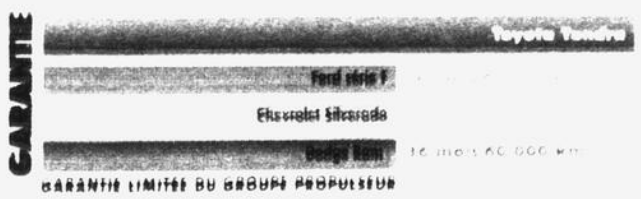


Encoches pour cloisons chargement sur plusieurs niveaux



Capacité maximale de remorquage de 3 265 kg (7 200 lb). Tundra V8, 4x2 à cabine accès.





Qualité, fiabilité et durabilité Tundra
Robustesse avant tout

C'est à la solidité de son cadre que l'on juge un vrai pick-up grand format. Le cadre est en effet la colonne vertébrale d'une camionnette. Il doit être robuste, mais aussi flexible pour absorber les inégalités de la route. Le cadre du Tundra est du type à caisson pour le tiers avant, et est muni de renforts à haute résistance pour les supports avant des ressorts arrière, afin de mieux supporter les charges exercées sur la suspension et le groupe propulseur. Ce cadre permet un calibrage plus précis de la suspension et un alignement des roues plus précis pendant toute la durée utile du véhicule. Grâce aux huit traverses et au fini entièrement peint de son cadre, le Tundra bénéficie d'une plate-forme rigide et durable. Pour garantir la rigidité latérale de la suspension arrière, une traverse en croix a été ajoutée au cadre.

Le service de qualité Toyota

GARAGE RECOMMANDÉ CAA QUÉBEC

359-9000 La promesse du mieux-faire

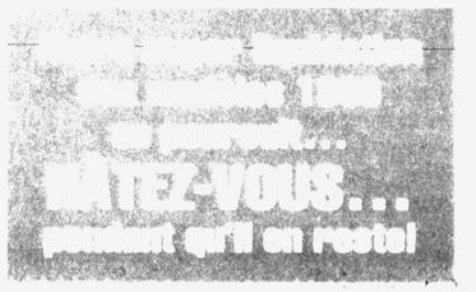
Adresse Internet: dery-toyota.qc.ca

L'assistance routière «extra attentive» Toyota

SOLUTION TOYOTA

PEA

TOYOTA 1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu



NOUVEAU CURRICULUM AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Le sous-ministre Bisaillon incite les directeurs à faire preuve de leadership

LOUISE BÉDARD

Avant la rentrée scolaire, tous les directeurs d'école et leurs adjoints et l'ensemble des membres de l'équipe des services éducatifs de la commission scolaire des Hautes-Rivières ont discuté durant deux jours de la réforme et plus particulièrement du nouveau curriculum des élèves du primaire et du secondaire. Ils en étaient à leur troisième séance d'étude sur le sujet.

Dès septembre 2000, les élèves qui entreprendront leur primaire seront soumis à cette réforme du curriculum. L'année qui commence en est donc une de préparation pour les enseignants du primaire alors qu'au secondaire, les travaux d'application de la réforme seront commencés.

Réunis à l'école secondaire Euclide-Théberge de Marieville, le 19 août dernier, ils étaient près de 90 cadres et conseillers pédagogiques qui ont eu la chance de poursuivre leur réflexion avec le sous-ministre adjoint de l'Éducation, Robert Bisaillon. Celui-ci n'est pas étranger à cette dernière réforme. Avant d'accéder à son poste, il a coprésidé les États généraux de l'Éducation qui a fait ressortir entre autres la nécessité d'un retour aux matières et apprentissages de base. Dans le sillage des États généraux, la maternelle à temps plein a été instituée, le nombre de commissions scolaires réduit, une nouvelle répartition de pouvoirs entre les écoles et les commissions scolaires établie, un conseil d'établissement dans chaque école formé, le débat sur la place de la religion a été relancé, des efforts supplémentaires consentis pour valoriser l'enseignement professionnel, etc.

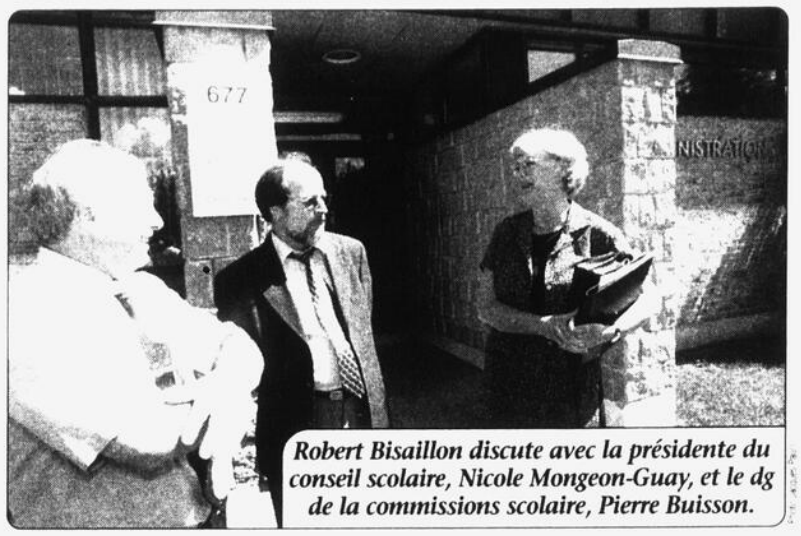
M. Bisaillon a aussi été président du Conseil supérieur de l'Éducation de 1989 à 1995. Il s'est fait connaître antérieurement comme président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires à la CEQ. Il a commencé sa carrière comme enseignant au secondaire. En accédant à la haute fonction publique, il n'a pas pour autant perdu son franc parler.

LEADERSHIP

Le sous-ministre insiste avant tout sur le leadership que devront exercer les directeurs d'école pour vendre la réforme et amorcer son application dans leur milieu. Une attitude attentiste serait la pire à adopter puisque l'école est placée au centre de la réforme. Or un changement, ça ne se décrète pas. D'où l'importance de susciter les discussions au sein de chaque école, de diffuser l'information, d'être à l'écoute des interrogations des enseignants, de les inciter à exprimer leurs besoins, à faire appel à leurs compétences, à les encourager la formation continue. «Il faut briser l'absence de réflexion collective au Québec dans nos écoles», a-t-il lancé.

La réussite des élèves demeure toujours l'objectif. L'ajustement à la nouvelle répartition des pouvoirs entre les acteurs scolaires ne doit pas compromettre la mission première, rappelle-t-il. Au-delà des discours corporatifs, les attitudes individuelles demeurent fondamentales, souligne-t-il pour signifier l'importance d'animer le débat au sein de chaque établissement. C'est dans les écoles que s'opéreront les véritables changements.

Pour assumer leur leadership, les directeurs d'école doivent d'abord comprendre le pourquoi de cette nouvelle réforme et y adhérer. «Vous êtes les gardiens du sens de la réforme», leur a-t-il dit.



Robert Bisaillon discute avec la présidente du conseil scolaire, Nicole Mongeon-Guay, et le dg de la commissions scolaire, Pierre Buisson.

PRÉPARER LES JEUNES

Ce n'est pas parce que le système était pourri, les organisations scolaires dépassées et les enseignants mauvais que cette réforme a été décidée, fait valoir Robert Bisaillon. Il apparaissait normal de faire une pause pour tracer un bilan et revoir les besoins auxquels doit répondre l'école pour préparer les jeunes à faire face aux défis du prochain siècle.

Première constatation: les jeunes vivent dans une société où tombent les barrières économiques, culturelles, politiques, etc. L'école doit leur fournir les clés pour comprendre ce monde. Ainsi ce n'est pas en compartimentant le savoir mais plutôt en établissant des liens entre les disciplines que l'école les préparera mieux.

L'apprentissage des langues devient aussi essentiel pour tirer son épingle du jeu. Notre «bilinguisme» avec un anglais minimum ne sera plus suffisant.

Dans une société de plus en plus complexe où les réseaux de communication se multiplient, les individus sont en revanche souvent de plus en plus isolés, constate M. Bisaillon. L'école doit préparer les jeunes à vivre ensemble.

La société en est maintenant une du savoir. La somme des connaissances disponibles est telle que le mot apprendre a changé de sens, fait-il observer. C'est la capacité d'apprendre qui devient primordiale.

Si les élèves québécois réussissent aussi bien que les autres dans les matières, le taux de diplomation reste faible, déplore M. Bisaillon. La société actuelle exige la qualification et l'école doit s'en assurer.

La réforme vise donc à centrer l'école sur ses grandes missions: instruire les jeunes, les socialiser, les qualifier et leur permettre de s'insérer dans la société.

CURRICULUM

La réforme est caractérisée par une refonte du curriculum articulée autour de deux grands axes. D'abord l'accent sera mis sur les cinq grands domaines d'apprentissage que sont les langues (français, anglais et une troisième au secondaire), la science et les maths, les arts, la connaissance de l'univers social et le développement personnel.

L'apprentissage des sciences, de la technologie et des mathématiques sera davantage intégré. L'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de l'éducation à la citoyenneté formeront un autre bloc favorisant l'intégration du jeune à son environnement social. L'enseignement des arts inclura l'initiation aux langages artistiques et la fréquentation des oeuvres et des créateurs. L'enseignement moral ou religieux et l'éducation physique et à la santé contribueront au développement personnel de l'élève.

Le nouveau curriculum vise aussi à développer des compétences dites transversales présentes dans l'ensemble des programmes. Ces compétences sont indispensables pour exercer un travail intellectuel (mémoire, sens critique, autonomie, entrepreneurship). Elles ont trait à l'organisation de son travail, à sa capacité d'oeuvrer en équipe, à utiliser les nouvelles technologies de l'information. Elles touchent aussi les compétences en matière d'attitudes et de comportements dont le respect des différences, l'esprit d'initiative. Enfin à travers l'enseignement de toutes les matières, la préoccupation pour l'acquisition de la maîtrise de la langue parlée et écrite doit être constante.

La réforme comporte aussi un réaménagement important des cycles tant au primaire qu'au secondaire. Robert Bisaillon est d'avis que la réforme valorisera l'autonomie des enseignants tout en les obligeant à plus de coopération entre eux. ■

La première préoccupation des parents: les exigences de réussite au collégial

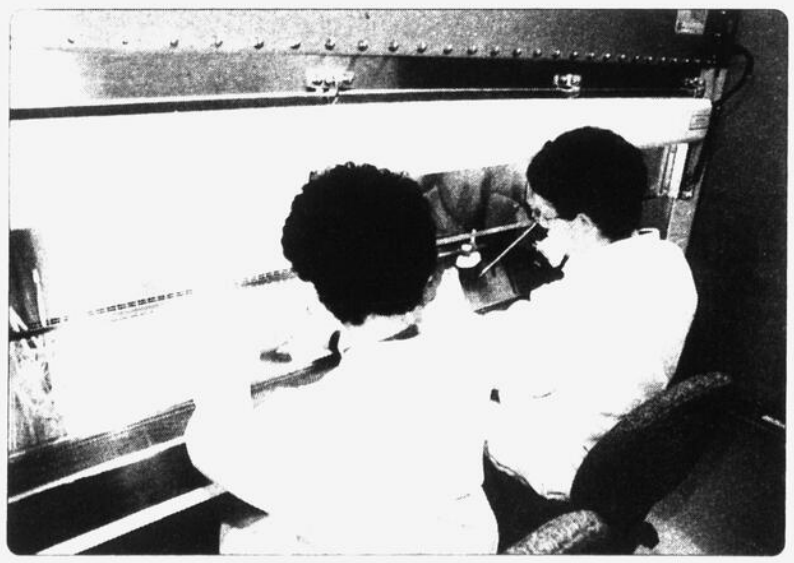
LOUISE BÉDARD

Les exigences de réussite au collégial constituent la première préoccupation des parents qui ont des enfants fréquentant le Cegep.

C'est ce que montrent les résultats d'un sondage mené par l'Association des parents du cegep Saint-Jean-sur-Richelieu et dont a fait état la présidente sortante, Carmen Phénix, dans son rapport annuel d'activités adopté mercredi dernier, lors de l'assemblée générale.

Des parents des quelque 2500 élèves du Cegep, seulement 75 ont répondu au sondage mené le printemps dernier. Un taux de réponse qui n'a pas surpris et déçu la présidente au contraire.

Le contexte de l'implication des parents au niveau collégial n'est pas le même qu'au secondaire. Plusieurs élèves sont majeurs, certains cégépiens n'habitent plus la résidence familiale et les structures de participation des parents ne sont pas les mêmes qu'à l'école secondaire. L'Association de parents ne joue pas le même rôle qu'un comité de parents d'une commission scolaire qui doit obligatoirement le consulter sur certains sujets. L'assemblée générale des parents du Cégep désigne toutefois deux parents qui siègent au conseil d'administration du collège.


Les exigences de réussite au collégial constituent le premier sujet d'intérêt des parents des cégépiens.

Beaucoup de parents continuent à s'intéresser de près aux études de leurs enfants au collégial, observe Mme Phénix. Les résultats du sondage guideront l'Association dans le choix des activités qu'elle organisera pour intéresser les parents et les informer. Car le premier but de l'Association est d'informer les parents sur les réalités de la vie collégiale pour qu'ils appuient et encouragent leurs enfants dans leurs études.

Ainsi des conférences sur les sujets les plus populaires seront organisées. Outre le thème des exigences de la réussite, l'Association retient aussi l'encadrement offert aux élèves par le collège comme sujet important d'intérêt des parents. La transition du secondaire au collégiale est vécue non seulement par les élèves mais aussi par les parents qui s'en préoccupent comme le montre aussi le sondage. La taxe à l'échec, la réforme collégiale et ses impacts, l'évaluation des enseignants sont d'autres sujets qui pourront faire l'objet de conférence en cours d'année.

COMMUNICATION

L'Association des parents du cégep de Saint-Jean entreprend sa quatrième année d'existence. Dans d'autres collèges, il existe des associations de parents depuis 25 ans.

Seulement 18 personnes assistaient mercredi dernier à l'assemblée annuelle. Le nouvel exécutif de l'Association veut intensifier les communications auprès des parents. Elle a maintenant une boîte vocable au collège (347-5301, poste 2342). Elle aura une section sur le site Web du cégep. Le président à être élu à la première réunion de l'exécutif, le 29 septembre, aura une adresse courriel.

Une cotisation volontaire de 1 $ par élève a été demandée aux parents de l'ensemble des élèves. La moitié d'entre eux l'ont versée. Les revenus serviront à accroître les communications avec les parents, à organiser des sessions d'information, etc.

L'Association est membre de la Fédération des associations de parents des cégeps du Québec. ■

Inauguration de la cour d'école Saint-Lucien

ISABELLE SIMARD

Les élèves de Saint-Lucien ont enfin leur cour d'école. Ils ont inauguré les nouveaux aménagements vendredi après-midi en compagnie des responsables du projet.

C'est dans une ambiance de fête qu'a eu lieu la cérémonie d'ouverture officielle de la cour d'école Saint-Lucien. Le module de jeux réservé aux élèves du premier cycle, la balançoire ainsi que le terrain de soccer ont été aménagés au cours des dernières semaines. L'aménagement de ces installations a coûté la rondelette somme de 67 000 $.

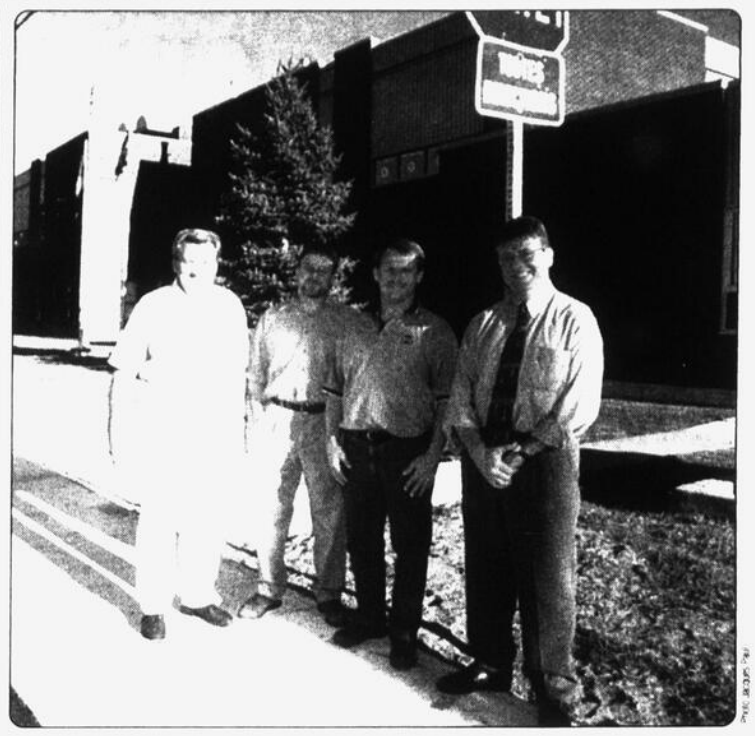
Par ailleurs, les élèves du 2e cycle devront patienter encore quelque temps avant d'avoir à leur tour leur module de jeux. Rappelons que le coût total du projet d'aménagement de la cour d'école s'élève à 85 000 $.

Le comité responsable du projet est composé de Patrick Vaillancourt, enseignant à l'école Saint-Lucien, Denise Mercier, psychoéducatrice, Normand Béliveau, directeur de l'école, Gilles Daneau, Ginette Perrault et Monique Parent.

Ce projet, mis en branle au mois de mars dernier, a donné lieu à de multiples activités de financement. Il profitera aux 360 élèves de l'école Saint-Lucien ainsi qu'à l'ensemble des jeunes résidents du quartier. ■



Les élèves de Saint-Lucien ont eu droit à un gâteau géant à l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle cour d'école. Quelques élèves posent en compagnie des responsables du projet.



Priorité à la sécurité des écoliers de NDL

Le conseiller de NDL, Germain Poissant, déclare avoir fait une priorité de la sécurité des enfants fréquentant l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Il a fait construire un trottoir le long de la rue Plaza ainsi qu'une voie piétonnière reliant l'école à l'extrémité Ouest de la rue Plaza. Ces deux aires de marches seront entretenues cet hiver. Sur notre photo, le conseiller souligne ces nouveaux aménagements en compagnie du président du Conseil d'établissement de l'école NDL, Marc Otis, du commissaire Pierre Boudreau et du directeur de l'école, Serge Groulx. ■

MBP
Poêle et foyer
34 ans
1965-1999
GIGANTESQUE VENTE
sous la tente à Laval
les 10, 11, 12 septembre


Même en été on manque d'électricité, imaginez en hiver!
Mettez toutes les chances de votre côté
INSTALLATION GRATUITE
si vous achetez durant ces 3 JOURS (Valeur de 200 $)
même si vous passez à une de nos succursales.
- Plus de 40 modèles chauffants sur place
- Bois, gaz et huile
- Plusieurs spéciaux sur place
- Licence de la Régie du bâtiment
BIS
Foyer Electrique
Financement disponible sur place (15 minutes) par le Créditplan de la Banque Nationale
DIVISION DE MONTRÉAL BRIQUE ET PIERRE INC.
R.B.Q. 1142-7606
FINI-PLUS MICRO-ROCK MD/TM
Manteaux et tablettes non combustibles pour foyer
Boutique Rive-Nord
28, boul. Industriel
Saint-Eustache
473-4571
Boutique Laval
1070, montée Masson
Duvernay, Laval
661-1515
Boutique Rive-Sud
3170, rue Harvey
Saint-Hubert
656-5110
247104-9c11
r499g18rept

Le CID propose des ateliers, des conférences et des activités spéciales

GORETTE LINHARES

Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID) propose cet automne des ateliers, des conférences et des activités spéciales à l'intention des femmes.

L'atelier numéro un, animé par Josée Martel, psychologue, est axé sur *Le chantage affectif*. Les participantes connaîtront mieux les composantes de cet engrenage difficile et les moyens concrets pour briser ce cycle répétitif.

L'atelier aura lieu les lundis, de 13h30 à 16h30, du 20 septembre au 1er novembre. Le coût est fixé à 30 $ pour les membres et 35 $ pour les non-membres. Prière de s'inscrire d'ici à lundi prochain.

Droit de la famille est le thème de l'atelier numéro deux. Il sera question de l'union libre, des conventions entre partenaires, des enfants versus l'union libre, et des lois qui touchent les époux de faits. La succession, le testament, le mandat d'inaptitude, la loi de l'aide juridique et la sécurité du revenu seront d'autres thèmes abordés.

L'atelier est prévu les mercredis, de 13h30 à 16h30, du 22 septembre au 20 octobre. Le coût est de l'ordre de 20 $ pour les membres et 25 $ pour les non-membres. Les inscriptions se prennent d'ici le mercredi 15 septembre.

Les ateliers numéro trois et quatre s'intitulent *Antidote I: connaissance de soi*. Lors de cet atelier, animé par Manon Lacasse, psychothérapeute, les participantes prendront conscience de leurs goûts, de leurs valeurs, de la place qu'elles s'accordent au sein de leur propre existence, de celle occupée par les autres.

Cet atelier, parfait pour rehausser son estime personnelle, se tiendra les jeudis, de 18h30 à 21h30, du 23 septembre au 25 novembre. Le coût s'élève à 30 $ pour les membres et à 35 $ pour les non-membres. Il faut s'inscrire avant le jeudi 16 septembre. L'atelier sera aussi dispensé les mercredis, de 9 à 12 heures, et de 13h30 à 16h30, du 27 octobre au 24 novembre. Les inscriptions se prennent d'ici le 20 octobre.

Lors de l'atelier numéro cinq, animé par Lucette Huet, infirmière et psychothérapeute, il sera question de la *dépendance affective*. Cet atelier permettra aux femmes de découvrir la liberté, l'autonomie en relation, de sortir de l'isolement et de connaître leur potentiel de création.

L'atelier aura lieu les jeudis, de 9 à 16 heures, les 7, 21, 28 octobre et les 18 et 25 novembre. Le coût est de 50 $ pour les membres et 55 $ pour les non-membres. Il faut s'inscrire avant le 7 octobre.

Tous les ateliers se déroulent aux locaux du CID situé au 45, rue Saint-Georges à Saint-Jean-sur-Richelieu.

CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Au chapitre des conférences, le CID présente la conférence de Manon Lacasse intitulée «Je... par-ci, je... par-là. Comment on fait ça?», le mardi 14 septembre, de 19 à 21 heures. Suivra, le mardi 5 octobre, la conférence de Rolande Lambert, acupuncteur et massothérapeute, sur la «diététique chinoise ou comment l'énergie des aliments peut aider notre corps à retrouver son équilibre ou, au contraire, à le perturber.» Une conférence coûte 3 $ pour les membres et 5 $ pour les non-membres.

L'organisme sans but lucratif organise également une série d'activités spéciales. Ainsi, un rallye-bénéfice automobile aura lieu le samedi 2 octobre, sous la supervision de Marielle Charbonneau. Cette randonnée permettra aux participants de découvrir des producteurs régionaux. La journée du rallye sera suivie d'un «5 à 7».

Pour inscrire une automobile (deux personnes), le coût est de 50 $. Cela inclus le dîner et le «5 à 7». Pour assister au «5 à 7» seulement, le coût est de 10 $ par personne. La date limite de l'inscription est le 24 septembre. Le CID au (450) 346-0662 ou Marielle Charbonneau au (450) 346-4946.

À nouveau cet automne, le CID offre sa clinique de cytologie et d'examen des seins. Le docteur Monique Lamothe-Guay procédera aux examens le jeudi 4 novembre, de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h45. Pour prendre un rendez-vous, on téléphone au (450) 346-0662.

Il est aussi à noter que l'organisme offre gratuitement un service confidentiel d'écoute, de soutien et d'entraide aux femmes en attente d'un diagnostic, dans le cadre du programme québécois de dépistage du cancer du sein en Montérégie. Pour obtenir plus d'information, on compose le même numéro.

Par ailleurs, jeudi 7 octobre, de 13 à 18 heures, et le vendredi 8 octobre, de 9 à 17 heures, le CID organise une vente de livres usagés, toujours à ses locaux du 45, rue Saint-Georges. Pour faire un don de livre, il suffit de composer le numéro de l'organisme (450) 346-0662. ■

Cafés-rencontres pour les femmes

De septembre à décembre, le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu suggère de nouvelles séries de cafés-rencontres à Saint-Jean-sur-Richelieu, mais aussi à Saint-Bernard-de-Lacolle.

À Saint-Jean, c'est un rendez-vous au 45, rue Saint-Georges, les mardis, de 13h30 à 15h30. Le thème du mois de septembre est «La communauté et ses organismes.» Les invités seront les suivants: Yolande Richer, de l'Association québécoise de défense des retraités et préretraités du Haut-Richelieu, le 14 septembre (mardi prochain); Carole Desmeules, du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes le 21 septembre; Marc Grenier ou Isabelle Simard, de La Gare, un organisme d'aide aux hommes violents, le 28 septembre.

Il est à noter qu'un service de garde est offert gratuitement pendant les cafés-rencontres, sur réservation seulement. Information: (450) 346-0662.



Colette Grondin est coordonnatrice au CID.

SAINT-BERNARD

À Saint-Bernard-de-Lacolle, les cafés-rencontres se déroulent les mardis, de 9h30 à 11h30, au Grenier aux trouvailles/ Partage sans faims, situé au 27 A, de l'Église Nord.

En septembre, le thème est «Le temps d'une pause». Mardi prochain, il y aura la présentation des activités 1999 du CID. «Protégeons-nous des croqueurs d'énergie!» et «Leçon de thé: un rituel qui fait du bien», seront les sujets exploités les 21 et 28 septembre.

En octobre, sous le thème «La loi et nos droits», il sera question du patrimoine familiale, du droit des personnes assistées sociales, des obligations parentales et de la protection des personnes majeures, respectivement les 5, 12, 19 et 26 octobre.

«Les maladies mentales» est le thème du mois de novembre. L'histoire de la folie, la névrose, la schizophrénie, les troubles mentaux organiques et la maniaco-dépression seront abordés tour à tour les 2, 9, 16, 23, 30 novembre.

Un café-rencontre qui portera sur le Noël des enfants aura lieu le 7 décembre tandis qu'un «party» des Fêtes se tiendra exceptionnellement aux locaux du CID, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 décembre.

Un service de garderie est aussi disponible à Saint-Bernard-de-Lacolle, à la Halte-répit Choo-Choo, située au 10, rue Saint-Marie, 1-A. Il faut réserver.

Le CID: (450) 346-0662. ■



Rencontrez des gens de la région
avec la ligne Match

18 ans et plus (ligne touch tone)
1-900-451-8031 1,98$ /la minute

ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT DANS VOTRE HEBDO PRÉFÉRÉ SOUS L'UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES
[Femme cherche homme] [Homme cherche femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Annoncez-vous gratuitement
En composant le
346-3100
Une seule boîte vocale par personne

Économisez
en achetant un bloc de temps
(payable par visa/master card)
346-3100
Puis, appuyez sur le (o)

www.compagnie.com/canfranc

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche homme

MANON
ST-JEAN
ALDEA
FEMME
ST-JEAN
HÉLÈNE
FEMME
ST-JEAN
GINETTE
VEUVE
BALANCE

Homme cherche femme

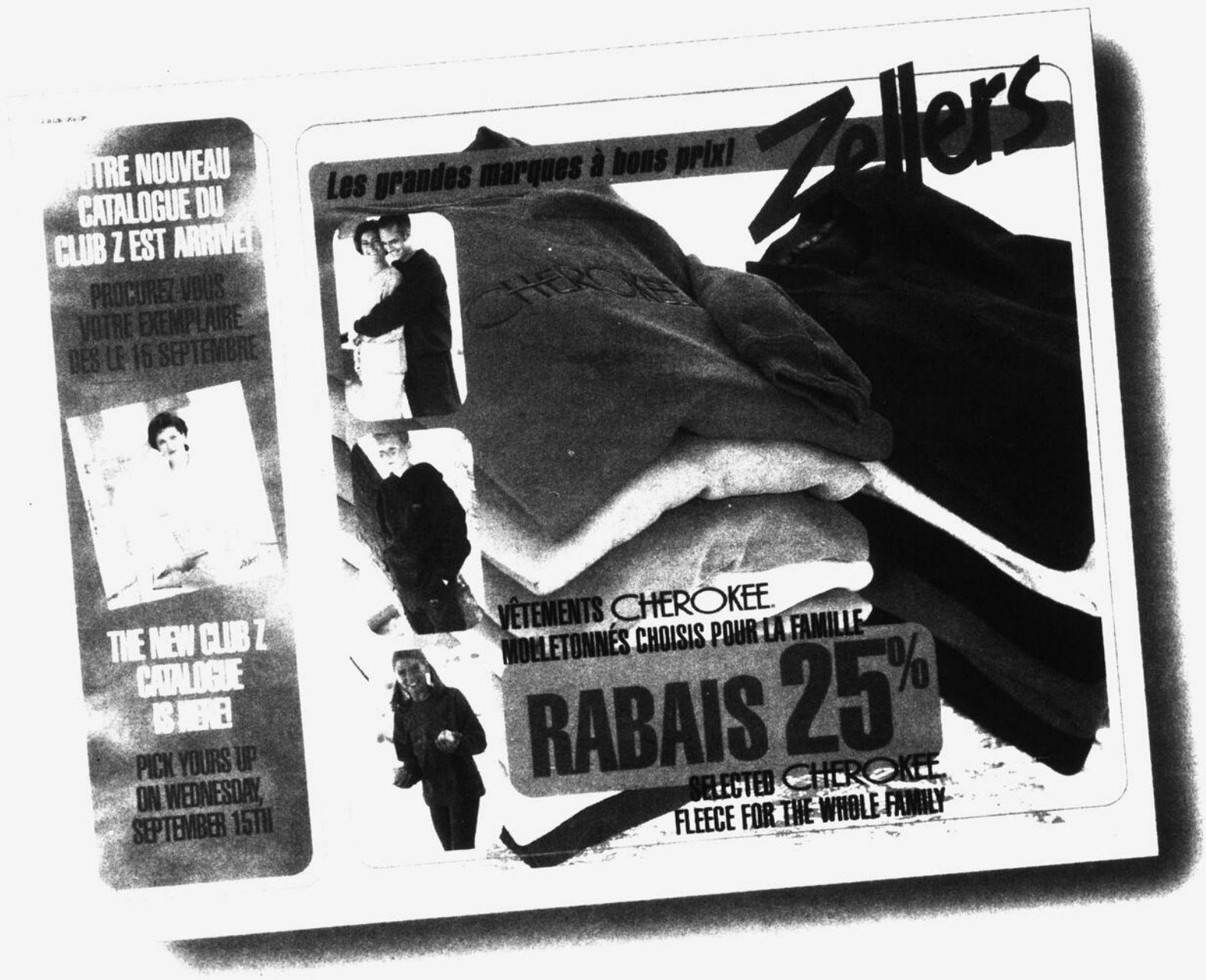
PIERRE
JEUNE HOMME
HOMME
HOMME
ANDRÉ
GENTLEMAN RETRAITÉ
PHILIPPE
40 ANS
MARIO
SERGE
DE LA RIVE SUD
BEDFORD 44 ans 5'9" 163 lb n-fum ioviale tranquille bon sens de l'humour aime la nature cherche F entre 38-48 ans avec ou sans enfants 2010
CLAUDE 50 ans 5'8" 200 lb fumeur aime la nature camping pêche cherche F entre 40-50 ans simple avec affinités 2 773
MARTIN jeune homme 32 ans 5'10" 170 lb chev foncés sans barbe ni moustache 2 petites filles bien dans sa peau cherche F 30-34 ans bien dans sa peau cultivée curieuse pour refaire vie 2354
MARIO homme de 5'9" 155 lb cherche femme de belle app entre 30-35 ans affectueuse et gentille 2 794
LOUIS 45 ans 5'9" 175 lb chev châtains bruns yx bruns cherche F entre 30-45 ans de la région pour bonne amitié et plus 2 799
HOMME 43 ans 5'8" 145 lb engagé de belle app mince aux yx passionné cherche F 5'6" 160 lb pour sorties et peut-être relation romantique 2 834
HOMME CHERCHE FEMME sans [illegible] mince belle app simple et nature aimant la nature et les [illegible] 2 854
VERSEAU 6'2" 190 lb costaud yx bruns yeux [illegible] aime la nature [illegible] pour [illegible] honnête heureuse 2 [illegible]
MONOPARENTAL [illegible]
HOMME MARIÉ [illegible]
44 ANS [illegible]
22 ANS [illegible]
MARCEL [illegible]
NORMAND [illegible]
DANIEL [illegible]
ST-JEAN [illegible]
RODRIGUE [illegible]
DENIS 23 ans 5'7" 140 lb chev bruns yx pers de belle app honnête tranquille avec emploi cherche F 18-23 ans sens de l'humour souriante pour relation stable 2004
SECTEUR CHÂTEAUGUAY homme de 40 ans 5'9" 180 lb chev bruns yx bruns sportif cherche F 40-50 ans mince bien dans sa peau honnête heureuse pour amitié surtout 2043

Autre

HOMME début 40aine 5'6" 175 lb costaud barbe courte poil yx [illegible] cherche F 25-50 ans costaud yx portant barbe ou moustache pour rencontres occasionnelles et plus 4033
HOMME ENGAGÉ 29 ans 5'10" 160 lb yx bleus avec enfants sportif une moto voyages cherche F 24 ans et moins de belle app de bon sens pour relation discrète à long terme 4014
HOMME de 47 ans 5'7" 144 lb sympathique sens de l'humour peut recevoir cherche F 25-45 ans [illegible] 4035
BEAU JEUNE HOMME [illegible]
REGION KNOWLTON [illegible]
COUPLE [illegible]
HOMME DE 36 ANS [illegible]
COUPLE [illegible]
COUPLE 40AINE [illegible]
HOMME DE 40 ANS [illegible]
HOMME DE 35 ANS [illegible]
39 ANS [illegible]
REGION BEDFORD-FARNHAM [illegible]
ANDRÉ [illegible]

Partenaire d'activités diverses

SJE



La chasse aux aubaines commence maintenant le samedi.

À compter du 11 septembre,
les soldes de la circulaire Zellers débutent
le samedi et se poursuivent toute la semaine.

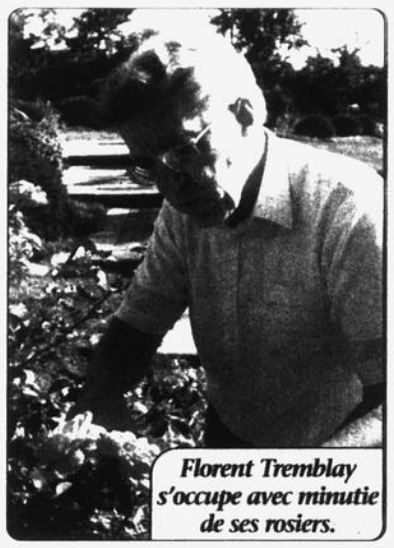
Les grandes marques à bons prix! Zellers

Zeller-9c14-r

Florent Tremblay et Simonne Chiasson cultivent tout l'été une même passion

GORETTE LINHARES

L'automne est à nos portes, mais la résidence de Florent Tremblay et Simonne Chiasson, de L'Acadie, possède toujours un cachet estival en raison des soins prodigués aux différents aménagements paysagers. Par le passé, le couple a d'ailleurs remporté plusieurs prix au concours «Villes et villages fleuris».



Florent Tremblay s'occupe avec minutie de ses rosiers.

Le Canada Français a rencontré le copropriétaire des lieux, question de démontrer qu'en septembre, il est possible d'obtenir des résultats tout à fait honorables en matière d'aménagement. L'objectif est aussi d'indiquer aux profanes que l'horticulture n'est pas réservée qu'aux experts. M. Tremblay en est la preuve vivante.

Enseignant, Florent Tremblay a vécu cinq années en Allemagne. De retour au Québec à la fin des années 1977, il loue une maison, sur la rue Mayrand à Saint-Jean-sur-Richelieu, et fait construire en 1979 sa résidence du Chemin des Ormes, à L'Acadie. À l'époque, il n'a aucun intérêt pour l'aménagement. «Je n'aimais pas travailler dehors. Je trouvais que c'était une perte de temps», avoue-t-il en riant.

L'instauration du concours «Villes et villages fleuris» par la Société d'horticulture de L'Acadie a éveillé chez le couple un intérêt. Pour y participer, les résidents n'avaient pas à s'inscrire, et c'est sans pression qu'ils ont embelli leurs plates-bandes. «À L'Acadie, on a encouragé tout le monde. Les organisateurs ont vraiment fait du beau travail.»

«Nous aussi avons commencé à embellir. D'abord, nous avons demandé la participation de paysagistes, puis nous avons mis la main à la pâte. Depuis une quinzaine d'années, c'est mon épouse et moi qui nous occupons de tout. Mis à part deux à trois semaines de congé, cela prend tous nos temps libres», d'expliquer Florent Tremblay.



Même en septembre, conifères et fleurs embellissent les lieux.



Voici une petite partie de l'aménagement paysager du couple. Sobre, mais beau.

PRODUCTION DE FLEURS

À quatre mains, le couple d'enseignants au Campus Fort Saint-Jean bouture, sarcle, sème, arrose, coupe et taille. Avec les années, Mme Chiasson s'est spécialisée dans les fleurs annuelles et vivaces, tandis que son époux se vante, avec un petit sourire, d'être «un spécialiste en géraniums, en rosiers et en plants de tomates!»

Ses géraniums, il en produit pas moins de 300 par année, répartis en quatre variétés différentes. À l'automne, il en apporte une cinquantaine au Campus et les aligne aux abords des fenêtres de classe. Ses collègues le taquinent d'ailleurs à ce sujet. En février, il bouture ses plants.



Une allée de pétunias accueille les visiteurs.

Pour ce qui est des rosiers, il en possède une trentaine. «Je n'en ai pas une très grande quantité, mais ils fleurissent tout le temps», précise-t-il, fort des conseils reçu aux conférences offertes à la Société d'horticulture. Ses rosiers sont de variétés différentes, mais sont tous issus de la grande famille des *rustiques*.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

De mai à juin, c'est le moment de se procurer les fleurs propices aux coins ombragés, ensoleillés, semi-ombragés (les impatiens notamment), aux zones humides et plus sèches. Les fleurs sont disposées entre les nombreux conifères, tels le cèdre, le genévrier, l'if et le pin ornemental, répartis en deux îlots principaux. Il faut préciser que devant la maison, le couple de L'Acadie possède un arpent de terre. À l'arrière, deux arpents de pelouse verte s'étendent, limités par un boisé à l'est.

À tous les ans, Simonne Chiasson et Florent Tremblay reproduisent un aménagement similaire, «mais ça nous a pris du temps à trouver la formule gagnante.» De mai à juin, le couple s'est procuré 84 boîtes de fleurs annuelles, d'une dizaine de variétés différentes. De ce nombre, vingt boîtes sont des pétunias «prime time», aux fleurs violettes. Huit fenêtres en sont ornées et deux talles imposantes de pétunias amènent les visiteurs au patio arrière.

À l'aide de conifères, de fleurs annuelles et d'une centaine de fleurs vivaces, le couple crée un arrangement sobre, mais intéressant, agréable à l'oeil pendant des semaines. Sachant que les plantes annuelles sont belles plus longtemps que leurs consoeurs vivaces, il suffit de les entremêler pour conserver un aspect fleuri tout l'été. Néanmoins, certaines vivaces refleurissent lorsque coupées. C'est le cas des coréopsis explique l'enseignant, (il en possède 300 plants) et des malvas.

Il est aussi intéressant de noter que Florent Tremblay et Simonne Chiasson utilisent la végétation naturelle du boisé pour embellir leur propriété. Ainsi, au printemps, la cour s'illumine à l'arrivée de l'érétrone d'Amérique, puis du trille rouge.



Sous les fenêtres, des boîtes à fleurs.

Aujourd'hui, Florent Tremblay aime travailler dehors. Il cultive un grand jardin et s'amuse sur son tracteur à pelouse. Il songe même à l'aménagement d'un jardin d'eau. Ce projet imposant attendra certainement la retraite du couple. Et dire que ce père de famille a déjà estimé les plaisirs de la terre telle une perte de temps! Bien sûr, son opinion a changé. «C'est devenu une forme de repos pour moi et mon épouse!» ■

Inscriptions aux loisirs à Iberville et Saint-Athanase

Cet automne, la Commission des loisirs d'Iberville et Sports et loisirs Saint-Athanase (SELSA) s'unissent afin d'offrir une foule d'activités pour toute la famille.

Ainsi, les enfants âgés de 3 à 8 ans pourront bénéficier d'ateliers d'anglais, de ballet-jazz, de bricolage (bri-co-chat), de danse créative, de danse moderne, de karaté de sciences avec le Capitaine Mag et de mini-gymnastique.

Les enfants âgés de 8 à 12 ans pourront s'inscrire aux d'ateliers suivants: anglais, ateliers sciences du Capitaine Mag, automatisme à la défense, bandes dessinées, chorale, danse moderne, dessin, initiation aux échecs, gardiens avertis, karaté, peinture et quilles.

L'automatisme à la défense, la danse hip hop et l'improvisation seront réservés aux adolescents. Les adultes, eux, profiteront des activités suivantes: ateliers «acrobox», automatisme à la défense, badminton, peinture et volleyball.

VIA DES ORGANISMES

D'autre part, quelques organismes offrent des cours par le biais de la Commission des loisirs ou de SELSA.

Le Club de l'Âge d'or d'Iberville offrira dès le mercredi 15 septembre des cours de danse animés par Georges Deland, au local situé au 732, 1re Rue, à Iberville. Le coût est de 2 $ par cours pour les membres et 3 $ pour les non-membres. Pour information: Irmine Deland au (450) 346-3571 ou Paul-A. Barsalou au (450) 347-3348.

Au chapitre des nouveautés en matière de loisirs vient s'ajouter un club de marche qui a pour nom les Enthousiastes, mais aussi un atelier de jeu devant la caméra. Cet atelier vise à apporter une formation d'acteur à l'enfant, à le préparer à d'éventuelles auditions. Les inscriptions se prennent jusqu'au vendredi 24 septembre. Pour les ateliers à la caméra, on contacte Linda Cadieux au (514) 931-2399.

De plus, de concertation avec le Théâtre la Bulle, la Commission des loisirs d'Iberville et SELSA présentent «Les histoires de Florange», un spectacle qui sera présenté les 26 septembre et 3 octobre, les 24 et 31 octobre, les 14 et 28 novembre ainsi que les 12 et 19 décembre, de 15 heures à 16 heures, à la Palestre d'Iberville. Le coût est de 6 $ par spectacle. On peut se procurer un passeport au coût de 20 $ pour les quatre histoires. Ces passeports seront en vente les 11 et 18 septembre, de 17 heures à 19 heures, à la Palestre. Le nombre de places est limité. Pour information: (514) 931-2399.

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

La période d'inscriptions se tient du lundi 13 septembre au vendredi 17 septembre. Les gens peuvent se présenter aux adresses suivantes: Commission des loisirs d'Iberville, 874, rue Curé-Saint-Georges ou Sports et loisirs Saint-Athanase, 90, route 104.

Ils doivent apporter leur coupon dans une enveloppe adressée à l'organisme de loisir et déposer le tout dans la boîte appropriée. On pourra également s'inscrire sur place, de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

Pour les résidents de Saint-Athanase, une séance d'inscriptions aura lieu ce vendredi, de 16 à 20 heures, et ce samedi, de 10 à 14 heures.

Pour toute information, il suffit de téléphoner au (450) 357-2799, à Iberville, ou au (450) 347-5808, à Saint-Athanase. ■

104 bonnes raisons d'écouter Flag!

jusqu'au 12 novembre

Écoutez Z104 et courez la chance de gagner 104$

104$ à gagner chaque jour

Chaque jour,
les animateurs de Z104
nommeront 6 personnes au hasard lors
des blitz musicaux. Les personnes chanceuses
auront 104 minutes pour téléphoner à la station
pour s'inscrire. Le lendemain matin, entre 6h30 et 9h,
Flag – l'animateur vedette de l'émission du matin
"On leve le Flag"– pigera un nom parmi les personnes
qui auront rappelé dans le temps requis. Si la
personne choisie rappelle dans les 104 secondes
suivantes, elle remporte 104$ en argent
comptant.



en collaboration avec Rondeau Pontiac Buick Cadillac GMC

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

104,1 LE ROCKER SYMPATHIQUE FM

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

LA MISSISQUOI VALLEY RAIL TRAIL, AU VERMONT

À travers les pâturages, les montagnes et les marécages



LOUISE BÉDARD

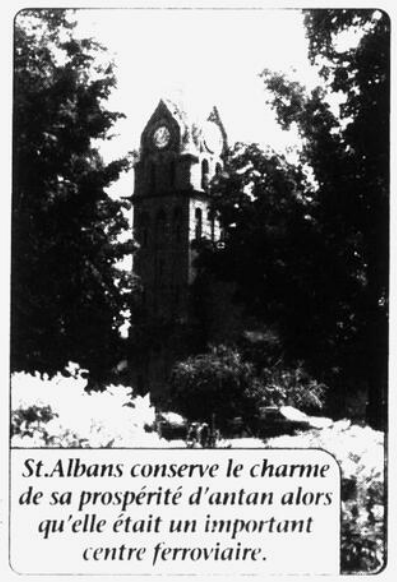
Des grosses vaches blanches à taches noires broutant dans un pâturage bien vert, devant les bâtiments de ferme peints en rouge foncé et les grands silos bleu marine Harvestore. Derrière les bêtes, la rivière qui coule entre les rochers. Au loin, la superposition des montagnes enveloppées d'une brume bleue. Dans le ciel clair, quelques gros nuages blancs sympathiques. Vous êtes au Vermont.

Ce paysage de carte postale, la piste Missisquoi Valley Rail Trail vous l'offre, avec ses boisés, ses marécages et ses étangs en prime. Attention aux quelques couleuvres qui se laissent glisser sur la piste pour goûter aux chauds rayons du soleil et aux petits suisses qui s'y aventurent en vous coupant la route à la vitesse de l'éclair. Symbole de l'Amérique, un aigle plane parfois au-dessus de vos têtes.

De St.Albans à Richeford, 26,2 miles (42,2 kilomètres) d'une piste cyclable complétée il y a deux ans sur une ancienne voie de chemin de fer. Le revêtement est en poussière de roche. Nous sommes en terrain montagneux mais les trains obligeant, la dénivellation de l'ancien chemin de fer ne dépasse pas 3%.

Passant à travers le comté de Franklin dont l'économie est dominée par la production laitière, la culture du maïs et de la luzerne, la piste relie St.Albans, le chef-lieu, la campagne marécageuse de Swanton, les champs de Fairfield, de Sheldon et de Enosburg, le village de Enosburg Falls, la partie rurale de Berkshire et le bourg de Richford situé à un moins de deux miles du poste frontalier de Abercorn. Au-delà, une route partagée par les vélos et les autos conduit jusqu'à Sutton (Québec), onze kilomètres plus au nord.

Ici comme dans le nord du Vermont, la popularité du chemin de fer a connu un déclin. Le Central Vermont Railway (aujourd'hui le New England Vermont Railroad) a son siège social à St.Albans depuis un siècle.



St.Albans conserve le charme de sa prospérité d'antan alors qu'elle était un important centre ferroviaire.

La piste est tracée dans l'emprise de l'ancienne branche Richford qui établissait le lien avec le Canada. Mais en 1984 est survenu un déraillement sur le pont de Sheldon Junction enjambant la rivière Missisquoi. L'image de la locomotive suspendue du pont a conduit à la fermeture de la ligne de chemin de fer. L'État du Vermont et un groupe de citoyens entreprirent au début des années 90 la conversion de la voie en une piste récréative multifonctionnelle. Le premier segment de la piste a été aménagé en 1996 puis elle a été entièrement complétée jusqu'à Richford.

GREENS CORNER

En quittant St.Albans, vous pénétrez rapidement dans la campagne vermontoise. Un peu plus et le fermier vous inviterait à participer à la traite des vaches.



Plusieurs édifices publics autour de Taylor Park, le green de St.Albans, sont imposants. Des églises, le musée du comté de Franklin, la cour de justice y sont regroupés.

La piste n'est jamais très éloignée de la route 105 qui monte vers le nord. Vous la coupez une première fois, à Greens Corner alors que vous rencontrez un cimetière. Puis vous entrez dans la zone la plus sauvage du parcours et la plus isolée, celle des marécages et des étangs de Swanton fourmillant de grenouilles et de tortues. Une suggestion les filles, vous vous sentirez plus en sécurité en roulant à deux.

SHELDON SPRINGS

Puis la piste retourne en zone plus habitée en suivant Sweet Hollow Road avant d'arriver à Sheldon Springs. Vous devrez quitter momentanément la piste parce que l'ancien pont de chemin de fer où a eu lieu le déraillement est coupé. En circulant avec précaution sur le pont de la route 105, remarquez le panneau rappelant le passage des Fenians, ces patriotes irlandais ayant tenté d'envahir le Canada. Vous reprenez la piste, derrière les installations des Frères Bourdeau.

Du pont de Sheldon Junction vous avez une première vue magnifique sur la rivière Missisquoi qui prend sa source un peu plus à l'est dans le nord du Vermont puis entre au Québec à Highwater, coule sur 18 kilomètres avant de retourner aux États-Unis, à la hauteur de East Richford. Elle file toujours en direction ouest pour se jeter dans le lac Champlain, à Swanton, juste au sud de la baie Missisquoi. Son nom est Abenaki signifiant selon certains place marécageuse et d'herbes, «beaucoup d'oiseaux aquatiques» ou encore pointe de caillou et même pierre à fusil.

Les sections de la piste parallèle à la rivière offrent les points de vue les plus spectaculaires. Arrivé à River Rapids, près du restaurant Abbeys, vous avez un panorama à couper le souffle sur les sommets de Jay Peak culminant à 1177 mètres. Par comparaison le mont Pinacle qui voisine Richford s'élève à 712 mètres. Sur le chemin du retour, par temps clair, vous pourrez admirer en direction sud le mont Mansfield, le plus haut sommet du Vermont avec ses 1339 mètres.

ENOSBURG FALLS

L'affiche humoristique avec la vache annonçant votre entrée dans Enosburg's Falls exprime bien le caractère agricole de la place. Vous êtes au «Dairy Center of the World». C'est ainsi que se présente le village comptant pas plus de 2500 habitants. Il n'en est pas moins très animé par ses petits restaurants, ses crémeries, la banque et les autres commerces. Son histoire est ancienne étant une des quelques villes ayant obtenu une chartre de la République du Vermont du temps que l'État était indépendant (1777-1791). Reconnu aussi pour son sirop d'érable, elle l'était au siècle dernier pour ses produits médicinaux.



Une ancienne voie de chemin de fer, la ligne Richford a été aménagée en voie cyclable.

Rendu à North Enosburg, vous aurez une autre vue spectaculaire de Jay Peak, d'un pont de fer et des terres bordant la rivière. Près d'un lieu appelé Samsonville, vous pourrez apercevoir les fondations d'une digue d'une centrale électrique sur la riviere. Jusqu'à East Berkshire, le paysage est celui de la douce campagne du Vermont. La dernière portion du trace vous fait passer par Nutting Corners considere comme un endroit interessant pour faire l'observation des oiseaux en raison de la proximité de terres humides.



Vous pourrez découvrir des maisons à l'architecture victorienne dans les ville traversées. À Richford, sur la rue River, cette grande résidence retient l'attention.

RICHFORD

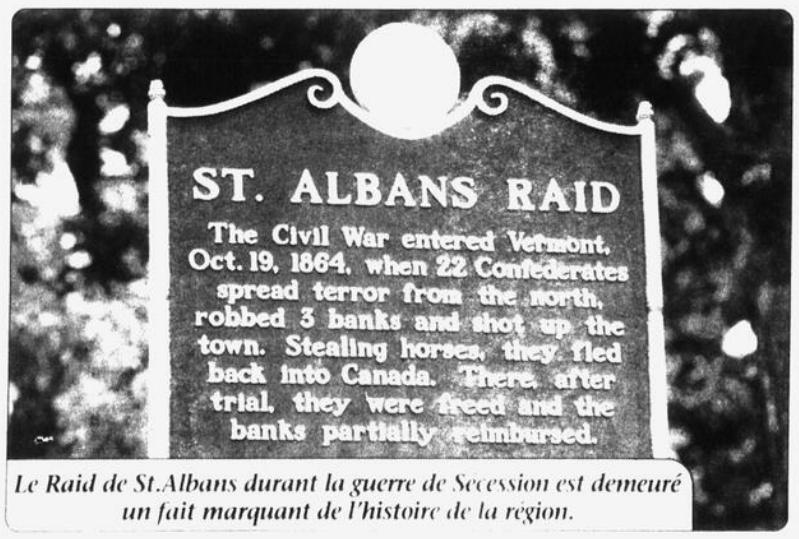
Le point d'arrivée est Richford, un ancien village de contrebande d'un peu plus de 2000 habitants. Il a connu une période économique plus florissante durant les débuts de l'industrialisation dans la deuxième moitié du 19e siècle. Il bénéficia de sa situation géographie près des chutes sur la riviere Missisquoi et de sa proximité avec le Québec. L'arrivée du chemin de fer avait ouvert aussi le marché au commerce du bois.

Aujourd'hui plusieurs des bâtiments hérités de cette époque sont à l'abandon. La petite ville a été frappée par les inondations et le feu. Plus récemment elle a souffert du déclin de l'industrie du meuble de bois dur. Mais Richford possède toujours d'imposantes résidences. La plus spectaculaire est située sur la rue River. Arrivé en bout de randonnée, un des restaurants intéressants de la région est The Crossing, au croisement de la route 139 menant au poste frontalier.

POUR SE RENDRE

Vous pouvez vous rendre à St.Albans en empruntant l'Interstate 89 au poste frontalier de Philispburg/Saint-Armand. Mais il est plus agréable de passer par le poste frontalier de Noyan/Alburg (route 225). Puis un peu après la sortie du village de Alburg, prenez la route 78 qui longe la rivière Missisquoi jusqu'à Swanton. Le delta qui s'avance dans la baie Missisquoi est un refuge naturel fréquenté par les oiseaux migrateurs. Les terres humides constituent un terrain propice pour assurer leur nourriture.

Arrivé à Swanton, vous prenez la route 36 (Lake road), à votre droite qui mene à Maquam Bay et offre une belle perspective du lac Champlain jusqu'à St.Albans Bay. Le centre-ville est annoncé. L'entrée de la piste est sur la rue principale, Main Street (US7) à l'intersection de la route VT 105, face au restaurant Whistler. Vous pouvez stationner en bordure de la piste. ■



Le Raid de St.Albans durant la guerre de Secession est demeuré un fait marquant de l'histoire de la région.

ITINÉRAIRE

0 km: St.Albans
5,3 km: Greens Corners
12 km: Sheldon Springs
14,5 km: Sheldon Junction
18,5 km: North Sheldon
21,9 km: South Franklin
26,6 km: Enosburg Falls
31,4 km: North Enosburg
32,7 km: Samsonville
35,0 km: East Berkshire
37,5 km: Nutting Corners
42,2 km: Richford ■

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

REPORTAGE

UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LE RAID DES CONFÉDÉRÉS

St.Albans, une petite ville à l'air vieillot plein de charme

St.Albans a le charme un peu défraîchi hérité du temps de sa prospérité où elle était au carrefour de grands axes de chemin de fer. La petite ville d'environ 7400 habitants (12 000 avec sa campagne) était d'ailleurs surnommée Rail City. Aujourd'hui elle doit compter davantage sur le tourisme et cherche à se faire connaître comme la capitale de l'érable. C'est là que la compagnie Ben & Jerry fabrique sa crème glacée.

St.Albans travaille à sa relance en se présentant comme une des «Top 100 Small Cities in America» et «Vermont's Northern Treasure». Outre le lac Champlain, son plus beau trésor, c'est son magnifique parc Taylor, au coeur du centre-ville. Assis sur un banc, au milieu du parc, à midi, le son des cloches et des carillons des églises vous arrive de différentes directions. Une magnifique fontaine de bronze orne le parc où l'ombre des énormes érables plus que centenaires vous rafraîchit.



La piste nous fait découvrir la campagne du Vermont avec ses fermes laitières comme à Sheldon.

Des monuments aux enfants de la ville qui ont participé aux deux grandes guerres et à celle de Sécession ont été érigés. Sur une grande pierre est reproduit un extrait de la célèbre adresse de Gettysburg prononcé par Abraham Lincoln.

Entourant le parc, des édifices commerciaux d'époque dont quelques petites cafés. De l'autre côté, une allée de très imposants bâtiments publics dont le musée du comté de Franklin logé sur la rue Church dans une ancienne école construite en 1861. Le musée expose une collection d'équipements de chemins de fer, des instruments médicaux, des costumes, des jouets et des articles liés à l'histoire locale et à la Guerre Civile dont l'épisode du raid sur la ville. Le musée n'est ouvert que de juillet à octobre, sur semaine.



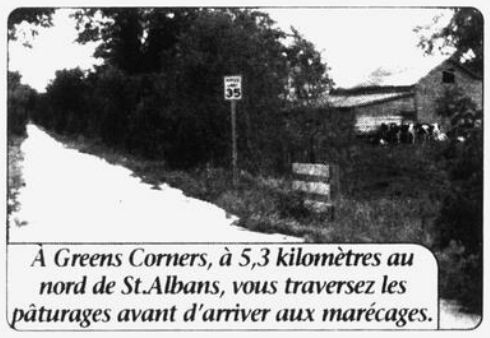
La Missisquoi Valley Rail Trail suit la rivière sur une grande partie de sa longueur.

Aux abords du parc, plusieurs églises sont dignes d'intérêt. Mentionnons l'église St.Luke's Episcopaln Church et sa voisine l'Église catholique St.Mary's qui possèdent de beaux vitraux.

En remontant la rue principale (US7) pour vous rendre à la piste cyclable, vous admirerez plusieurs grandes résidences victoriennes. Par ailleurs si vous venez par la route 36, après avoir longé le lac, vous remarquerez un imposant édifice de brique de style français Second Empire. Il s'agit de l'ancien siège social de la Central Vermont Railways qui employait plus de 2000 personnes.

RAID CONFÉDÉRÉ

La région de St.Albans a beaucoup en commun avec la nôtre. Les noms de famille à consonance française sont répandus. Géographiquement nous appartenons au grand corridor du lac Champlain. Historiquement nous partageons certains événements.



À Greens Corners, à 5,3 kilomètres au nord de St.Albans, vous traversez les pâturages avant d'arriver aux marécages.

Ainsi en décrétant un embargo sur le commerce avec tous les pays étrangers en 1807, le président Thomas Jefferson, provoqua un accroissement de la contrebande sur le lac.

Mais un l'événement le plus marquant reste sans contredit le raid d'un commando des Confédérés sur la ville. Le 19 octobre 1864, un commando de vingt-deux cavaliers Confédérés arrivant du Canada, commis des vols à main armée dans trois banques de St.Albans. Même s'ils perdirent dans la confusion une grande partie de leur butin, ils réussirent tout de même à dérober une somme de 200 000 $. Ils terrorisèrent la ville et proclamèrent que la ville était désormais sous le contrôle des États confédérés d'Amérique. Un homme fut tué.



La piste conduit de St.Albans à Richford d'où vous rejoignez la frontière à Abercon.

Le temps d'organiser une escouade pour les rattraper, les raiders avaient retraversé la frontière canadienne en brûlant sur leur passage le pont couvert de Sheldon. Six furent arrêtés à Montréal mais ils furent acquittés ayant réussi à plaider que leurs actions étaient des actes de guerre. La guerre civile américaine s'était ainsi transportée jusqu'à nos portes.

FENIANS

Deux ans plus tard, un autre incident diplomatique entre le Canada et les États-Unis manqua d'éclater quand un groupe de plusieurs centaines de Fenians, voire jusqu'à 3500 tentèrent d'envahir le Canada pour porter atteinte aux intérêts des Britanniques. Une de leur cible était Saint-Jean.

Ils arrivèrent de Boston et s'installèrent dans le parc de St.Albans. Les Fenians étaient des Irlandais partisans de la création d'une république libre d'Irlande. Ce sont en fait les ancêtres de l'IRA (Irish Republican Army). En attaquant les intérêts britanniques, ils espéraient faire pression.

De St.Albans, ils marchèrent en direction de la frontière. Le Canada proclama alors l'état de guerre et les Fenians retraitèrent à St.Albans où ils se butèrent aux troupes de l'armée américaine expédiée par le président Johnson pour maintenir la neutralité du pays. Les Irlandais furent mis dans les trains et renvoyé à Boston. ■



À Enosburg Falls, des petits commerces, des cafés et des restaurants marquent une étape.

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Scouts Iberville

La «montée des scouts» d'Iberville se tiendra vendredi, de 19 à 21 heures, au sous-sol de l'église Saint-Noel-Chabanel. Samedi, de 9h30 à 15h30, les jeunes scouts sillonneront les rues d'Iberville pour vendre des calendriers. Le comité organisateur recherche des parents pour accompagner les jeunes dans leur démarche.

Maison Cliche

Un souper aux spaghettis, au bénéfice de la Maison Cliche, aura lieu samedi prochain, dès 16 heures, au 425, rue Claude-de-Ramesay (local 101), à Marieville. Le coût est fixé à 7 $. Information: (450) 460-1142.

Porte ouverte

La Porte ouverte offrira à compter de lundi un cours d'amélioration du français grammatical. Ce cours s'adresse aux adultes qui veulent rafraîchir leurs connaissances dans le but d'améliorer leur français écrit au travail ou de poursuivre des études pour obtenir un diplôme d'études secondaires. D'une durée de 13 semaines, à raison de deux soirs par semaine, le cours touche à l'orthographe des mots, les règles de la grammaire d'usage, la rédaction et la compréhension de textes.

Par ailleurs, la Porte ouverte offrira encore cette année des cours d'alphabétisation à temps partiel aux adultes qui veulent apprendre à lire et à écrire pour développer leur autonomie au quotidien. Les locaux de la Porte ouverte sont situés au 81, rue Frontenac à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: Mario Raymond au (450) 346-3283.

Cimetière St-Alexandre

Un brunch au profit du Cimetière de Saint-Alexandre se tiendra dimanche, de 10 à 13 heures, à l'école Saint-Alexandre située au 501, rue Saint-Denis. Le coût s'élève à 7 $ pour les adultes et 3 $ pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Le brunch sera précédé de la messe, à 9h30, et de la visite au cimetière.

SP Vallée des Forts

Les réunions du groupe d'entraide SP Vallée des Forts, pour les gens atteints de sclérose en plaques, reprendront le mercredi 15 septembre, à 19 heures, au CLSC Vallée des Forts, à Iberville. Les participants échangeront alors sur les moyens à prendre pour composer avec la température chaude. Information: Josée au (450) 358-2215.

Technique Nadeau

Le mercredi 15 septembre, au Centre des aînés johannais aura lieu une rencontre d'information sur les trois exercices de la Technique Nadeau, de 19h30 à 20h30, ainsi qu'une révision des mouvements, à 20h30, pour ceux et celles qui ont déjà suivi le cours. Pour information: (450) 348-8314.

Journée Avon

Une journée portes ouvertes Avon se tiendra le mercredi 15 septembre a l'hôtel Relais Gouverneur. Un défilé de mode est prévu à 14 heures et à 19h30. Des kiosques de maquillage seront aménagés sur place. Le coût d'entrée est fixé à 3 $. Tous les profits seront versés à la maison Le Coup d'Elle.

Inclusion

L'organisme l'Inclusion rappelle au grand public qu'il supporte les prestataires de la sécurité du revenu qui vivent des difficultés pour: 1) le retour aux études; 2) pour les projets d'emplois. «Nous avons besoin de vos témoignages afin de pouvoir poser des actions sur les dossiers en suspens par manque d'argent à Emploi-Québec», explique Manon Boudriau, coordonnatrice. Pour information: (450) 346-7369.

De plus, un café-rencontre est prévu le jeudi 16 septembre, de 10 à 12 heures, au 148, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il sera question du changement à la loi sur la sécurité du revenu.

Danse à Saint-Paul

Les ados et adultes de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (et de la région) pourront s'inscrire d'ici le vendredi 17 septembre à des cours de danse «funky». Les leçons se donneront les lundis, de 18 à 19 heures, et de 19 à 20 heures, au Centre Paulinoix situé au 959, rue Principale. La session, de 8 semaines, débute le 20 septembre. Le coût est fixé à 45 $. Un spectacle sera présenté en juin. Information: (450) 291-3808.

Centre des aînés

Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans l'article intitulé «Grande rentrée au Centre des aînés johannais», publié en page A-29. Ainsi, la carte de membre du Centre des aînés johannais ne coûte pas 5 $, mais plutôt 25 $. Toutes nos excuses. ■

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BERTRAND (Yvette)
- CADIEUX (Eva)
- DOUCET-CLICHE (Armande)
- DUBOIS-MARTIN (Rollande)
- FOURNIER-TRUDEAU (Jeanne D'arc)
- HIMBEAULT (Albert)
- LAROCQUE (Roger)
- LAROSE (Lucien)
- PARENT-BERTRAND (Yvette)

BERTRAND (Yvette)

À Iberville, le 1er septembre 1999, à l'âge de 81 ans, est décédée Madame Yvette Bertrand, épouse de Maurice Parent. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette (Gilles Filion), René (Flore Bergeron), Raymond (Danielle Beaudoin), Thérèse (Richard Chartre), Aline (Norbert Blain), Mario (Claire Dumont), Diane (Gaetan Mayer), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 3 septembre 1999, à 11 h, en l'Église Saint-Noël-Chabanel et de là au crématorium Oligny & Desrochers.

CADIEUX (Eva)

Au Mont-Saint-Grégoire, le 7 septembre 1999, à l'âge de 74 ans, est décédée Madame Eva Cadieux, épouse de Maurice Davignon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Claudine (Luc Lafrance), Daniel (Denise Brault), Bernadette (Denis Delisle), Michel, ses 8 petits-enfants, son frère Jean (Gisèle Latimer), beaux-frères et belles-sœurs. La famille recevra les condoléances ce mercredi de 19 h à 22 h et jeudi à compter de 9 h.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
247, RUE SAINT-JOSEPH
AU MONT-SAINT-GRÉGOIRE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu le jeudi 9 septembre 1999, à 10 h, en l'Église Mont-Saint-Grégoire, suivies de l'inhumation au même endroit. Au lieu des fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

DOUCET-CLICHE (Armande) 1945-1999



À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 7 septembre 1999, à l'âge de 54 ans, est décédée Madame Armande Doucet, épouse de Marc-André Cliche. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Robert, Nathalie, Karine, 1 petite-fille Camille Naud-Cliche, sa mère Évangéline Roy (feu Réal Doucet), sa belle-mère Juliette Lacroix, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, de nombreux autres parents et amis. Exposée aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LESIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

le jeudi 9 septembre 1999 à compter de midi. Les funérailles suivront le jour même, à 15 h, en l'Église Saint-Noël-Chabanel d'Iberville, suivies de la crémation.

PARENT-BERTRAND (Yvette)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er septembre 1999, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Yvette Bertrand, épouse de Maurice Parent. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette (Gilles Filion), René (Flore Bergeron), Raymond (Danielle Beaudoin), Thérèse (Richard Chartré), Aline (Norbert Blain), Mario (Claire Dumond), Diane (Gaëtan Mayer), 13 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu le 3 septembre 1999 en l'église Saint-Noël-Chabanel. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

DUBOIS-MARTIN (Rollande)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 septembre 1999, à l'âge de 80 ans, est décédée Madame Rollande Dubois, épouse de feu Romuald Martin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Serge, Alain (Julie Coallier), Sylvette (Denis Unsworth), Yvan (Brenda Christie), Michel (Manon Fréchette), ses petits-enfants Daniel, Patrick, Véronique, Martin, Francis, Éric, Anick, Émilie, William, Marc-André, Pierre-Luc, Steve, Danny, Maxime, Alexandre, ses 7 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs Germaine, Simone, Georges, Jean-Louis, Marie-Claire, Marie-Anne, Aurèle, Bernard, Gaston ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres ont eu lieu le mardi 7 septembre 1999, en l'Église de L'Acadie, et de là au cimetière paroissial.

DIRECTION FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

FOURNIER-TRUDEAU (Jeanne D'Arc)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er septembre 1999, à l'âge de 84 ans, est décédée Madame Jeanne D'Arc Fournier, épouse de feu Urgel Trudeau. Elle laisse dans le deuil ses fils Réal (Huguette Tremblay), Germain (Denise Champagne), ses 8 petits-enfants, ses 6 arrière-petits-enfants, son frère Nelson (Dolorès Charbonneau), son beau-frère Gérin Trudeau, sa belle-sœur Marguerite Goyette ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 4 septembre 1999, en la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu, et de là au crématorium LeSieur & Frère. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
www.fqc.qc.ca 1 800 363-0063
parce que derrière chaque cancer il y a une vie.

HIMBEAULT (Albert)

À Saint-Luc, le 1er septembre 1999, à l'âge de 73 ans, est décédé Monsieur Albert Himbeault, époux de Réjeanne Orphanos. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre (Gisèle Brodeur), Ginette (Michel Miron), Diane (Denis St-Pierre), Lucie (Denis Abbott), 8 petits-enfants, 1 arrière-petit-enfant et ses 2 sœurs.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 3 septembre 1999, à 20 h, en la Chapelle du Centre funéraire Oligny & Desrochers et de là au crématorium Oligny & Desrochers.

LAROCQUE (Roger)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er septembre 1999, à l'âge de 76 ans, est décédé Monsieur Roger Larocque, époux de feu Noëlla Levac. Il laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Michel Savary), Claudette (Réjean Rousseau), Suzanne (Claude Piette), Marcelle (Roger Roy), ses petits-enfants Stéphane, Sylvain, Caroline, Chantal, Anick. Les funérailles ont eu lieu le samedi 4 septembre 1999, à 10 h 30, en l'Église Saint-Edmond, suivies de l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

DIRECTION DES FUNÉRAILLES
CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

LAROSE (Lucien)

À Saint-Alexandre, le 5 septembre 1999, à l'âge de 88 ans, est décédé Monsieur Lucien Larose, époux de Florina Boucher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants (feu) Jean-Marie, Georges-Henri, Thérèse, Lucienne, Laurette, Jeannette, Michel, André, Gaetan, Gaetanne, Lisette et leurs conjoint(e)s, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le mardi 7 septembre 1999, à 14 h, en l'Église Saint-Alexandre, suivies de l'inhumation au même endroit.

PICHETTE (Suzanne) 1949-1999



À Iberville, le 29 août 1999, à l'âge de 50 ans, suite à un courageux combat contre la maladie, est décédée Madame Suzanne Pichette. Elle laisse dans le deuil son époux Réginald Poulin, ses filles Julie (Alain Demers), Danielle (Alexandre Raymond), son petit-fils Vincent, sa belle-mère Alexandrine Poulin (feu Joseph Poulin), ses frères et sœurs Pierre, Michèle, François, Sylvie, Luc, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et amis. Exposée aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LESIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Les funérailles ont lieu ce mercredi 1er septembre 1999, à 11 h, en l'Église Sacré-Cœur d'Iberville, suivies de la crémation. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande).

L.R.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

J.P.

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC
Ligne Complète
Nous livrons à travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
405, 2e Avenue, Iberville

2e anniversaire QUINTIN (Gilles)

décédé le 9 septembre 1997



Cher papa,

Maintenant 2 ans que tu nous as quittés mais seulement physiquement car nous ressentons chaque jours ta bonté et ta chaleur. Repose en paix et veilles sur ta famille qui t'aime.

Lucille Quintin, Sylvie, Claude, Manon et Christine

L'AIDE AUDITIVE



Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Associés
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)
. Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
(450) 378-7337
Montréal
Longueuil
Beloeil
(514) 849-4500

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

NÉCROLOGIE

Remerciements
RAYMOND
(Jean-Marie)

Suite au décès de Monsieur Jean-Marie Raymond, survenu le 28 juin 1999, ses enfants désirent remercier chaleureusement parents et amis pour leur réconfort et leurs témoignages de sympathie, leur présence au salon ainsi que pour les offrandes de messes et fleurs. Que chacun trouve, ici, l'expression de notre gratitude et considère ces remerciements comme personnels.

Famille de Monsieur Jean-Marie Raymond.

Remerciements
ROY-BARRIÈRE
(Béatrice)

Sincères remerciements pour la sympathie et l'amitié témoignées par les parents et amis lors du décès de Madame Béatrice Roy-Barrière, survenu le 23 août 1999. Également pour les offrandes de messes, dons, présence au salon ou assistance aux funérailles.

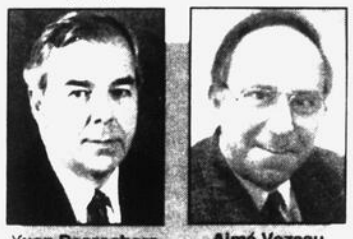
Ses sœurs Jeanne, Geneviève, Thérèse, son neveux Gilles Laurin et ses autres neveux et nièces.

MONUMENTS



775, 4e Rue, Iberville
Bur.: 346-9566

Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?

110, rue Saint-Georges,
Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud,
Mont-Saint-Grégoire

826, 1re Rue, Iberville
346-1124



Pierre Cajolais lance son *Labyrinthe de la vie*

Gorette Linhares

Pierre Cajolais, président du Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu (RUTAHR) procédera au lancement de son recueil de textes axé sur diverses préoccupations sociales, *Le labyrinthe de la vie*, le mercredi 15 septembre, à 10h45, au Centre d'action bénévole (CAB) d'Iberville.

La rencontre adoptera un style interactif indique Pierre Cajolais. À la suite du lancement, les participants sont conviés à un dîner au CAB situé au 290, avenue des Conseillers à Iberville. Prière de réserver sa place en téléphonant au (450) 542-9635. Le repas coûtera au maximum 5 $.

Ce spicilège, un recueil de textes de journaux choisis, est un outil pédagogique de l'avis de Pierre Cajolais. Via les thèmes abordés, il souhaite susciter une prise de conscience au sein de la société laquelle pourra construire un monde meilleur. Le recueil compte ses opinions et textes de réflexion publiés dans les médias, mais aussi ceux d'autres d'organismes.

«Je n'ai pas la prétention de faire de ce spicilège une oeuvre littéraire, mais bien une oeuvre à la portée de tous et surtout des personnes directement impliquées. Aussi, fait-il appel au langage usuel du milieu en cause», d'expliquer M. Cajolais, en introduction du recueil.

Ce recueil de 500 pages, en vente au coût de 12 $, est divisé en quinze parties distinctes: Prolégomènes, Non à la capitulation, Pauperisation, Commercialisation de la maladie et de la santé, Pouvoir gris à se découvrir, Femme en action et Adulte en devenir.

S'ajoutent Le monde des personnes handicapées, Pouvoir et impuissance de la politique, Capital humain en mouvement, Engagement sociale en croissance, Communautaire en développement, Industrie de guerre ou de paix, Logements sociaux en péril, Comité libérateur et Analyse dialectique.

«Je sais que ce n'est pas seulement le fait de lire ce recueil qui changera votre vie, mais plutôt celui de passer à l'action. *La vie est un labyrinthe*, un jour on y entre: les embûches, les obstacles, les considérants, les compromis et l'exclusion font que la porte du bonheur est difficile à atteindre. Je vous offre ces textes écrits par des gens comme vous, animés du désir de sentiment et de changement social.» ■

Saint-Blaise: le creusage de fossés soulève des plaintes

Gilles Bérubé

Le creusage de fossés le long de la 40e Avenue, à Saint-Blaise-sur-Richelieu, ne fait pas l'unanimité. La municipalité a entrepris, il y a deux semaines, de refaire les fossés et de changer les tuyaux des ponceaux d'entrée de cour.

Une résidante de la rue se plaint de ces travaux qu'elle juge inutiles. Elle note que plusieurs citoyens avaient enfoui un tuyau sur toute la façade de leur propriété. Tous ces tuyaux ont été enlevés, la municipalité exigeant des conduites d'un diamètre plus grand. Elle estime que les fossés peuvent même être dangereux en raison de leur profondeur d'environ quatre pieds.

Le maire de Saint-Blaise, M. Gérard Bisaillon, voit le dossier d'un tout autre oeil. Il raconte qu'un groupe de citoyens a demandé le nettoyage des fossés de la 40e Avenue en 1994. Cinq ans plus tard, les travaux n'avaient pas été exécutés. Il explique qu'en principe, ces fossés devaient avoir une profondeur de 39 pouces. Pour les ponceaux, la plupart des citoyens avaient installé des tuyaux de douze pouces de diamètre, ce qui était insuffisant. Avec les années, les fossés se sont sédimentés et les tuyaux se sont en bonne partie colmatés.

Les travaux n'ont pas été une surprise, soulève M. Bisaillon. Depuis un an et demi qu'il en est question au conseil. Chaque citoyen concerné a été avisé par lettre. Les travaux ont consisté à recreuser les fossés à une profondeur de 36 pouces et à changer les tuyaux pour des conduites de 16 pouces. Actuellement, observe M. Bisaillon, le règlement adopté en 1992 restreint les ponceaux à une longueur de 35 pieds. En principe, les fossés ne devraient pas être fermés sur toute la façade. Pour sa part, M. Bisaillon se dit favorable à modifier le règlement pour permettre l'enfouissement des tuyaux.

Par ailleurs, le maire observe que les travaux sont entièrement à la charge de la municipalité. Les frais d'arpentage, le creusage et la pose des tuyaux sont payés par la municipalité. Les citoyens doivent uniquement défrayer le coût des conduites. M. Bisaillon précise que la profondeur du fossé est établie par rapport au centre de la rue, comme le veut la pratique en génie civil. Si des citoyens ont la perception que le fossé a plus de 36 pouces de profond, explique-t-il, c'est parce que leur terrain a été rehaussé.

Le maire convient que quelques citoyens ont manifesté leur mécontentement, mais il affirme que l'ensemble des résidents sont satisfaits des travaux. Enfin, il soulève que le creusage a permis de découvrir que des tuyaux d'égout domestique s'écoulaient directement dans les fossés, ce qui est contraire à la réglementation du ministère de l'Environnement. La municipalité devra effectuer des vérifications avant de demander des correctifs. ■

SERVICES FUNÉRAIRES

Le Sieur & Fière inc.

Mieux préparé à bien vous servir
depuis 79 ans
Nos conseillers d'expérience sont disponibles pour vous aider en toute circonstance.
~ préarrangement ~ arrangement funéraire
pour des renseignements, pour vous ou pour vos proches parents.

Vous pouvez nous rejoindre en tout temps
24 h sur 24 h
au 359-0990

114, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

95, boul. Saint-Luc
Saint-Luc

IFTA Federation Internationale des Associations de Transport
FSAC Association des Services funéraires du Canada
AFDI Associated Funeral Directors International

Le complexe est complètement adapté pour les besoins des personnes handicapées.



Collecte de sang des policiers les 13 et 14 septembre

La Fraternité des policiers du Haut-Richelieu tiendra une collecte de sang les lundi et mardi 13 et 14 septembre, de 13 heures à 20 heures, au Centre des aînés Johannais situé au 125, Jacques-Cartier Nord. Le Conseil intermunicipal de Transport assurera une navette entre le cégep et l'endroit où se tiendra la collecte. Des bénévoles tiendront un blitz téléphonique afin d'inciter la population à aller donner du sang. Sur la photo: Carole Bennett, d'Héma-Québec, Germain Granger, président du CIT, Pierre Kruse, coordonnateur de la collecte, Luc Tougas, président de la Fraternité, Claude Bissonnette, commanditaire, Isabelle Beaupré, policière, André Ménard, d'Héma-Québec, Pierre Rémillard, analyste-préventeur au Service de police du Haut-Richelieu et Claire Rheault, d'Héma-Québec. ■

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne décédée
Date de la publication

LE CANADA FRANCAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

SPORT ET LOISIRS

Bienvenue dans la ligue collégiale AAA!

Les Géants bafoués 39 à 6 à Lennoxville



RICHARD HAMEL

Les Cougars de Lennoxville ont souhaité aux Géants de Saint-Jean la bienvenue dans la Ligue de football collégiale AAA samedi dernier en les battant 39 à 6. Les champions du Bol d'Or au niveau AA avaient plutôt l'air des derniers de classe.

«Les joueurs étaient sur une balloune après leurs succès contre les Spartiates du Vieux-Montréal en match préparatoire. Mais la balloune est pétée. Comme à la boxe, on a mangé un bon «jab» et on ne s'est jamais relevé», raconte l'entraîneur-chef, Daniel Choquette.

Passes incomplètes, défensive mêlée, mauvaises exécutions des jeux de base, bref les Géants semblaient avoir la tête ailleurs. «Nos joueurs avaient l'air des vrais touristes sur le terrain. L'effort n'y était pas. On a été horrible dans toutes les facettes du jeu», poursuit-il, ajoutant que les joueurs étaient un peu nerveux à l'occasion de ce match historique de l'équipe au niveau AAA.

Les Géants ont mal joué, mais ils se sont surtout butés à une équipe de premier plan. «On ne connaît pas beaucoup nos adversaires cette année, mais Lennoxville représente une excellente formation lourde, bien équilibrée, qui pourrait terminer première ou deuxième au classement», assure M. Choquette.

À LA BASE

Les derniers entraînements précédant le match d'ouverture de la saison n'avaient peut être pas tous la même signification pour les joueurs. Et la belle performance de l'équipe contre les Spartiates a sans doute joué des tours aux Géants.

«On a eu une semaine d'entraînement bien ordinaire. Il faudra revenir à la base et apporter les correctifs nécessaires. Sinon, la saison risque d'être longue», mentionne Daniel Choquette.

Si les Géants n'avaient pas été privés de quatre partants, le match aurait pu être un peu plus serré. Le secondeur Pierre Raymond et le joueur de ligne offensive Éric Fortin soignaient des blessures. Ils seront toutefois de l'alignement lors du prochain match. L'ailier espacé Yan Fredette n'a joué que quatre minutes. Blessé, il est demeuré sur le banc le reste de la rencontre. Le garde offensif Marc-André Sévigny n'a pu se présenter au match en raison de son travail. Ces deux joueurs seront à leur poste vendredi.



L'entraîneur-chef Daniel Choquette était très déçu de la contre-performance des siens samedi à Lennoxville.

Faut dire aussi que la chaleur torride de samedi en a accablé plusieurs. «Il faisait très chaud, mais ce n'est pas une excuse. Il y a eu un laisser-aller. Quatre, peut être cinq joueurs sur 24 ont fourni leurs efforts».

Les Géants ont eu peu de moments de réjouissances. Tirant de l'arrière 20 à 0 avant la mi-temps, les Johannais ont finalement marqué, sur une course du quart-arrière Marc-André Tougas. Ce dernier a donc eu l'honneur de réussir les premiers points des Géants dans le AAA. Dans les airs, l'attaque n'a rien fait de bon avec seulement six passes complétées sur trente.

Avant d'entreprendre la deuxième demie, les entraîneurs ont dit aux joueurs d'oublier les deux premiers quarts et de se concentrer sur leur rôle. C'est tout le contraire qui s'est produit...

«Les années passées, on aurait pu gagner ce genre de match. On avait beaucoup de talent et l'opposition était moins forte. Mais là, il n'y a pas de marge de manoeuvre. On affronte de meilleures équipes. Il s'agit d'un bon défi pour les entraîneurs».

À VENIR

Cela dit, les Géants ont quelques jours pour se relever de cette contre-performance. Daniel Choquette promettait des entraînements intensifs lundi et mardi. Ce soir, ce sera la dernière séance avant le match de vendredi contre le Vieux-Montréal à McGill. En lever de rideau, les Spartiates ont blanchi Beauce-Appalaches 39 à 0 en fin de semaine.

Les Géants ouvriront leur saison régulière locale le dimanche 19 septembre à 13 heures avec la visite des Cheetahs de Vanier sur le terrain du Cégep. Les Cheetahs ont gagné leur premier match samedi, un gain de 36 à 15 aux dépens de Trois-Rivières. ■

FOOTBALL SCOLAIRE

Coup d'envoi de la saison samedi

RICHARD HAMEL

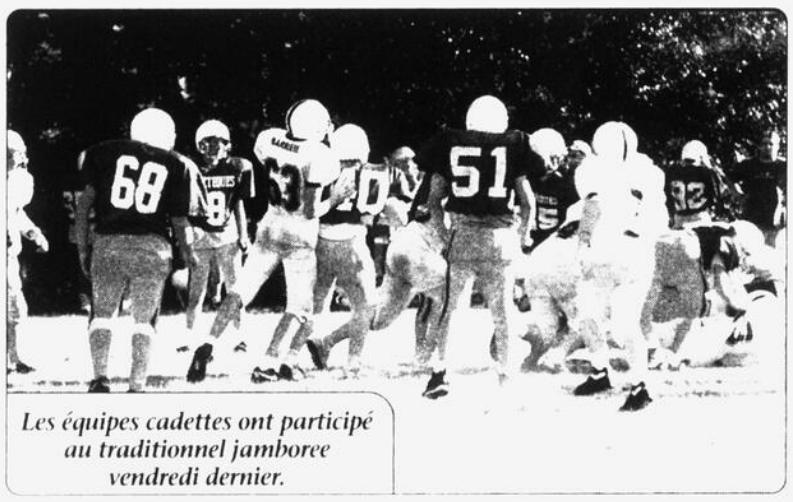
Les équipes de football scolaire de la région entreprendront bientôt une nouvelle saison dans la Ligue du Richelieu. Dès samedi, les formations juvéniles seront à l'oeuvre pour le début du calendrier régulier.

Cette année, la ligue regroupe huit équipes qui joueront les samedis à 13h30. Quatre matchs sont au programme tous les samedis, jusqu'au 28 octobre. Les champions en titre, les Obélix de Saint-Jean, accueilleront les Astérix de Farnham le 11 septembre sur le terrain de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Pendant ce temps, les Oursons d'Iberville recevront la visite des Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne à la polyvalente Marcel-Landry, alors que les Bulldogs de l'école Beaulieu seront les hôtes du Sphinx de l'école Jacques-Rousseau. Dans l'autre match à l'agenda, les Stentors de Gérard-Filion visiteront les Broncos de Baie-Saint-François.

Après les sept matchs au calendrier régulier, les quatre meilleures équipes se disputeront les séries dans la catégorie AA, tandis que les quatre autres participeront aux éliminatoires dans la catégorie A.

Les finales régionales A et AA seront présentées le 6 novembre. Les demi-finales provinciales se joueront le 13 novembre et mèneront aux matchs du Bol d'Or le 20 novembre.



Les équipes cadettes ont participé au traditionnel jamboree vendredi dernier.

Les équipes juvéniles de la région ont vu plusieurs de leurs joueurs graduer au niveau collégial avec les Géants cette année. Les Obélix et les Oursons comptent chacun dix joueurs chez les Géants. Les Obélix, par exemple, regroupent quinze vétérans et 34 recrues pour entreprendre la saison, indique le gérant Denis Leblanc, précisant que l'an dernier, l'équipe avait 39 joueurs, comparativement à 49 cette année.

CADET

Au football cadet, quatre équipes étaient au rendez-vous vendredi sur les terrains de l'école Bouthillier pour prendre part au traditionnel jamboree.

Les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys, les Ducs de Félix-Gabriel-Marchand, les Patriotes de Bouthillier et les Gaulois de Farnham ont tenté quelques expériences avant le début de la saison. Des séries de jeu, sans les unités spéciales, ont permis aux entraîneurs d'évaluer leurs joueurs et d'en connaître un peu plus sur leurs adversaires.

Après trois heures d'entraînement, la chaleur a eu raison des jeunes, confie l'entraîneur-chef des Aztèques, Jacques Brisson.

La saison régulière du football cadet prend aussi son envol samedi dès 10 heures avec la présentation de cinq matchs. Bouthillier reçoit Jean-Jacques-Bertrand, Marcel-Landry visite Félix-Gabriel-Marchand sur le terrain du Cégep et Marguerite-Bourgeoys se rend à Valleyfield pour affronter Edgar-Hébert. Deux autres rencontres impliquant des équipes de la Rive-Sud sont au programme.

Au total, treize équipes, réparties dans deux divisions, composent la Ligue cadette, section Richelieu.

BENJAMIN

D'autre part, une première équipe de Saint-Jean fait son entrée dans la Ligue de football benjamine. Les Broncos de l'école Bouthillier sont prêts à entreprendre leur saison, eux qui ont tenu quelques séances d'entraînement au cours de deux dernières semaines.

Des 50 joueurs qui étaient au rendez-vous à la première séance, 36 ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe. L'entraîneur-chef, Gilles Monette, précise que 17 joueurs fréquentent la sixième année et 19 en première secondaire. Ces joueurs proviennent des écoles Saint-Eugène, Des-Près-Verts, Sacré-Coeur de Saint-Luc, de même que Lacolle, Saint-Paul et Saint-Blaise.

Outre les Broncos, la ligue regroupe les équipes de Farnham, Granby et Jean-Eudes de Montréal. Les Johannais disputeront leur premier match le vendredi 17 septembre à Farnham avant de recevoir la visite de Jean-Eudes le 23 septembre à 17h30.

Lors des deux premiers matchs, les équipes joueront sans unités spéciales, à l'exception du converti. Les deux matchs suivants, elles pourront utiliser les unités de botté d'envoi et de réception, alors que dans les deux autres matchs, elles auront l'occasion d'utiliser les unités de botté et retour de dégagement.

Au terme des six rencontres au calendrier régulier, les équipes se réuniront à Montréal pour un tournoi à la ronde qui déterminera un champion. ■

Nouveau journaliste à la section sportive

À compter de cette semaine, la section Sport et Loisirs est sous la responsabilité de M. Richard Hamel. Tout en continuant d'assumer la rédaction du journal Le Richelieu dimanche, ce journaliste d'expérience signera les textes de cette section.

Nos lecteurs pourront le rejoindre du lundi au vendredi, à nos bureaux. Sous sa direction, quelques changements seront apportés pour rejoindre le plus grand nombre possible d'amateurs de sport et de loisirs. On retrouvera ainsi un plus grand nombre de photos et de textes couvrant l'ensemble des activités se déroulant sur le territoire desservi par Le Canada Français.

La rédaction ■

DEUX DÉFAITES À DOMICILE

Mauvais départ pour les Chevaliers

RICHARD HAMEL

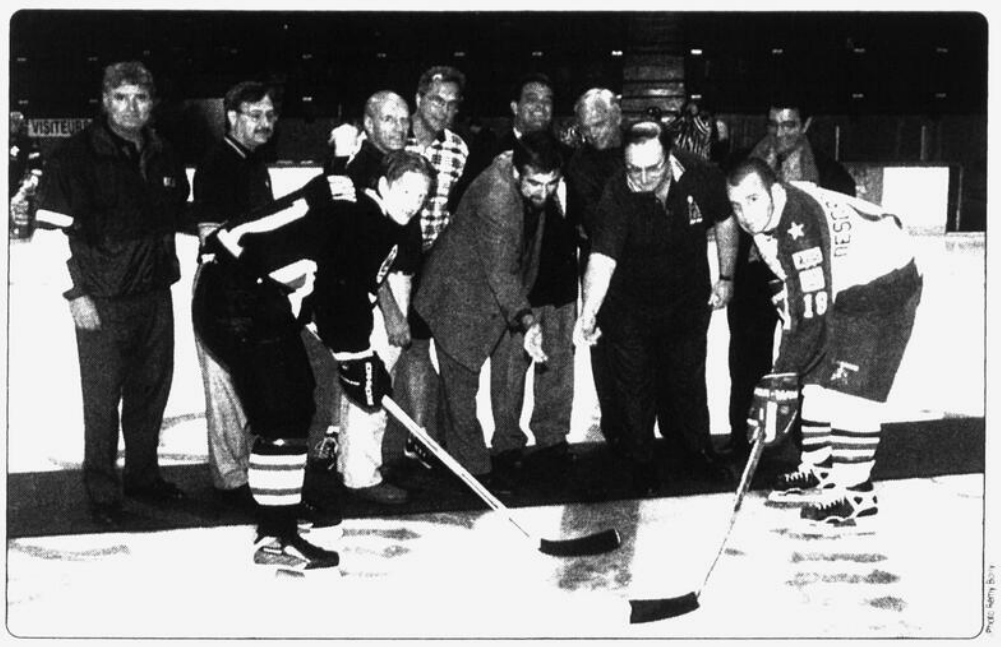
N'allez pas demander pas à l'entraîneur-chef Jacques Chaput d'expliquer les déboires des Chevaliers de Saint-Jean devant leurs partisans. Mais il faudra trouver une solution puisque son équipe a connu un départ difficile en perdant ses deux premiers matchs de la saison au Colisée Isabelle-Brasseur pendant le week-end de la fête du Travail.

L'an dernier, ils ont eu toutes les misères du monde à gagner à la maison. Vendredi, devant 406 spectateurs, les Chevaliers ont subi une défaite crève-coeur, faut bien le dire, face aux Condors de La Prairie. Un revers de 5 à 4 en fusillade.

Les visiteurs ont pris les devants 1 à 0 au milieu de la première période, en marquant en infériorité numérique. Ils ont doublé leur avance quelques minutes plus tard. Au début de la deuxième, les Condors ont ajouté deux autres buts.

Tirant de l'arrière par 4 à 0, les Chevaliers ont commencé à montrer des signes encourageants au milieu de la deuxième période. Simon Richard a sonné la charge en inscrivant le premier but de la saison des Chevaliers, à 14:44, avec l'avantage d'un joueur. Deux minutes plus tard, Yannick Deleau a rapproché les siens à 4 à 2.

En troisième, la remontée s'est poursuivie avec le filet de Kevin Lagacé, inscrit en avantage numérique. Guillaume Richard a créé l'égalité avec onze minutes à faire dans le match. Après une période de prolongation sans but, les visiteurs ont finalement scellé l'issue du match en l'emportant en fusillade.



Le conseiller municipal Yves Denis et le député Roger Paquin, ont effectué la mise au jeu protocolaire, en présence de Jean-René Lozier, Richard Drolet, Bernard Langlois, Marc Bélanger, Fernand Brassard, Jean Hébert, Yves Émard et des capitaines des deux équipes.

«Même si La Prairie représente une équipe améliorée, on aurait pu gagner. On a effectué un beau retour et on a raté plusieurs chances», indique Jacques Chaput.

Pierre-Yves Bonneau a gardé les filets jusqu'au début de la troisième période pour ensuite céder sa place à Daniel Corriveau. Les Chevaliers ont dominé 32-24 dans les lancers au but.

ET DE DEUX

Deux jours plus tard, les Chevaliers retrouvaient leurs partisans en accueillant les Braves de Valleyfield, champions de la dernière saison. Défaits 3 à 2 lors de leur match d'ouverture face aux Éperviers de Contrecoeur, les Braves se sont repris en infligeant aux Johannais un revers de 6 à 1.

Après avoir tenu le coup en première période, les joueurs de Fernand Chaput n'ont pas fait le poids lors des deux derniers engagements. Kevin Lagacé a enfilé le seul but des Chevaliers. Au chapitre des tirs au but, les Braves ont dominé 35-31, dont seize lancers en troisième période. Le match a été présenté devant 435 spectateurs.

«Valleyfield est une des meilleures équipes du circuit. On a cafouillé en défensive et à chaque fois, ils en ont profité. De notre côté, on a frappé quelques poteaux. Mais il ne faut pas paniquer. La saison est longue. On devra faire des ajustements», soutient M. Chaput, qui s'est dit satisfait de la performance de certains joueurs, notamment les recrues Kevin Lagacé, Carl Vincelette, Louis Alfred.

D'autre part, le deuxième choix des Chevaliers, Steve Seney, retranché de l'équipe de Cap-Breton, est toujours en réflexion et n'a pas donné signe de vie. Quant à Kevin Deslauriers, premiers choix au dernier repêchage, il demeurera vraisemblablement avec le Drakkar de Baie-Comeau.

À VENIR

Les Chevaliers auront l'occasion de prendre leur revanche ce soir en rendant visite aux Condors de La Prairie. Vendredi, ils accueillent Longueuil, alors que dimanche, ils reçoivent la visite du Husky de Cowansville. Les deux rencontres débutent à 19h30.

Le Husky a gagné ses deux premiers matchs, 7 à 4 contre La Plaine et 6 à 5 contre Joliette. ■

Une douzième année pour la Ligue de hockey junior AAA

RICHARD HAMEL

La Ligue de hockey junior AAA a profité d'une conférence de presse le 2 septembre dernier pour annoncer quelques nouvelles, à l'aube de sa douzième année d'existence. Le président, Michel Gaudette, veut faire de cette ligue un des plus importants circuits junior au pays.

Bien sûr, il a parlé de l'apport essentiel des commanditaires qui, dit-il, contribueront à donner une plus grande visibilité dans les médias nationaux. Pour ce faire, la ligue a embauché un directeur du marketing et un directeur des communications.

Il a aussi été question de la tenue du match des étoiles qui aura lieu le 22 janvier à Saint-Jérôme. Cette rencontre opposera les 20 meilleurs joueurs du circuit Gaudette aux 20 meilleurs de la Ligue junior A des Maritimes. Comme chez les grands, les joueurs des deux équipes s'affronteront dans le cadre d'un concours d'habileté en matinée. La veille, ils auront l'occasion de fraterniser lors d'une réception civique.

La LHJAAAQ entend se rapprocher de ses partisans en mettant sur pied diverses activités de promotion. Parmi les événements à surveiller, il y aura la journée Cage aux sports le samedi 4 décembre alors que dans chaque ville du circuit, les amateurs seront invités à assister à un entraînement public suivi de concours d'habileté. Les billets se vendront 5 $ et les profits seront versés à un organisme local.



Le président de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, Michel Gaudette.

Le samedi suivant, les joueurs de chaque équipe du circuit rendront visite aux enfants hospitalisés dans un établissement de santé. Des souvenirs, cadeaux et «toutous» (recueillis lors d'un match précédent) seront remis aux enfants.

CONTRE LES UNIVERSITÉS

Afin de mettre en valeur les qualités athlétiques et scolaires de ses joueurs, la LHJAAQ présentera deux matchs hors-concours contre des universités québécoises. Le 9 octobre à 19 heures, les meilleurs joueurs-étudiants du circuit Gaudette affronteront les Redmen de l'Université McGill, tandis que le 19 décembre, ce sera au tour de l'Université Concordia d'accueillir les meilleurs joueurs de la ligue. En tout, une quarantaine de joueurs âgés de 19 et 20 ans auront l'occasion de se faire remarquer par les équipes universitaires. Les joueurs de la Ligue junior AAA qui participeront à ces deux rencontres devront avoir maintenu une moyenne scolaire de 75 % et plus.

La Ligue organisera également son premier casino le 13 novembre prochain à Longueuil. Les profits seront remis aux fonds pour les bourses d'études. Puis, le 15 janvier, la ligue tiendra sa première collecte de sang, une activité qui devrait réunir plusieurs personnalités du monde du sport.

Enfin, c'est à Montréal que se dérouleront les prochaines assises annuelles, du 15 au 17 juin. La séance de sélection aura lieu pour sa part à Lachine le samedi 16 juin. La première édition du tournoi de golf de la ligue précédera les assises, soit le 14 juin. ■

CLUB DE GOLF DE FARNHAM



DEVENEZ MEMBRE POUR L'AN 2000 ET JOUEZ GRATUITEMENT DÈS LE* 7 SEPTEMBRE 1999.

* Certaines conditions s'appliquent. Sujet à changement sans préavis

55, chemin du Golf, C.P. 145
À 20 min. de St-Jean/Iberville
(450) 293-3171

Partie de balle «Coors Light» 110%
en collaboration avec TQS
Endroit: Iberville, à côté de la Polyvalente Marcel-Landry
Terrain # 4, coin Landry et Lavoie
Tous les fonds amassés seront remis au C.E.A. (Centre d'Enseignement de l'Asthme de la région)

18 SEPTEMBRE 1999
DÉBUT DES ACTIVITÉS À 16 H
JOUTE DE BALLE 19 H
EN CAS DE PLUIE, REMIS AU LENDEMAIN 13 H 30
• Plusieurs activités et concours
• Plusieurs prix de présence
• Plusieurs personnalités du domaine artistique

5$

Coors LIGHT

BILLETS DISPONIBLES AU:
C.L.S.C. Champagnat Vallée-des-Forts 358-2578 demandez Monique Roy
C.L.S.C. Richelieu (450) 460-4417 demandez Lise Bélair

Une équipe de la région au Grand raid d'orienteering Salomon

GORETTE LINHARES

Daniel Gélinas, de Saint-Jean-sur-Richelieu, Éric Beaudoin, de Saint-Luc, et Benoît Cordeau, de Saint-Constant, participeront le week-end prochain à la seconde édition du *Grand raid d'orienteering Salomon 1999*, au Mont-Sainte-Anne, à Québec.

Un *raid d'orienteering* est une course d'orientation en montagne, un sport d'origine scandinave. Munie d'une boussole et d'une carte topographique, l'équipe tente de s'orienter. Cette discipline met à l'épreuve les connaissances et l'expérience des coureurs, en plus de leur force physique et mentale.

Daniel Gélinas, Éric Beaudoin et Benoit Cordeau composent l'équipe *Gymnastique sur table*, une équipe classée dans la catégorie compétitive de classe élite. Au total, cinq catégories participeront à l'épreuve au Mont-Saint-Anne. Les trois acolytes braveront le plus long parcours, celui de 40 kilomètres. Ils devront atteindre différents points et obtenir le meilleur temps possible. La course est d'une durée approximative de 25 à 30 heures.

Les trois coureurs devront transporter des accessoires obligatoires, tels une trousse de survie, une tente, un sac de couchage, des rations de nourriture, de l'eau, des vêtements de rechange, une trousse de premiers soins et un sac à dos. Point de vue équipement, les équipes compétitionnent d'égale à égale. Ce règlement est aussi une manière de veiller au bien-être des participants.

EXPÉRIENCE

Pour la première fois Daniel Gélinas, Éric Beaudoin et Benoît Cordeau coursent ensemble, mais ils possèdent de bonnes expériences individuelles. Daniel, âgé de 29 ans, pompier, est le capitaine de l'équipe. Il participe depuis plus de dix ans à des épreuves d'orientation. En 1997, il a dirigé l'équipe gagnante d'une épreuve multiple de quatre jours en Belgique. En juin dernier, il a traversé à pied les 152 kilomètres des Pyrénées orientales. Il est formateur en *orienteering* au cégep de Saint-Jean.



Éric Beaudoin, Daniel Gélinas et Benoît Cordeau participeront ce week-end à une course d'orientation de 40 kilomètres.

Éric Beaudoin, âgé de 23 ans, est éducateur physique. Il complète sa première saison sur le circuit de la Coupe du Québec de triathlon. L'année dernière, il a participé pendant quatre jours à la course à l'aventure Canadian Quest, une course multi-épreuves dans la région d'Ottawa. Il a également gravi plusieurs montagnes dans l'ouest canadien.

Finalement, Benoît Cordeau, âgé de 30 ans, est intervenant en délinquance juvénile. Il a participé à différentes courses d'orientation par le passé, d'où son expérience. Lors de son service militaire, il a assuré la formation en topographie. Il a également parcouru l'Amérique centrale en vélo pendant une période de huit mois. Outre le vélo, ses principales activités sont le ski de fond et la course à pied.

De l'avis de Daniel Gélinas, les compétences de chacun des membres de son équipe *Gymnastique sur table* seront très utiles la fin de semaine prochaine, au Mont-Sainte-Anne. L'expérience de chacun en matière de sport d'endurance est cependant l'atout majeur de l'équipe. ■

DÉFAITE DE 7 À 1 À ROSEMÈRE

Prédateurs: un premier match hors-concours tumultueux

RICHARD HAMEL

Quelques joueurs avaient sûrement des choses à prouver dimanche soir à Rosemère alors que les Prédateurs d'Iberville affrontaient le National dans leur premier match hors-concours. S'ils n'ont pu se faire justice au pointage, ils n'ont pas hésité à jeter les gants.

Les Prédateurs ont perdu par la marque de 7 à 1 contre une équipe qui sera à surveiller cette année. «On manquait un peu de préparation. On est arrivé là sans avoir encore établi notre système de jeu. Disons qu'on a eu l'air un peu fou au début», révèle l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Le temps de le dire et c'était 3 à 0 pour le National. Les deux équipes n'ont pas joué à cinq contre cinq bien longtemps puisque l'officiel a distribué 45 punitions. Il y a eu plusieurs bagarres, raconte M. Boyer. Les spectateurs ont pu voir les talents de pugiliste de Steve Bosse, qui devrait avoir un rôle bien précis à jouer cette saison...

Même si les points positifs du match sont peu nombreux, Stéphane Boyer avait de bons mots à l'endroit du défenseur Hugo Deland, des attaquants Dominic Desmarais et Carlo Boucher, de même que le gardien François Graveline, qui a joué la moitié du match. Marc-André Prévost a gardé les filets le reste de la rencontre.

COUPURES

Les Prédateurs ont toujours quarante joueurs à l'entraînement, mais sept ou huit joueurs devaient être retranchés hier soir, en prévision du deuxième match présaison, mercredi à 20 heures alors que le National rendra la politesse aux Ibervillois sur la glace du Palladium.

«D'autres coupures seront effectuées lors de l'entraînement de samedi. Une dizaine de joueurs sont assurés de leur poste», mentionne M. Boyer, précisant que l'équipe commencera l'année à 22 joueurs.

Sébastien Laberge et Charles Fortin, deux joueurs âgés de 19 ans qui ont quitté les Chevaliers de Saint-Jean la semaine dernière pour se joindre aux Prédateurs, font partie du noyau de l'équipe, tout comme François Graveline et trois joueurs de 20 ans, Éric Vachon, Francis Benoît et Marco Smith. Du côté des gardiens, deux ou trois candidats sont en lice pour le poste disponible.

Mercredi, le coût d'entrée est de 3 $ pour les adultes. Les jeunes du hockey mineur d'Iberville seront admis gratuitement.

Les Prédateurs disputeront par la suite deux autres matchs hors-concours devant leurs partisans, le dimanche 12 septembre à 16h30 avec la visite d'Anjou et le mercredi 15 septembre alors qu'ils accueilleront les Broncos de Brossard à 20 heures. ■



Hier soir, l'entraîneur-chef des Prédateurs, Stéphane Boyer, prévoyait retrancher sept ou huit joueurs. D'autres coupures seront effectuées samedi.

NOUVEAU GROUPE À SAINT-ATHANASE-IBERVILLE

C'est le retour des clubs de marche-santé à Saint-Jean

RICHARD HAMEL

L'automne venu, les clubs de marche-santé extérieure reprennent leurs activités. En plus des deux groupes à Saint-Jean-sur-Richelieu, un nouveau club fait son entrée pour les citoyens d'Iberville et de Saint-Athanase. Ces trois groupes font partie du programme «Réseau à-vie-forme».

À Saint-Jean, les «Épatants» sont attendus les lundis en soirée, de 19 heures à 21 heures, du 20 septembre au 6 décembre au Centre des aînés johannais, alors que les «Rayonnants» se donneront rendez-vous les mardis en matinée, de 9 heures à 11 heures, du 21 septembre au 7 décembre, au même endroit.



Fernand Rainville.

Les Enthousiastes de Saint-Athanase et Iberville se réuniront tous les vendredis de 19 heures à 21 heures, du 24 septembre au 10 décembre. Les départs se feront de l'école Laflamme. Les gens intéressés à faire partie de ce nouveau club doivent s'inscrire le 10 septembre de 16 heures à 20 heures ou le 11 septembre de 10 heures à 14 heures au Service des loisirs de Saint-Athanase, 90, route 104. Information: Martine Lapointe au 347-5808.

Le programme de mise en forme comprend des exercices en salle de trente minutes puis une marche d'une heure dans les rues de la ville, sur des parcours différents. Les participants reviennent à l'intérieur du Centre des aînés pour des exercices d'étirement et de musculation légère.

L'entraîneur des Rayonnants et des Enthousiastes est Fernand Rainville, celui des Épatants, Mario Simard.

Le coût, pour les douze séances d'entraînement, est de 45 $ et inclut la carte de membre. Les inscriptions se prennent sur place, au début du premier entraînement. Pour information, il suffit de téléphoner au 347-4500 ou au Service des loisirs de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (Patrick Barbeau) au 357-2189. ■

COMPLEXE SPORTIF
du Fort Saint-Jean 358-6604
Programme aquatique automne 1999
INSCRIPTIONS: 7 - 22 SEPTEMBRE
Début des cours: 25 septembre
AquaBambin 38$ + taxes
Fin des cours: 28 novembre
AquAventure 38$ + taxes
CROIX-ROUGE
• Aqu'Adulte
• Aqua Leader
• Moniteur
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
• Médaille de bronze
• Croix de bronze
• Sauveteur national (option piscine)
• Moniteur
N'hésitez pas à nous appeler pour de plus amples renseignements
15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

SPORTS EXPRESS

Balle rapide

La Ligue de balle-rapide féminine AA de la Montérégie invite les filles à participer au camp de sélection qui se déroulera le samedi 25 septembre au terrain de balle de Marieville. Pour les catégories moustique (filles nées en 1988 et 1989) et midget (nées en 1981, 1982 et 1983), le rendez-vous est de 9 heures à midi, alors que pour les catégories benjamine (nées en 1986 et 1987) et cadette (nées en 1984 et 1985), le camp se tient de 13 heures à 16 heures. Pour information: Johanne ou Gaston au 446-5569.

Rugby

Les Barracudas de Saint-Jean clôtureront leur saison régulière le samedi 18 septembre à 13h30 en accueillant la formation de Brome Lake sur le terrain du Campus du Fort Saint-Jean. Les deux équipes partagent le septième rang du classement de la Ligue senior provinciale de rugby. Les séries quarts de finale débuteront le 25 septembre.

Quilles

La Ligue de quilles Saint-Eugène est à la recherche de joueurs et de joueuses réguliers ainsi que des réservistes pour compléter ses dix formations de trois joueurs dans la ligue mixte de grosses quilles. Les parties ont lieu les jeudis à 21 heures à partir du 9 septembre. Pour information: Maryline Roy au 346-6404 ou Laurier Lambert au 346-1744.

La Salle de quilles Richelieu est aussi à la recherche de joueurs pour ses ligues d'après-midi e de soirée du lundi au vendredi. Pour information: Sylvie ou Jean au 346-5665.

Le Parrainage civique est à la recherche de personnes bénévoles pour jouer dans une ligue de grosses quilles ayant comme partenaire de jeu une personne vivant avec une déficience intellectuelle. Une trentaine de personnes se regroupent toutes les deux semaines, les lundis, de 18h30 à 20h30. Les rencontres auront lieu les 27 septembre, 4 et 18 octobre, 1er, 15 et 29 novembre au Centre Multisport à Saint-Jean.

La salle de quilles NDA invite les jeunes de 5 à 17 ans à participer aux activités de la Ligue des jeunes pros du samedi à partir du 18 septembre à 9h30. Des entraîneurs qualifiés seront sur place afin d'aider les jeunes. Les participants seront classés par équipe. Le coût est de 4 $ par semaine pour les trois joutes, et comprend le repas du midi. Pour toute information: Marcel Lafleur au 348-9010.

La ligue de quilles les Courageux reprend ses activités le 13 septembre prochain dès 12h30 au Boule-vard des quilles à Iberville. Cette ligue, parrainée par le Regroupement des personnes handicapées du Haut-Richelieu, regroupe 48 participants. Le coût est de 6 $ chaque lundi et toute personne membre du RPHRHR, présente neuf lundis et plus au cours de la saison, se verra remettre 1 $ à chaque participation. Les personnes handicapées inscrites au Transport adapté du Haut-Richelieu peuvent bénéficier de ce service pour se rendre à l'activité. Le comité est composé de Pierre Raymond, Micheline Duquette et Marcelle Iler. Pour information: 347-6041.

Cyclisme

L'équipe des patrouilleurs à vélo ainsi que le comité Pro-piste de la Montérégiade I (piste cyclable Farnham-Granby), organisent une randonnée les 9 et 10 octobre sur les routes du comté de Brome-Missisquoi. Cette randonnée des couleurs de 135 kilomètres partira de Farnham pour se terminer à Frelighsburg où les participants camperont aux Chutes Hunter. L'équipe des patrouilleurs, les ambulanciers Saint-Jean, un mécanicien seront sur place pour assurer la sécurité des cyclistes. Des véhicules transporteront les bagages des participants. Le coût d'inscription est de 75 $ par personne, incluant le coucher au camping, les repas et les collations. La date limite pour s'inscrire a été fixée au 17 septembre. Pour information, il suffit de contacter Johanne Croteau au 293-0923.

Badminton

Une ligue amicale de badminton est présentement à la recherche de joueurs pour participer aux activités tous les vendredis de 19 heures à 21 heures à partir du 10 septembre à l'école Félix-Gabriel-Marchand à Saint-Jean-sur-Richelieu. La ligue s'adresse aux hommes et femmes âgés de 18 ans et plus. Le coût d'inscription sera déterminé en fonction du nombre de joueurs. Pour information: Laurie au 346-7284.

Rallye auto

La Commission des loisirs de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix organise un «Rallye safari» le dimanche 10 octobre. Le départ de ce rallye automobile se fera à 10 heures du Centre Paulinoix. Le coût est de 20 $, incluant le repas servi à l'Auberge de l'Île. Pour le souper seulement, le coût est de 12 $. Des prix de présence seront distribués. Pour s'inscrire: 291-3808. ■







SHAOLING KUNG-FU
SIFU : MINH QUY HOANG

ÉLIMINEZ VOTRE STRESS
ET DÉTENDEZ VOUS TOUT EN
CANALISANT L'ÉNERGIE PAR
DES MÉTHODES DE **TAI-CHI**
OU
APPRENEZ DIVERSES
TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE
EN PLUS DE FORTIFIER
VOTRE SANTÉ PHYSIQUE
GRÂCE AU **KUNG-FU**

Maître Quy Hoang, vietnamien de naissance, est considéré comme un vrai Bruce Lee dans son pays.

En 1988 l'armée américaine le sélectionna pour enseigner les combats à mains nues à ses fantassins et aux agents spéciaux du F.B.I.

STYLES DISPONIBLES

SHAOLIN WHITECRANE
JEET KUNE DO
EAGLE
VOVINAM

Gymnase Base Militaire
Rens.: (450) 358-3522

TAI CHI CHIN

Début des cours:
le 14 septembre 1999
Les mardis soirs à 19 h 30



John Welch
- Pour étudiants très avancés
- Combat main à main
- Technique force spéciale américaine
- Désarmement d'armes légères et armes blanches

CENTRE NOTRE-DAME
435, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu

049686-9c14-mr

CENTRE Multi Sport
LIGUE JUNIOR (petites et grosses) samedi 9 h
200, rue Saint-Louis, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-1444
049427-9c14-r

SAINT-JEAN

Le Festival de soccer attire 1700 personnes

RICHARD HAMEL

La première édition du Festival de soccer Pasquier de Saint-Jean-sur-Richelieu a été couronnée de succès avec la présence de plus de 1700 personnes le 21 août dernier. Ce festival, qui clôturait les activités de la saison, s'est déroulé dans une ambiance de fête où les jeunes ont tout donné pour terminer l'année en beauté.

«Par les années passées, environ 1500 personnes assistaient au dîner et à la remise des médailles à l'intérieur du hangar D-4 de la base militaire. Cette année, un millier de personnes en plus des 700 joueurs ont participé à l'événement. Tous ont bien apprécié ce changement de formule permettant aux joueurs qui s'étaient qualifiés de jouer les demi-finales et les finales lors d'une seule journée», raconte le président de la Ligue de soccer mineur, François Moreau.

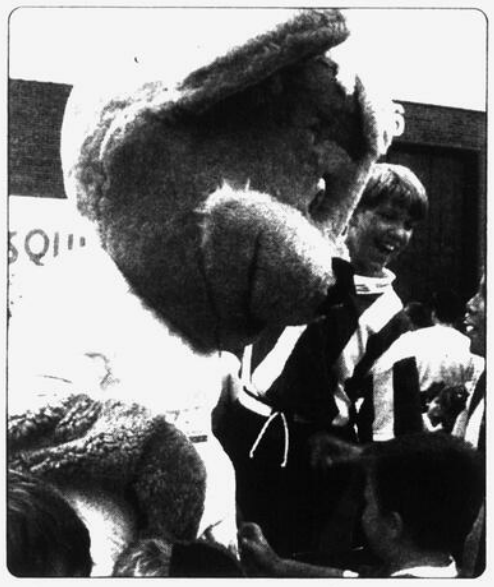
Les joueurs qui n'ont pu atteindre les dernières étapes des séries étaient tout de même au rendez-vous le samedi où ils ont participé à des activités, des jeux, des tirages et à la remise des médailles.

Grâce à la participation de Pasquier, les jeunes ont pu se régaler de hot dogs, croustilles, breuvages. L'équipe d'animation Danone était sur les lieux avec quatre jeux gonflables géants, alors que les Amuse-gueules ont diverti petits et grands.

Fort du succès remporté par cet événement, M. Moreau souligne que le Festival sera de retour pour l'édition 2000.

GAGNANTS

Puisqu'il faut des gagnants, allons-y maintenant avec les équipes qui ont remporté les honneurs des séries éliminatoires.



La mascotte Zeddy a amusé les enfants.

Chez les atomes 8 ans, le Monaco de Wayne Leblanc a défait le Toulon de Michelle Mant 2 à 0 en finale, alors que chez les atomes 9 ans, la victoire est allée aux Étoiles de Dave Berger, qui ont difficilement vaincu le Pluton de Paul Génier 1 à 0.

Autre match serré dans la catégorie moustique avec le triomphe de 4 à 3 de l'Olympique de Robert Saint-Martin aux dépens du Benefica de Guy Brault. Dans la catégorie pee-wee, le Tornado de Robert Trépanier a eu raison de l'Athletico de Yvon Bernier par la marque de 4 à 2. Enfin, le Brazilia de Mario Gaudreau a raflé les honneurs de la catégorie bantam grâce à un gain de 4 à 2 sur le Sélect de Jean-François Guay. ■



En plus des matchs de soccer, les joueurs ont pu mesurer leurs habiletés dans les structures gonflables.



Les Amuse-gueules ont diverti les joueurs et les spectateurs.



Les jeunes ont tout donné lors des finales.



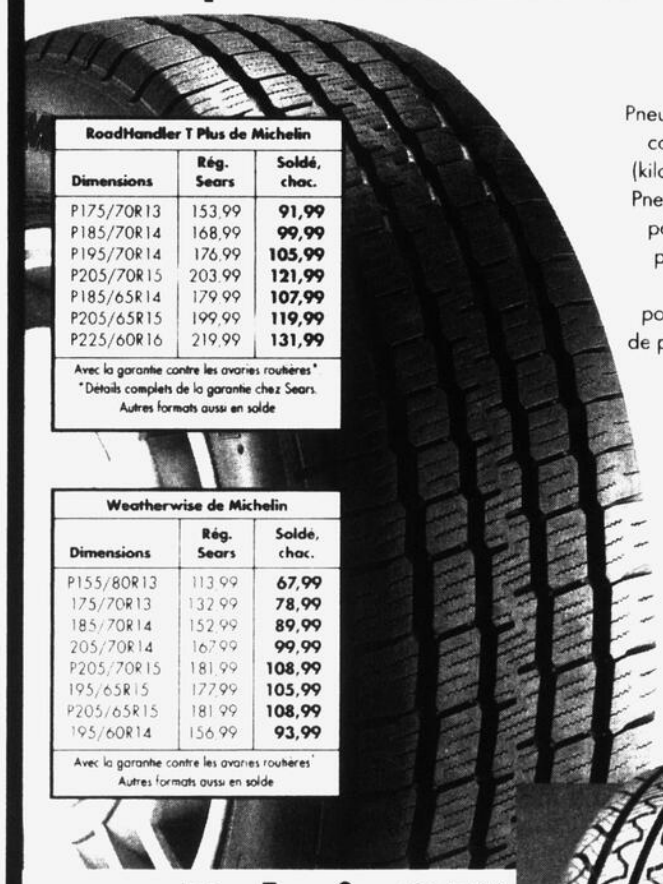
La Ligue de soccer mineur de Saint-Jean clôturait ses activités le 21 août dernier.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Rabais 40%

Tous les pneus de tourisme toute-saison Michelin^MD



RoadHandler T Plus de Michelin

Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chac.
P175/70R13	153.99	91,99
P185/70R14	168.99	99,99
P195/70R14	176.99	105,99
P205/70R15	203.99	121,99
P185/65R14	179.99	107,99
P205/65R15	199.99	119,99
P225/60R16	219.99	131,99

Avec la garantie contre les avaries routières*
*Détails complets de la garantie chez Sears.
Autres formats aussi en solde

Weatherwise de Michelin

Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chac.
P155/80R13	113.99	67,99
175/70R13	132.99	78,99
185/70R14	152.99	89,99
205/70R14	167.99	99,99
P205/70R15	181.99	108,99
195/65R15	177.99	105,99
P205/65R15	181.99	108,99
195/60R14	156.99	93,99

Avec la garantie contre les avaries routières*
Autres formats aussi en solde

Pneu RoadHandler^MC T Plus (montré) couvert par une garantie de 6 ans (kilométrage illimité) contre l'usure*. Pneu Weatherwise^MC fait pour Sears par Michelin (non montré) couvert par une garantie de 120 000 km contre l'usure*. Les deux pneus portent la garantie de changement de pneu sur place 24 heures sur 24. Renseignez-vous.
Série n° 51/58000
Marque déposée de Sears

Rabais 35%

Pneu Tiger Paw NailGard Uniroyal

Tranquillité d'esprit avec ce pneu d'une technique avancée! Garantie de 6 ans contre les avaries routières* si un pneu Tiger Paw NailGard d'Uniroyal ne se scelle pas automatiquement à la suite d'une crevaison mesurant jusqu'à 3/16 pouces de diamètre, Sears le remplacera gratuitement. Série n° 57000

À partir de 84,99 ch.
P175/70R13. Rég. Sears 131,99
Autres formats aussi en solde, prix selon les formats



Confiez-nous l'entretien de votre auto!
• Freins • Géométrie des roues
• Mise au point • Changement d'huile
Téléphonez pour prendre rendez-vous!

NP0920899

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears^MD

Centre de l'auto SEARS

Les mentions «Ont.» ou «Étiquette de Sears Canada» ne se rapportent à des prix Sears. Region de Montreal: Anjou: 353-7770; Brossard: 465-1000; LaSalle: 364-7310; Laval: 682-1200; St-Bruno: 441-6603; Ville St-Laurent: 335-7770; Région de Québec: Quebec: 529-9861; Lévis: 833-4711; Ste-Foy: 658-2121; En province: Alma: 662-2222; Victoriaville-Arthabaska: 357-4000; Chicoutimi: 549-8240; Drummondville: 478-1381; St-Jean: 349-2651; St-Jerome: 432-2110; Sherbrooke: 563-9440; Sorel: 746-2508; Trois-Rivieres: 379-5444; St-Georges-de-Beauce: 228-2222
Copyright Canada, 1997, Sears Canada inc.
Tous les articles, dimensions ou services annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

248782 9c14 n

Les aubaines de la rentrée !

LEÇON NO 1 : ON RECOMMENCE À ZÉRO

0 % ou louez pour 299 $ /mois**

de taux de crédit jusqu'à 48 mois à l'achat*

LOCATION 36 MOIS, TRANSPORT INCLUS, AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.

Taurus et Sable en version familiale disponibles moyennant un léger supplément

Ford Taurus SE 99 ou Mercury Sable LS 99 berline

- Moteur V6 avec transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Programmateur de vitesse



★★★★★ **Les Ford Taurus et Mercury Sable 1999 sont les seules voitures de leur catégorie à avoir obtenu la cote de sécurité 5 étoiles – la plus haute jamais décernée lors des tests de collision du gouvernement américain – pour le conducteur et le passager avant†.**

†La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb) et le prix de détail suggéré par le fabricant est inférieur à 30 000 $.

LEÇON NO 2 : ON S'AMUSE EN TRAVAILLANT

Achetez pour 21 995 $***

ou louez pour 359 $ /mois**

LOCATION 36 MOIS, TRANSPORT INCLUS, AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS.



F150 XLS 99 « SuperCab »

- Moteur V8 de 4,6 L, 220 ch
- Transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur
- Jantes en aluminium
- Version quatre portes
- Système antidémarrage SecuriLock''
- Radio AM / FM stéréo / cassettes
- Banquette divisée 60/40

	TAURUS SE 99 BERLINE	SABLE LS 99 BERLINE	F150 XLS 99 « SUPERCAB »
MENSUALITÉ LOCATION 36 MOIS	299 $	299 $	359 $
MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	2 995 $	3 495 $	2 995 $

OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE

Fiers commanditaires de La Fondation canadienne pour le cancer du sein.
La course à la vie
Montréal – dimanche 3 octobre
1 800 387-9816

FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca

LINCOLN
Mercury
CAMIONS FORD

1 000 $ DE RABAIS ET DIPLÔMES

Photos à titre indicatif seulement. *L'offre de taux de crédit de 0 % jusqu'à 48 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail des Ford Taurus et Mercury Sable 99 neuves en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. **Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Des **frais de 0,08 $ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. ***Transport (940 $) et taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LA CINQUIÈME ÉDITION LE 12 SEPTEMBRE

Éco-Roule: une année de nouveautés

RICHARD HAMEL

C'est l'année des nouveautés à la course-rallye Éco-Roule. Bien sûr, la classique Domco revient en force avec les grands noms de cette compétition en fauteuil roulant. Mais l'ajout de quelques épreuves donnera une nouvelle dimension à cet événement, qui se tiendra le 12 septembre au Centre de la nature de Farnham.

La classique Domco devrait encore réunir les André Viger, Chantal Petitclerc, André Beaudoin, Mathieu Parent (vainqueur de l'an dernier) et compagnie. Elle regroupera trois classes, les hommes paraplégiques, les femmes paraplégiques et les hommes quadraplégiques. Contrairement aux années passées, la course se tiendra en matinée plutôt qu'en début d'après-midi. Le parcours compte une vingtaine de kilomètres dans les rues de la ville. Les participants devront négocier deux passages à niveau sur voies ferrées recouvertes de tapis et fermées pour l'occasion, un passage sur le pont enjambant la rivière Yamaska et une passerelle piétonnière où les dépassements sont impossibles.



La course-rallye Éco-Roule sera présentée le 12 septembre prochain au Centre de la nature de Farnham.

CATÉGORIES

Cette année, sept catégories figurent à la programmation et des bourses totalisant près de 7000 $ seront offertes aux gagnants.

Les personnes handicapées pourront s'inscrire dans l'une ou l'autres des catégories suivantes: fauteuil manuel sans accompagnateur pour enfants de 10 à 16 ans, fauteuil manuel sans accompagnateur pour femmes, fauteuil manuel sans accompagnateur pour hommes, fauteuil motorisé sans accompagnateur ainsi que fauteuil manuel ou motorisé avec accompagnateur de tout âge.

La vitesse n'a aucun effet sur le résultat. Lors du rallye, les participants et leur accompagnateur auront à répondre à vingt questions d'observation et de connaissance sur l'écologie et l'environnement. Le Centre de la nature comporte dix stations le long de son parcours de 1,5 kilomètre.

Les participants sont sélectionnés par les Associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées de la Montérégie. Déjà, les responsables ont reçu une soixantaine d'inscriptions et prévoient accueillir autour de 200 participants.

Trois catégories viennent s'ajouter, soit le rallye de tandems avec des non-voyants, le rallye de vélos à main et une course de tricycles adaptés. Ces trois activités se dérouleront en matinée sur la piste cyclable Montérégiade I reliant Farnham à Granby. Dans les deux cas, les participants se partageront une bourse totale de 300 $.

ACTIVITÉS

Outre les courses, trois activités sont organisées à l'intention des participants. Les personnes en fauteuil roulant pourront s'adonner au tir à l'arc, supervisé par des moniteurs accrédités par la Fédération québécoise de tir à l'arc et par des bénévoles du Club chasse et pêche de Farnham. D'autres pourront effectuer du tir à la carabine et au pistolet.

Un expert de Sherbrooke viendra, lui, faire une démonstration d'autodéfense pour les personnes handicapées.

Enfin, le «boccia», jeu de pétanque adaptée pour les personnes handicapées, devrait attirer beaucoup d'adeptes. L'activité sera supervisée par l'Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux.

Soulignons que cette cinquième édition requiert la participation de quelque 200 bénévoles et la participation de plusieurs partenaires, que ce soit des commanditaires ou des organismes.

D'ailleurs, certains partenaires ont concrètement posé des gestes. La semaine dernière, le Syndicat des cols bleus de Montréal, par le biais de sa fondation, a annoncé qu'il donnerait deux tricycles adaptés à des gens de la région, soit à Guillaume Blais de Rainville et Samantha Lamb de Sutton. Ces tricycles valent environ 4000 $ chacun.

L'hôpital Schriner pour enfants de Montréal a confirmé l'octroi d'une aide financière de 1000 $ à l'organisation et sera présent sur le site du Centre de la nature en animant un kiosque d'information. ■

Hommes et femmes au volant!

RICHARD HAMEL

La nouvelle saison de l'Association de badminton du Haut-Richelieu prend son envol le 14 septembre prochain. Le calendrier compte 30 semaines d'activités avec une pause de la mi-décembre à la mi-janvier.

Les amateurs de badminton ont rendez-vous les mardis de 19h30 à 22 heures à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, les jeudis de 19h30 à 22h30 à la polyvalente Marcel-Landry ainsi que les vendredis de 20 heures à 22h30 à Chanoine-Armand-Racicot.

La première portion de la saison s'échelonne jusqu'au 17 décembre, tandis que la seconde s'étend du 11 janvier au 28 avril. Le coût de la carte de membre est de 65 $ pour la saison complète ou 40 $ pour la demi-saison de janvier à avril.

Une carte-étudiant se vend 30 $ pour les jeudis et vendredis sur les 30 semaines d'activités. Les joueurs peuvent également s'inscrire à la soirée, au coût de 5 $. Les inscriptions se prennent sur place.

Pour toute information, il suffit de contacter Julie Desranleau au 348-8604. ■



La saison se termine en beauté

La saison de soccer s'est terminée sur une bonne note le 22 août dernier à Iberville avec la traditionnelle journée de reconnaissance. Cet été, plus de 400 jeunes ont participé aux activités de la ligue, du jamais vu. En plus d'organiser des parties pour les différentes catégories, les responsables de la ligue ont servi les repas aux jeunes sur l'heure du midi, à la cafétéria de la polyvalente Marcel-Landry.



Les dernières instructions avant d'entreprendre le match...



C'est à qui le tour monsieur l'entraîneur?



«Allez les jeunes, on écoute bien l'entraîneur...»



Et c'est le but...



Une touche réussie pour ce jeune joueur.

SAINT-JEAN

Les petits champions au baseball mineur

RICHARD HAMEL



Les Alligators, champions dans la catégorie novice.

La Ligue de baseball mineur de Saint-Jean-sur-Richelieu a couronné ses champions de la saison le 21 août dernier avec la présentation des grandes finales dans les trois catégories.

En plus de remettre des trophées aux meilleures équipes, les dirigeants du circuit ont décerné des médailles de participation à tous les autres joueurs.

Dans la catégorie novice, les Alligators, dirigés par Yves Babeu, ont remporté les honneurs devant les Dragons de Lucien Tougas. La médaille de bronze est allée aux Pirates, de l'entraîneur Jacques Lamontagne.

Chez les atomes, les Gaulois de Yves Raymond ont eu raison en finale des Canons de Pierre Corbeil. Les guépards, dirigés par Alain Lessard, ont gagné la médaille de bronze.

Enfin, chez les moustiques, Les Boys de Richard Girard ont raflé l'or aux dépens des Lynx de Pierre Piette. La médaille de bronze est allée aux Super Pirates de l'entraîneur Luc Durocher.

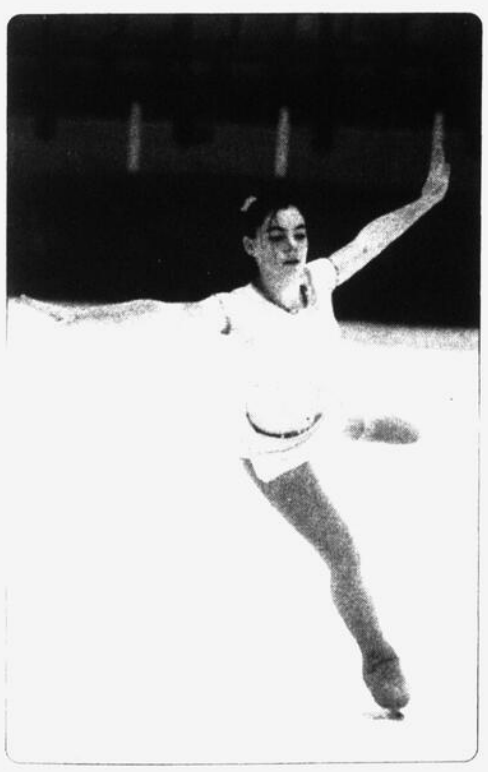
BASEBALL

D'autre part, la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean-sur-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 21 septembre à 19 heures au Complexe sportif Claude-Raymond. Outre les points de formalité à l'ordre du jour, il y aura élection du conseil d'administration. Plusieurs postes sont à combler. ■



Le Spartak tient bon

La lutte est serrée au sommet de la deuxième division de la Ligue de soccer de la Montérégie. Victorieux 3 à 1 samedi dernier sur le terrain du parc Pierre-Benoît, le Spartak de Saint-Luc partage la tête du classement avec Longueuil, les deux équipes ayant une fiche identique de 11 gains en 15 matchs. Sainte-Christine suit derrière avec seulement deux points de retard. Le Spartak disputera sa prochaine rencontre locale le 11 septembre à 18 heures au parc Pierre-Benoît avec la visite du Cité Foot 2, dernier au classement de la ligue senior. ■



Deuxième inscription

Le Club de patinage artistique de Saint-Jean tient une deuxième séance d'inscription en vue de la prochaine saison. Les parents pourront inscrire leur enfant en se présentant au Colisée Isabelle-Brasseur le samedi 11 septembre entre 9 heures et 13 heures ou en contactant Daniel Bernard au 359-4379 ou 349-6618. ■

SOLDE

DERNIÈRE HEURE HYUNDAI!

SONATA GL
à partir de
229$/mois***

FINANCEMENT
à partir de
1,8%

SONATA GL

GARANTIE 5 ANS
L'une des meilleures garanties de l'industrie:
5 ans / 100 000 km (éléments importants)
Assistance routière 24 heures (3 ans / 60 000 km standard) incluant: livraison d'essence . changement de roue en cas de crevaison . déverrouillage . remorquage

HYUNDAI
Une ère nouvelle

Photos à titre indicatif seulement. ***Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la Sonata 1999 à partir de 229$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 10 992$. Comptant de 1 950$ ou échange équivalent, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible pour les modèles Sonata à un taux de 1,8% jusqu'à 48 mois ou de 3,8% jusqu'à 60 mois. En sus, frais administratifs de 350$ reliés au contrat de location pour les modèles 1999. Kilométrage annuel de 20 000 km. 10¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée.

Cloginor ST-JEAN
LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.

HYUNDAI
Une ère nouvelle

359, rue Laberge Saint-Jean-sur-Richelieu 348-6816
Internet: www.cloginor.com

04943 9c 14 m

LE GOLF

À Lachute, un oasis à découvrir



ANDRÉ TURBIDE

La région de Lachute regorge de bons parcours de golf. Le premier complexe qui vous vient à l'esprit sont les deux parcours du club de Lachute. À quelques kilomètres plus loin, le Club Carling Lake nous épatera toujours avec ses trous aux tertres ou aux verts surélevés et ses fameuses allées coudées à gauche ou à droite et ses beaux plans d'eau.

Le club Le Manoir, du professionnel Adrien Bigras, tire bien son épingle du jeu dans cette belle région golfique, tout comme les 27 trous du club Saint-André. De plus, le Victorien, de la famille de Pascual Demena (Le Versant), même s'il en arrache un peu à sa deuxième année seulement, verra sans doute sa situation s'améliorer la saison prochaine.

Reste un inconnu... ou presque: L'Oasis, à Chatham, entre Lachute et Pine Hill. Un oasis à découvrir pour le golfeur aimant les parcours de montagne. J'en avais vaguement entendu parler avant que Roger Hubert n'en fasse l'acquisition, il y a quelques années, lui qui est déjà propriétaire de l'Auberge Bromont et de son «vieux» parcours, en plus du club Granby-Saint-Paul et du parcours Chanteclerc.

J'ai vraiment été surpris par les belles qualités qu'offre ce parcours de 18 trous, à normale 71, un dessin de Graham Cooke qui a été quelque peu transformé par le premier propriétaire, M. Hilaire Binette, qui y a apporté des modifications à son goût. Malgré le fait qu'on peut se poser certaines questions sur certains trous comme le troisième, le cinquième et le neuvième, voilà un parcours difficile, vallonné, capricieux, intimidant.

D'autant plus que l'utilisation du bois no 1 demeure une entreprise hasardeuse, un conseil du professionnel de la boutique, Sylvain Bélanger. C'est un parcours étroit, assez boisé, sur lequel on a rarement les pieds au niveau. Il n'est pas long et certains golfeurs sont tentés de prendre le bois no 1, croyant pouvoir rejoindre le vert plus rapidement, mais c'est une aventure qui peut coûter cher. Il faut donc placer la balle aux bons endroits et surtout savoir où on s'en va.



Le 18e trou du club L'Oasis, dans la région de Lachute, offre une allée peu large et ascendante qui conduit le golfeur jusqu'à un petit vert fort capricieux.

Les verts font aussi partie des difficultés rencontrées à L'Oasis. De grandeur moyenne, ils offrent des ondulations qui obligent le golfeur à penser à la force à employer et à la ligne à suivre afin de pousser la balle jusque dans le trou. En résumé, Bélanger suggère de ne pas utiliser le driver impunément, notamment aux 3e, 4e, 6e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e et 15e et d'être vigilant avec un cocheur d'allée.

Mais Roger Hubert n'en restera pas là. Il connaît les faiblesses de son oasis et dès cet automne, il entreprendra des travaux majeurs afin de corriger ces trous un peu Mickey Mouse. Pour le reste, le pavillon offre une vue imprenable sur le paysage de la région. La table d'hôte ne souffre d'aucune comparaison, ce qui rend le forfait très attrayant.

FARNHAM SE PAYE LYNE THIBODEAU

Le club de golf de Farnham a été l'hôte du championnant féminin des Cantons-de-l'Est il y a une dizaine de jours. Évidemment, la grande vedette féminine au Québec, Lyne Thibodeau, du club Milby, a mené le spectacle avec des scores de 72 et 74 et son total de 146 fut le meilleur de la compétition de deux jours.

Il fallait voir l'enthousiasme des spectateurs qui suivaient Mlle Thibodeau, de retour de sa brillante performance lors du championnat canadien, a dit Monic Paquet, l'une des bonnes golfeuses du club de Farnham qui, en plus, était on ne peut plus fière de la belle tenue de trois porte-couleurs du club hôte.

En effet, Monique Robert a remporté la palme dans la classe B avec des pointages de 90 et 92 tandis que Lucille Roy obtenait le meilleur score net, 134. Quant à Lorraine Robillard, elle a bien figuré avec son total de 186. Dans la classe senior, Mimi Belisle, de Cowansville, a été la meilleure avec une ronde de 79 tandis que dans la classe A, c'est André Harvey, de Drummondville, qui a enlevé les honneurs avec un total de 156 (77-79), un coup de mieux que Mini Belisle. L'an prochain, ces excellentes golfeuses se donneront rendez-vous au club Milby.

LA COUPE RYDER DES SENIORS

Les Z'aînés du club Farnham tenteront de faire mieux que l'an dernier dans une rencontre qui les opposera aux meilleurs seniors des clubs de la Vallée des Forts, de Boucherville et de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu sur le parcours de ce dernier club, le 14 décembre. Il s'agit d'une rencontre genre coupe Ryder entre 12 joueurs de chaque club. L'équipe de Farnham, dirigée par Jean de Lalonde, compte sur des piliers seniors comme Gérard Crevier, André Buissières et Gaston Tremblay pour refaire leur image.

LES CHAMPIONNATS

La majorité des clubs de golf de la région ont tenu leur tournoi de championnat en fin de semaine dernière, comme c'est la coutume depuis nombre d'années. Dans cette chronique, la semaine prochaine, nous publierons les résultats de ces championnats, rendant ainsi hommage aux meilleurs joueurs des clubs. ■

TABLEAUX INDICATEURS

BALLE MOLLE

Ligue des Bons Gars de St-Blaise

Classement	V	D	PP	PC	Pts
Division A					
Autopro	1	1	24	20	4
Caisse populaire	1	1	19	17	4
William Houde	1	1	18	24	4
Division B					
Entremets Glaces	2	0	31	24	6
St-Tropez	1	1	35	23	4
Les Pompiers	0	2	23	42	2

Finale 2/3 Autopro vs Entremets Glaces
1re partie: Autopro 21 – Entremets Glaces 14
2e partie: Autopro 15 – Entremets glaces 14

Meilleurs frappeurs

Noms	Moy.
F. Grégoire (CP)	696
R. Martel (CP)	692
F. Labranche (AE)	667
N. Gauthier (AE)	640
S. Pouncy (SE)	627
L. Drolet (SE)	800
M.-F. Racine (CP)	411
N. Déziel (PS)	287
J. Dumesnil (WH)	288
A. Desrosiers (WH)	288

FER

Ligue de fer régionale St-Luc

Classement

	Classe A			
Nom	%	V	D	PP
Daniel Fortier	48	41	19	401
J. Paul Côté	44	40	20	408
Dominique Corneau	44	31	24	486
Aurèle Richard	38	11	14	268
Serge St-Onge	34	18	12	190
Denis Fournier	33	18	42	753
J. Guy Millette	32	27	23	476
Serge Chaumere	31	28	27	465
Pierre Daigneault	29	33	17	346
Bernard Roy	29	25	30	545
Louis Pouliot	26	26	29	641
Gérald Mayer	26	26	19	303
Jean Grenon	25	27	23	486
Michel Landry	24	32	18	378
Denis Pelow	23	21	29	498
	Classe B			
Michèle Roy	24	31	24	424
Claude Dumberry	24	36	24	390
Ninon Pelow	23	30	20	312
Denis Raymond	22	29	26	394
Jeffrey Wood	20	34	26	471
Denis Barry	19	29	31	473
Claude Melançon	18	26	34	593
Réal Boulerice	15	30	30	479
Serge Leduc	15	23	32	526
Gerry Vachon	14	22	23	359
Diane Denis	[illegible]	40	20	305
Marc Lareau	10	30	30	470
Gabriel Harbec	10	26	34	578
Robert Munroe	9	18	17	248
Patrick Pelow	5	31	19	287
Clément Pronovost	4	17	33	501

GOLF

C.A.G.

Club de golf de Rawdon
Le dimanche 12 septembre 1999
15e saison du C.A.G.

Départ No 1		Départ no 10	
8h30	Marcel Edoin	8h38	Denis Roy
	Lise Edoin		A confirmer
	Marie Deland		A confirmer
	Yves Paquet		A confirmer
8h46	Denise Patenaude	8h54	Eric Fillion
	Alain Bellemare		Richard Thompson
	Mario Therrien		Serge Bissonnette
	Lise Decarie		Claude L'Heureux
9h02	Jean Fortin	9h10	Denis Major
	Gilles Lebel		Paul Major
	Pierre Allard		Daniel Major
	Bruno Gagnon		Serge Rivet
9h18	Nicole Lessard	9h26	Richard Chadillon
	Mireille Allard		Ronald Rinkenbach
	Diane Vezina		Harold Laberge
	Louise Boucher		Sylvain Cholette
9h36	David Thibault	9h46	Réal Carpentier
	Martin Granger		Martin Desrochers
	Armand Granger		Christian Lacoste
	Jacques Falardeau		Serge Lacoste
9h54	Jovette Duggan	10h02	Elise Talbot
	Jean-C Boulet		Francine Dupuis
	Laura Woods		Violaine Blouin
	Paulet Vallieres		Dario de Obaldia
10h10	Nathalie Brière	10h18	René Robidoux
	Nicole Gadoury		Sylvain Robidoux
	Linda Gagnon		Pierre Leclerc
	Brigitte Guay		Serge Carrière
10h28	Hélène Gadoury	10h36	Denis Carey
	Juanita Bramucci		André Perreault
	Lyne Decarie		Claude Plante
	Marie-P. Carrière		Richard Lalonge
10h44	Ginette Beauvais	10h52	André Boulanger
	Réjean Ste-Marie		Vicky Lanthier
	Paul Leduc		Luce Duguay
	Guylaine Parenteau		Éric Leclerc
11h00	Victor Thibodeau	11h08	Danny Guay
	Lise Turcotte		Marcel Guay
	Francine Lacroix		Christian Roy
	À confirmer		Invité Roy
11h16	Stéphane Toro	11h24	Érik Bérubé
	Robert Gaboriault		André Lacombe
	Bernard Lavigne		Jean-Y. Desjardins
	Rich Larivière		À confirmer

WAL-MART®



Pneu radial toute saison Ulysses BH
- Pneu de tourisme ceinturé d'acier
- Pneu à flanc blanc
- Pneu de profil 75 et 80 (selon les dimensions).

A partir de P155/80R13(FB)
4 POUR 79.88 Ens. de 4
Tous les jours (ou 19.97 chac.)



Pneu radial Super G/T sport haute performance
- Sculpture mordante toute saison
- Indice de vitesse «S» pour rouler à des vitesses allant jusqu'à 180 km/h
- Pneu de profil 60, 65 et 70 (selon les dimensions.)

A partir de P175/70R13
4 POUR 215.88 Ens. de 4
Tous les jours (ou 53.97 chac.)

GOODYEAR
Pneu radial Tracker pour camionnettes
- Pneu toute saison se montant sur tous les essieux
- Excellente traction et bonne tenue de route pour une conduite en douceur
- Bande de roulement résistante à l'usure uniforme
- Carcasse à 2 plis de polyester et 2 ceintures d'acier

A partir de P235/75R15
98.97 chac.
Tous les jours

Pneu radial Trail Mark APR pour camionnettes et VR
- Pneu toute saison se montant sur tous les essieux
- Sculpture tout terrain mordante pour une excellente traction sur chemin carrossable ou non
- Allure sport à lettrage blanc ou flanc noir

A partir de P205/75R15(87S)SLOWL
67.97 chac.
Tous les jours

Rendez-vous au rayon de l'automobile pour connaître les autres dimensions et prix.

L'ACHAT DE PNEUS CHEZ WAL-MART COMPREND :
- la pose
- nouvelle valve
- réparation des crevaisons
- rotation à tous les 10 000 km
- garantie contre les dommages routiers
- garantie nationale
- offert seulement dans les succursales avec un centre de l'auto.

WAL-MART PROGRAMME DE MARCHANDISE RÉSERVÉE

C'EST BIEN MOINS CHER, tous les jours!

248783-9c14-m

Chez Racine le temps c'est de l'argent!

LES OFFRES SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE

Silverado

- Moteur Vortec V8 4800 de 255 HP
- Boite automatique 4 vitesses avec surmultiplice
- Climatiseur
- Freins a disque ABS aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stereo
- Pont arriere autobloquant
- Calandre, pare-chocs et roues chromees

1,9% à l'achat*
258$/mois**
location 36 mois
0$ dépôt de sécurité
22899$ à l'achat***
TRANSPORT ET TAXES EN SUS

COMPTANT	MENSUALITE
0 $	348 $
1643 $	298 $
2957 $	258 $

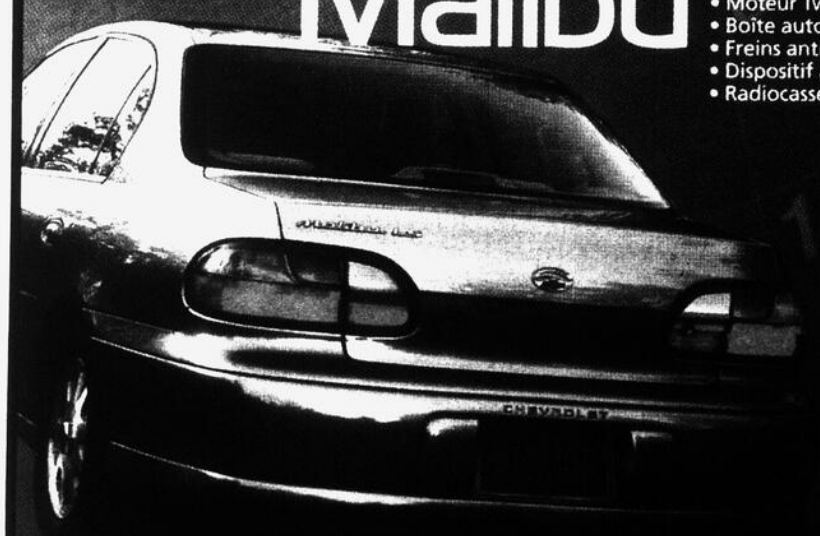


Malibu

- Climatiseur
- Moteur Twin Cam 2,4L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLock
- Radiocassette AM/FM stéréo

COMPTANT	MENSUALITE
0 $	298 $
1563 $	258 $
2905 $	218 $

1,9% à l'achat*
218$/mois**
location 36 mois
18998$ à l'achat***



Alero GX

- Moteur Twin Cam 2,4L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stereo

COMPTANT	MENSUALITE
0 $	328 $
1457 $	288 $
3135 $	238 $

1,9% à l'achat*
238$/mois**
location 36 mois



Blazer 4 portes

- 4 roues motrices
- Moteur Vortec V6 4300 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- Sacs gonflables de nouvelle generation cotes conducteur et passager
- Portes, vitres et retroviseurs chauffants à commande electrique
- Pont arrière autobloquant

COMPTANT	MENSUALITE
0 $	418 $
1504 $	378 $
3560 $	318 $

1,9% location ou achat*
318$/mois**
location 36 mois

Racine
CHEVROLET • Oldsmobile

200, rue Moreau, Saint-Luc (sortie 9, autoroute 35)
(450) **359-5900** Internet : **http//www.racineauto.ca**

248783-9c14-m

Jusqu'au 30 septembre

RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

GM 1,9% à l'achat* jusqu'à 48 mois

L'ÉVÉNEMENT
LAISSEZ TOUT TOMBER
POUR UNE GM

Dernière chance
de tomber sur les meilleures offres qui soient sur tous les modèles 99

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

178$.. /mois
LOCATION 36 MOIS

SUNFIRE *4 portes de Pontiac*
- Moteur 2,2 litres de 115 chevaux • Boîte manuelle 5 vitesses
- Aileron arrière • Freins antiblocage aux 4 roues
- Siège arrière à dossier rabattable
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLock

Comptant	Mensualité
0 $	243 $
1 663 $	198 $
2 363 $	178 $

Valeur plus: • Roues de 15 po • Verrouillage électrique des portes • Tachymètre

SUNFIRE

Avec son look sportif, la Sunfire est de loin la plus excitante de sa catégorie.



228$.. /mois
LOCATION 36 MOIS

GRAND AM SE *de Pontiac*
- Moteur Twin Cam, 2,4 litres de 150 chevaux
- Nouveau design astucieux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie améliorée
- Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Siège arrière à dossier divisé rabattable

Comptant	Mensualité
0 $	328 $
1 436 $	288 $
3 114 $	228 $

GRAND AM

Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes!



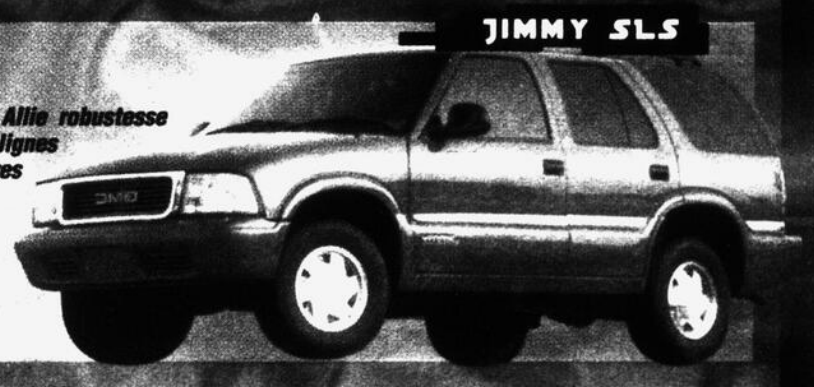
338$.. /mois
LOCATION 36 MOIS

JIMMY SLS *4 portes*
- Moteur Vortec V6 4,3 litres de 190 chevaux
- Roues en aluminium
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Climatiseur
- 4 roues motrices

Comptant	Mensualité
0 $	438 $
1 411 $	398 $
3 467 $	338 $

JIMMY SLS

Allie robustesse et lignes sportives



268$.. /mois
LOCATION 36 MOIS

SIERRA SL
- Moteur V8 Vortec 4800 de 255 CV
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Pont arrière autobloquant
- Calandre, pare-chocs et roues chromés

Comptant	Mensualité
0 $	348 $
1 377 $	308 $
2 691 $	268 $

SIERRA SL

Meilleur nouveau pick-up selon l'AJAC



JETEZ UN COUP D'OEIL SUR NOS VOITURES D'OCCASION!



1995 Pontiac Firebird
automatique, V-6, tout équipé, 32 000 km seulement, excellente condition

1998 Jimmy SLS
31 600 km, 4x4, 4 portes, vert, tout équipé

1997 Ford Escort LX
familiale, 5 vitesses, climatiseur, en excellente condition, *9 995$*

1996 Chevrolet Cavalier Z22
2 portes, automatique, 40 000 km, balance de garantie GM

1998 Chevrolet Malibu
tout équipé, roues «mags», comme neuf, 21 000 km seulement, balance de garantie

1994 Pontiac Firefly
4 portes, automatique, en très bonne condition
Spécial 4 495$

Financement sur place
Véhicules inspectés et garantis

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers s'appliquant aux véhicules sélectionnés neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. Taux également applicable à la location jusqu'à 36 mois sur certains modèles lorsque mentionné. ** Paiements mensuels basés sur un huit avec versement initial ou échange équivalent (voir boîte de mensualités). À la location. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du kilomètre après 60 000 km.

180, rue Moreau, Saint-Luc · ☎ 359-9990

www.rondeau.ca